



Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1.864.609,20 euros

Siège social : Le Copernic - 13 bd du Mont d'Est – 93191 NOISY LE GRAND CEDEX RCS
BOBIGNY 690 800 354

DOCUMENT DE REFERENCE

EXERCICE 2007



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 juin 2008 conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Selcodis, Le Copernic – 13 boulevard du Mont d'Est – 93191 Noisy le Grand Cedex,, ainsi que sur les sites Internet de Selcodis (www.selcodis.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

TABLE DES MATIERES

Chapitre I - Personnes responsables du document de référence.....	7
1.1 Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence.....	7
1.2 Attestation des personnes responsables du document de référence	7
1.3 Politique d'information	8
Chapitre II - Contrôleurs légaux des comptes	9
2.1 Commissaires aux comptes titulaires	9
2.2 Commissaires aux comptes suppléants	9
Chapitre III - Informations financières sélectionnées.....	10
Chapitre IV - Facteurs de risques.....	11
4.1 Risques industriels	11
4.2 Risques juridiques.....	11
4.3 Risques de marché	12
4.3.1 Risques de change	12
4.3.2 Risque de liquidité.....	12
4.3.3 Risque de taux d'intérêt.....	13
4.3.4 Risque sur actions.....	13
4.4 Engagements hors-bilan	14
4.5 Assurance et couverture des risques	14
4.6 Risques commerciaux	16
4.6.1 Activité non alimentaire	16
4.6.2 Activité alimentaire	16
4.7 Risques sur les approvisionnements.....	17
4.7.1 Activité non alimentaire	17
4.7.2 Activité alimentaire	17
Chapitre V - Informations concernant la Société.....	19
5.1 Histoire et évolution de la Société.....	19
5.1.1 Raison sociale, nom commercial et siège social de la Société.....	19
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	19
5.1.3 Date de constitution et durée de la Société (Article 5 des statuts).....	19
5.1.4 Forme juridique de la Société et législation applicable (Article 1 ^{er} des statuts)	19
5.1.5 Exercice social.....	19
5.1.6 Historique	20
5.2 Investissements.....	26
5.2.1 Investissements réalisés au cours des trois derniers exercices.....	26
5.2.2 Investissements en cours	26
5.2.3 Investissements à venir.....	26
Chapitre VI - Aperçu des activités.....	27
6.1 Présentation de l'activité du Groupe.....	27
6.1.1 Historique et description de l'activité non alimentaire	27
6.1.2 Historique et description de l'activité alimentaire	30
6.1.3 Les synergies entre les activités du Groupe.....	32
6.2 Données globales des chiffres d'affaires par activité des trois derniers exercices.....	33
6.2.1 Activité non alimentaire	33
6.2.2 Activité alimentaire	33

6.3	Information sur la dépendance	34
6.3.1	Vis-à-vis des clients.....	34
6.3.2	Vis-à-vis des fournisseurs.....	35
6.4	Événements exceptionnels ayant influencé l'activité du Groupe	37
Chapitre VII – Organigramme		38
7.1	Organigramme au 31 décembre 2007	38
7.2	Restructuration juridique du Groupe	39
Chapitre VIII - Propriété immobilière, usines et équipements		41
8.1	Propriété immobilière et location immobilière	41
8.2	Impact environnemental	41
Chapitre IX - Examen de la situation financière et du résultat du Groupe		42
9.1	Situation financière et résultats	42
9.2	Facteurs de nature gouvernementale pouvant influencer sensiblement les opérations du Groupe	44
Chapitre X - Trésorerie et capitaux		45
Chapitre XI - Recherche et développement, brevets et licences		47
11.1	Recherche et développement	47
11.2	Brevets et licences	47
11.3	Marques	47
Chapitre XII - Information sur les tendances		48
12.1	Événements récents	48
12.1.1	Refinancement partiel de l'immobilier	48
12.1.2	Chiffres d'affaires comparés.....	48
12.2	Perspectives d'avenir	48
Chapitre XIII - Prévisions ou estimations du bénéfice		50
Chapitre XIV - Organes d'administration, de direction et de surveillance		51
14.1	Composition du Directoire et du Conseil de Surveillance de la Société	51
14.2	Expérience des organes du Directoire et du Conseil de Surveillance	56
14.3	Conflits d'intérêts potentiels et accords	57
Chapitre XV - Rémunération et avantages		58
15.1	Rémunérations et avantages en nature attribués pour le dernier exercice clos aux mandataires sociaux de la Société	58
15.2	Sommes provisionnées ou constatées par la Société aux fins de versement de pensions, de retraite ou d'autres avantages	58
Chapitre XVI - Fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance		59
16.1	Echéance du mandat des administrateurs	59
16.2	Contrats de service	59
16.3	Comités spécialisés	59
16.4	Gouvernement d'entreprise	59
16.5	Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne pour l'exercice 2007	59

16.6	Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société SELCODIS S.A. pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.....	66
Chapitre XVII - Salariés.....		67
17.1	Effectifs	67
17.1.1	SELCODIS SA.....	67
17.1.2	Filiales	68
17.2	Participation des mandataires sociaux.....	69
17.2.1	Participation des mandataires sociaux au capital de l'émetteur.....	69
17.2.2	Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux mandataires sociaux de la Société	69
17.3	Intéressement et participation du personnel	69
17.3.1	Contrats d'intéressement et de participation	69
17.3.2	Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux salariés de la Société.....	70
Chapitre XVIII – Principaux actionnaires.....		71
18.1	Répartition actuelle du capital social et des droits de vote.....	71
18.2	Contrôle de la Société	71
18.3	Pactes d'actionnaires et action de concert	71
Chapitre XIX - Opérations avec des apparentés		72
19.1	Flux intra-groupe	72
19.2	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées au 31 décembre 2007	73
Chapitre XX - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société		75
20.1	Comptes consolidés au 31 décembre 2007 en normes IFRS.....	75
20.2	Informations financière pro forma.....	104
20.3	Comptes sociaux au 31 décembre 2007	105
20.4	Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés aux 31 décembre 2007.....	127
20.4.1	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	127
20.4.2	Rapport général des commissaires aux comptes.....	129
20.5	Date des dernières informations financières vérifiées	131
20.6	Dividendes.....	131
20.7	Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	131
20.8	Changement significatif de la situation financière ou commerciale.....	131
Chapitre XXI - Informations complémentaires.....		132
21.1	Capital social	132
21.1.1	Capital social	132
21.1.2	Acquisition par la Société de ses propres actions	132
21.1.3	Capital autorisé non émis et droit d'acquisition	132
21.1.4	Titres non représentatifs du capital.....	132
21.1.5	Autres titres donnant accès au capital.....	132
21.1.6	Capital de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option.....	133
21.1.7	Évolution du capital social	133

21.2	Principales dispositions statutaires.....	133
21.2.1	Objet social (article 3 des statuts).....	133
21.2.2	Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	134
21.2.3	Droits et obligations attachés aux actions – Catégorie d'actions.....	135
21.2.4	Assemblées générales (articles 23 des statuts)	137
21.2.5	Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société.....	137
21.2.6	Franchissement de seuils (article 11.2 des statuts)	137
21.2.7	Modifications du capital social.....	137
21.3	Nantissements.....	137
21.3.1	Nantissement des actions de la Société	137
21.3.2	Nantissement du fonds de commerce ou des actifs	137
21.4	Honoraires des commissaires aux comptes.....	138
Chapitre XXII - Contrats importants		139
Chapitre XXIII - Informations provenant des tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		140
Chapitre XXIV - Documents accessibles au public		141
Chapitre XXV – Informations sur les participations.....		142

NOTA

Dans ce document, la société Selcodis est dénommée « **Selcodis** » ou la « **Société** ». Le « **Groupe** » ou le « **Groupe Selcodis** » désigne Selcodis et ses filiales.

Les comptes consolidés et sociaux des exercices clos le 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005, les rapports des commissaires aux comptes, les rapports de gestion y afférents, ainsi que les principaux investissements relatifs aux exercices 2005 et 2006, figurent dans le document de référence de la Société enregistré le 28 septembre 2007 sous le n° R.07-0146 et dans le document de référence de la Société enregistré le 21 mars 2007 sous le n° R.07-022. Ils sont incorporés par référence dans le présent document de référence.

CHAPITRE I - PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

1.1 Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence

Monsieur Bernard Perez, Président du Directoire de Selcodis.

1.2 Attestation des personnes responsables du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence, ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les comptes consolidés 2007 font l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes inclus dans le présent document de référence au paragraphe 20.4.1, qui comporte les observations suivantes :

- Les paragraphes 2.2.1 « Ecart d'acquisition », 2.2.4 « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés », et la note 5.1 « Ecart d'acquisition » exposant notamment les conditions de réalisation des tests de valeur déterminés à partir des flux futurs de trésorerie calculés sur la base des prévisions établies par la Direction. La non réalisation de ces prévisions pourrait conduire à remettre en cause la valorisation retenue.*
- Le paragraphe 4. « Evènements postérieurs à la clôture » présentant les différentes actions, notamment le refinancement partiel de l'immobilier, le plan de sauvegarde de l'emploi et les perspectives économiques et financières, devant assurer la continuité d'exploitation du Groupe.*

Les comptes sociaux 2007 inclus dans le présent document de référence font l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes au paragraphe 20.4.2 qui contient les observations suivantes :

- La note 1.1 de l'annexe « Immobilisations incorporelles » expose notamment les conditions de réalisation des tests de valeur déterminés à partir des flux futurs de trésorerie calculés sur la base des prévisions établies par la Direction. La non réalisation de ces prévisions pourrait conduire à remettre en cause la valorisation retenue.*
- La note 1.3 de l'annexe « Participations et autres titres immobilisés » présentant les différentes actions, notamment le refinancement partiel de l'immobilier, le plan de sauvegarde de l'emploi et les perspectives économiques et financières, devant assurer la continuité de l'exploitation du Groupe.*

Les comptes sociaux et consolidés 2006 inclus dans le document de référence enregistré le 28 septembre 2007 sous le n° R.07-146 font l'objet de rapports des commissaires aux comptes aux paragraphes 20.4.1 et 20.4.2 de ce document de référence qui contiennent les observations suivantes :

Le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 2006 comporte les observations suivantes :

- Les paragraphes 2.2.1 « Ecart d'acquisition », 2.2.4 « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés », et la note 5.1 « Ecart d'acquisition » exposant notamment les conditions de réalisation des tests de valeur déterminés à partir des flux futurs de trésorerie calculés sur la base des prévisions établies par la Direction. La non réalisation de ces prévisions pourrait conduire à remettre en cause la valorisation retenue ;*

Le rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2006 comporte les observations suivantes :

- La note 1.1 de l'annexe « Immobilisations incorporelles » expose notamment les conditions de réalisation des tests de valeur déterminés à partir des flux futurs de trésorerie calculés sur la base des prévisions établies par la Direction. La non réalisation de ces prévisions pourrait conduire à remettre en cause la valorisation retenue.*

Les comptes sociaux et consolidés 2005 inclus dans le document de référence enregistré le 21 mars 2007 sous le n° R.07-022 font l'objet de rapports des commissaires aux comptes aux paragraphes 5.2.5 et 5.3.5 de ce document de référence qui contiennent les observations suivantes :

Le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 2005 comporte les observations suivantes :

- *Le paragraphe intitulé « regroupements d'entreprise » de l'annexe exposant les modalités de consolidation retenues au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005 ;*
- *Le paragraphe intitulé « événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice et perspectives – perspectives économiques et financements » exposant les modalités de recapitalisation du groupe mise en œuvre et les perspectives économiques attendues pour 2006 par le Conseil d'Administration et les modalités de financement du plan de développement associé ;*
- *Les paragraphes « 3.3.1. écarts d'acquisition » et « 3.3.4. suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés » et la note « 7.1 écarts d'acquisitions » exposant notamment les conditions de réalisation des tests de valeur déterminés à partir des flux futurs de trésorerie calculés sur la base d'une hypothèse de retour à des conditions normales d'exploitation du groupe ; la non réalisation de cette hypothèse pourrait conduire à remettre en cause les valorisations retenues ;*
- *Les paragraphes 7.2 « participations non consolidées » et 9.1 « engagements financiers » de l'annexe exposant :*
 - *la méthode d'évaluation des titres de participation, des créances et des engagements relatifs aux filiales non consolidées et mises en liquidation,*
 - *et les engagements reçus de la société civile Chenard & Walcker et de Monsieur Lucien Selce envers la société en garantie des créances inscrites à l'actif du bilan sur certaines filiales du groupe et en contre-garantie des engagements souscrits par la société envers les créanciers de sa filiale Nauder. »*

Le rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2005 comporte les observations suivantes :

- *Les paragraphes « Activité du groupe » et « 26. Événements postérieurs à la clôture » exposant les modalités de recapitalisation du groupe mise en œuvre et les perspectives économiques attendues pour 2006 par le Conseil d'Administration et les modalités de financement du plan de développement associé ;*
- *Le paragraphe « 1.1. Immobilisations incorporelles » exposant notamment les conditions de réalisation des tests de valeur déterminés à partir des flux futurs de trésorerie calculés sur la base d'une hypothèse de retour à des conditions normales d'exploitation du groupe ; la non réalisation de cette hypothèse pourrait conduire à remettre en cause les valorisations retenues ;*
- *Les paragraphes « 1.6. Règles et méthodes spécifiques – provisions suite à l'évaluation du risque sur filiales », « 4. Provisions inscrites au bilan » et « 1.7. Engagements financiers » de l'annexe exposant :*
 - *la méthode d'évaluation des titres de participation, des créances et des engagements relatifs aux filiales mises en liquidation ;*
 - *les engagements reçus de la société civile Chenard & Walcker et de Monsieur Lucien Selce envers la société en garantie des créances inscrites à l'actif du bilan sur certaines filiales du groupe et en contre-garantie des engagements souscrits par la société envers les créanciers de sa filiale Nauder.*

Paris, le 11 juin 2008

M. Bernard Perez
Président du Directoire

1.3 Politique d'information

Bernard PEREZ
Président du Directoire

SELCODIS
Siège administratif
ZI du Midi
31190 AUTERIVE

Tél : + 33 (0) 5.61.50.72.45
Fax : +33 (0) 5.61.50.02.78

CHAPITRE II - CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

	MAZARS & GUERARD	Cabinet VIZZAVONA
Représenté par	Odile Coulaud	Patrice Vizzavona
Adresse	61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	22, avenue Bugeaud 75016 Paris
Date de première nomination	Assemblée générale ordinaire du 26 octobre 1998	Assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2005
Date de renouvellement	Assemblée générale ordinaire du 30 août 2006	-
Durée du mandat	6 exercices	6 exercices
Prochaine échéance du mandat	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2010

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

	Raymond Petroni	Compagnie franco américaine d'audit
Adresse	61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	Représentée par Robert Mirri 20, rue Richer 75009 Paris
Date de première nomination	Assemblée générale ordinaire du 26 octobre 1998	Assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2005
Date de renouvellement	Assemblée générale ordinaire du 30 août 2006	-
Durée du mandat	6 exercices	6 exercices
Prochaine échéance du mandat	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2010

CHAPITRE III - INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats extraits des comptes consolidés du Groupe établis selon les normes comptables IFRS pour les exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007.

En milliers d'euros	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005
Chiffre d'affaires	211 171	213 543	228 874
Résultat opérationnel	-4 880	-2 544	-2 074
Résultat net consolidé	-7 364	-4 892	-5 462
Résultat net part du groupe	-7 374	-4 875	-5 463
Actif immobilisé net	31 151	36 972	39 051
Capitaux propres	-14 435	-6 928	-14 988
Endettement net	27 388	22 690	41 975
Total dettes	108 453	105 018	118 986
Total actif	96 411	101 246	108 344

CHAPITRE IV - FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits dans le présent chapitre avant de prendre leur décision d'investissement. Si l'un ou plusieurs de ces risques devaient se matérialiser, les activités, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe pourraient s'en trouver affectés.

4.1 Risques industriels

Du fait de la nature de son activité alimentaire, le Groupe est amené à stocker des produits inflammables et aérosols dans son entrepôt de Combs la Ville. Cet entrepôt est soumis à des normes strictes en matière de stockage, notamment application de la règle R1 (sprinklage,...). La norme Apsad R1 est la norme qui régit le système de protection incendie, soit par un sprinklage par inondation, soit par un sprinklage ESFR.

Le Groupe n'entrepose pas de bases inflammables de type Seveso.

Les locaux du Groupe sont susceptibles de subir des sinistres importants, ce qui pourrait affecter leurs activités. Toute perte de l'une de ces installations pourrait interrompre l'activité du Groupe ou la retarder ce qui se traduirait par d'importantes dépenses de reconstruction et des pertes d'exploitation toutefois couvertes par des assurances adéquates.

4.2 Risques juridiques

- **Litiges**

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités dont des contentieux avec des administrations fiscales et sociales. Les charges susceptibles d'être estimées avec une fiabilité suffisante et jugées probables par les sociétés ont fait l'objet de provisions pour risques et charges.

Les seuls risques identifiés portent sur :

- les litiges prud'homaux et sociaux dont les provisions complémentaires représentent 304 K€ au 31/12/2007 ;

S'agissant des litiges sociaux : le montant des provisions correspond au montant des demandes justifiées, et après analyse de nos conseils.

S'agissant des litiges fiscaux : la réclamation TVA est entièrement provisionnée. Trois litiges relatifs à l'IS sont contestés par la Société et ne sont pas provisionnés (demandes pour un montant total de 1 502 K€)

Les provisions pour litiges fiscaux, sociaux, exploitation sont passées du 31/12/06 de 605 K€ au 31/12/06 à 795 K€ au 31/12/07 avec une évolution de +190 K€ (note 5.12.2 de l'annexe).

Cette évolution s'explique par :

- dotations (+341 K€) : dont litiges prud'homaux pour 304 K€,
- reprises (-151 K€) : dont reprises de provisions sur des litiges prud'homaux soldés.

- **Réglementation**

Compte tenu de la profession de distributeur du Groupe, la vente d'alcool entraîne pour les filiales le statut d'entrepositaire agréé et identifié qui effectue une comptabilité unique des entrées et sorties en timbrant pour validation les réceptions et les expéditions par ordre chronologique.

Tout mouvement d'alcool est accompagné d'un document douanier (DAA ou DSAC).

Chaque facture est donc systématiquement timbrée, elle accompagne obligatoirement l'expédition et, si contestation, le retour de la marchandise.

La gestion des retours d'alcool est affectée à une seule personne, secondée en cas d'absence, c'est ce responsable qui comptabilise et régularise les éventuelles « casses ou destructions en préparation ».

Une déclaration de fin de mois détaillant tous les mouvements est transmise au service des douanes et archivée. L'impact de ce risque particulier est cependant limité puisque les ventes de boissons contenant de l'alcool sont minoritaires aussi bien dans la famille boissons que par rapport au chiffre d'affaires global de EDA.

En K€	2005	en %	2006	en %	2007	en %
Boissons alcoolisées	6,3	2,7	6,0	2,7	5,5	2,6
Boissons non alcoolisées & bières	73,3	31,0	70,7	31,9	74,2	35,1
Autres familles	157,1	66,3	144,4	65,4	131,4	62,3
Total	236,7	100,0	221,1	100,0	211,1	100,0

4.3 Risques de marché

4.3.1 Risques de change

Les activités du Groupe sont réalisées essentiellement dans la zone euro. Par conséquent, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est inexistante.

4.3.2 Risque de liquidité

La gestion au quotidien sur du court terme ou très court terme de son besoin de financement d'exploitation est assurée par le recours au factor, à l'escompte et autres moyens de mobilisation et à certaines facilités accordées par les établissements financiers à des coûts tarifaires négociés.

Caractéristiques	Taux fixe ou taux variable	Solde au 31/12/2007 (en K€)	Echéances	Existence ou non de couvertures
Concours bancaires	Taux fixe	2 070	01/08	Non
Emprunts BNP Paribas	TF et TV	49	28/06/08	Non
Participations des salariés		718		Non
Crédit-bail	Taux fixe	22	31/07/08	Non
Emprunt obligataire	Taux fixe	3 000	03/08	Non
Compte courant Lucien Selce *	Taux fiscalement déductible	22 030	En fonction de la capacité financière	Non
Autres dettes financières		5		Non
Total		27 893		

* Il convient de rappeler, s'agissant de ce compte courant, que M. Selce s'est engagé à demander son remboursement sur une durée compatible avec les capacités financières de la Société. Pour information, il a été rémunéré sur la base de 4,21% l'an.

Ces emprunts ne sont pas assortis de covenants.

4.3.3 Risque de taux d'intérêt

- A court terme, l'endettement est d'une part issu d'emprunts adossés à des taux en valeur fixe et d'autre part issu de retraitements des crédits baux qui n'ont aucun risque sur taux.
- A moyen terme, les engagements financiers sont en fait constitués des comptes courants d'actionnaires accordés par Monsieur Lucien Selce à la Société.

Le risque de taux est donc jugé non significatif.

Le tableau suivant reprend un récapitulatif des risques de taux d'intérêt :

Au 31/12/07	JJ à 1 an	JJ à plus d'1 an	TOTAL
en K€			
Passifs financiers *	3 192	22 632	25 824
Actifs financiers **	0	886	886
Position nette avant gestion	3 192	21 746	24 938
Hors bilan	0	0	0
Position nette après gestion	3 192	21 746	24 938

* cf note 5.13 du bilan 2007 consolidé

** cf note 5.2 du bilan 2007 consolidé

4.3.4 Risque sur actions

	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions en K€	Portefeuille d'actions propres en K€
Position brute à l'actif	-	106
Provision	-	106
Provision nette à l'actif	-	0
Hors bilan	-	0
Position nette globale	-	0

Portefeuille d'actions propres :

Le Groupe détenait au 31 décembre 2007, 7.105 de ses propres actions pour une valeur brute de 106 K€ (cf note 5 bis des annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2007). Ces actions inscrites pour 106 K€ ont une valeur boursière d'environ 4 K€ au 31 décembre 2007. Il n'existe aucun contrat de liquidité ou programme de rachat d'actions en cours.

Portefeuille d'actions tierces :

Compte tenu du montant nul des VMP, le risque n'est pas significatif.

4.4 Engagements hors-bilan

Les tableaux présentés ci-après reprennent de manière exhaustive les engagements hors-bilan significatifs supportés par la Société au 31 décembre 2007 :

En K€	2007	2006	2005
Cautions de contre-garantie sur marché	0	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	0	0	26 140
Avals, cautions et garanties données	0	0	0
Autres engagements donnés :	5 452	5 452	8 639
Dont activité courante	0	0	599
Total	5 452	5 452	34 779

L'évolution des engagements et la nature de l'endettement ne représentent pas un risque pour la Société.

Obligations contractuelles En K€	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes à long terme	22 632		22 632	
Obligations en matière de location-financement (partie long terme)				
Contrats de location simple	12 495	5 063	7 432	
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				
Total	35 127	5 063	30 064	

Autres engagements donnés En K€	Total	Montant des engagements par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Lignes de crédit				
Lettres de crédit				
Garanties				
Nantissements, hypothèque et sûretés				
Obligation de rachat				
Autres engagements	5 452	5 452		
Total	5 452	5 452		

4.5 Assurance et couverture des risques

Les sociétés du Groupe ont souscrit des polices d'assurances en vue de couvrir les risques suivants :

- responsabilité civile
- dommages aux biens et pertes d'exploitation
- marchandises transportées
- transport de personnes

La Société estime que tous les risques importants sont ainsi couverts.

Les principales couvertures sont les suivantes :

Responsabilité civile

Un contrat Responsabilité Civile couvre les sociétés du Groupe contre les dommages causés à des tiers.

Les dommages corporels, autres que ceux résultant d'une atteinte à l'environnement, et causés lors de l'exploitation sont garantis jusqu'à 7,5 millions d'euros par sinistre (dont 750 K€/an pour la faute inexcusable et 300 K€ par victime). Les dommages matériels et immatériels, autres que ceux résultant d'une atteinte à l'environnement, sont garantis jusqu'à 1,5 million d'euros par sinistre (dont 750 K€ par sinistre pour les biens confiés hors des locaux, 75 K€ par sinistre pour les biens confiés hors des locaux, 300 K€ par sinistre pour les dommages immatériels non consécutifs avant livraison. L'atteinte à l'environnement accidentelle est garantie jusqu'à 750 K€ par sinistre et par année d'assurance. Les dommages causés après la livraison sont garantis jusqu'à 3 millions d'euros par sinistre et par année d'assurance (dont 1 million d'euros plafonnés pour les dommages immatériels, notamment 500 K€ par sinistre et par année d'assurance pour le retrait des produits).

Dommages aux biens et pertes d'exploitation

Cette assurance couvre tous les risques relatifs aux biens immeubles des sociétés du Groupe. Les dommages directs sont garantis à hauteur de 29 millions d'euros pour les bâtiments, 6,6 millions pour les matériels et équipement, 10 millions pour les marchandises fixes et 15 millions pour les marchandises révisables. La perte d'exploitation est couverte à hauteur de 60 millions d'euros, la période d'indemnisation est fixée à 12 mois.

Marchandises transportées

Les sociétés du Groupe bénéficient d'une assurance couvrant les risques liés au transport des produits de leur départ entrepôt jusqu'à leur livraison aux clients. La limite de garantie est de 49.000 euros par exposition, plafonnée à 6 expositions par an.

Auto mission

Les sociétés du Groupe ont souscrit une police afin de couvrir les salariés qui utilisent leur véhicule (y compris les 2 roues) dans le cadre de leurs déplacements professionnels. La couverture s'étend à l'incendie, vol et dommages pour les véhicules. La garantie incendie et vol est plafonné à 24.400 €. Les effets personnels sont remboursés à hauteur maxi de 460 €.

Flotte automobile

A compter du 1^{er} janvier 2005, les sociétés du Groupe ont le même assureur.

Responsabilité civile pour l'ensemble de la flotte,

- dommages matériels : 7,6 M€,
- dommages corporels : illimités

Le montant des primes d'assurances payées par les sociétés du Groupe pour 2007 s'élève à environ 793 K€ contre 786 K€ en 2006.

Le Groupe estime que la nature des risques couverts par ces assurances est conforme à la pratique retenue dans son secteur d'activité.

4.6 Risques commerciaux

Les caractéristiques des marchés sur lesquels est positionné le Groupe présentent des risques limités.

4.6.1 *Activité non alimentaire*

Même si le « client point de vente » (station-service) est capillaire, il n'en reste pas moins vrai que la relation avec lui est subordonnée au maintien d'un contrat de référencement avec l'enseigne du réseau pétrolier.

Il existe donc une dépendance forte car tous les pétroliers sont clients du Groupe et une perte serait difficilement remplaçable dans un court délai.

En contrepartie, ce risque est à tempérer par le fait que le Groupe est le seul prestataire de services véritablement spécialisé dans son domaine, ce qui représente un avantage concurrentiel fort.

Le Groupe a su développer une stratégie de niche et aucun concurrent sur ce marché n'est configuré comme lui à ce jour.

4.6.2 *Activité alimentaire*

Il existe une dépendance forte à l'égard des pétroliers car tous sont clients et une perte serait difficilement remplaçable dans un court délai. La part du Groupe sur le marché des distributeurs pétroliers est de l'ordre de 59%. Toutefois, aucun des pétroliers ne représentent plus de 10 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2007. Cette situation est évolutive, les contrats étant renouvelés périodiquement.

Les distributeurs pétroliers sont principalement :

- TOTAL (organisé en trois réseaux, les deux premiers étant intégrés).
 - réseau autoroute au travers de sa filiale Argedis
Les fournisseurs d'Argedis sont EDA et Aldis.
 - réseau intégré hors autoroute (grandes stations de ville et axes de jalonnement) au travers de sa filiale Proseca
 - réseau maillage
Ce réseau comprend les gérants mandataires qui exploitent un fonds de commerce appartenant à TOTAL et les indépendants qui sont propriétaires de leur fonds de commerce liés par un contrat d'enseigne avec TOTAL.
Sur ce réseau, son concurrent principal est Supergroup.
- ESSO, BP, AGIP, AVIA et SHELL

Avec tous les pétroliers, le Groupe dispose de contrats de référencement.

Vis-à-vis des autres clients (petits commerces de proximité, indépendants), il n'existe pas de dépendance. En effet, cette clientèle (boulangerie – pâtisserie, petites alimentations, tabac, etc....) est un segment sur lequel le Groupe a encore un potentiel de progression de sa part de marché variant de 15 à 25% selon les types de commerce. Ce secteur est bien maîtrisé par la force de vente.

En 2007, le Groupe a livré 30.000 clients répartis sur toute la France avec une fréquence hebdomadaire, à quinzaine ou mensuelle selon son potentiel.

4.7 Risques sur les approvisionnements

Les caractéristiques des fournisseurs et/ou des produits approvisionnés présentent des risques maîtrisés.

4.7.1 *Activité non alimentaire*

Le premier fournisseur du Groupe, B.R. (fournisseur de filtres), représente 15% des achats au 31 décembre 2007. Il existe sur le marché des offres alternatives sur ce type de produits. En conséquence, ce volume d'achat n'entraîne aucune dépendance pour l'entreprise.

80% des achats étant réalisés auprès de 22 fournisseurs, aucun ne provoque de véritable dépendance pour l'entreprise.

- Liens contractuels

Les contrats sont annuels et stipulent les conditions d'achat de l'année. Ils sont négociés à date anniversaire, ce qui donne à la fois sécurité et aussi souplesse d'approvisionnement.

- Exclusivité

Le Groupe ne recherche pas d'exclusivité pour garder sa liberté d'approvisionnement.

- Importations

Le Groupe n'est pas soumis à des contraintes compte tenu de son faible niveau d'achat hors CEE.

- Livraisons

Les fournisseurs livrent majoritairement à la commande et minoritairement sur programme, ce qui réduit les risques de stock.

- Règlements

En 2007, le délai moyen de règlement a été de 55 jours avec une majorité des règlements à 60 jours, date de facture.

4.7.2 *Activité alimentaire*

Le Groupe s'approvisionne principalement auprès de 35 fournisseurs (60% des ventes du Groupe proviennent de 15 fournisseurs). Le premier fournisseur représente moins de 12% des achats et le deuxième représente 6%.

Les produits sont généralement fabriqués par les grandes multinationales du secteur de l'agroalimentaire.

Les plus grands fournisseurs sont les suivants :

- secteur boissons : Coca Cola, Heineken, Kronenbourg, Orangina / Schweppes, Saeme Danone, Pepsico et Bavaria
- secteur confiserie : Mars Chocolat France, Cadbury, Solinest, Ferrero, Haribo, Kraft Food, Nestlé
- secteur biscuiterie : Club Restauration (LU), Fournée Dorée, Bahlsen / Saint Michel, Colibri.

Les fournisseurs du Groupe livrent directement les enseignes de supermarchés et d'hypermarchés représentant entre 80 et 85% de la consommation alimentaire. Toutefois, les industriels de l'agroalimentaire ont besoin de grossistes tel que le Groupe pour livrer les points de vente en réseau ou fortement disséminés (comme les commerces de proximité) pour de petites ou moyennes quantités.

- Liens contractuels

Les contrats sont renégociés annuellement et stipulent les conditions d'achat de l'année.

- Exclusivité

Il n'y a pas de contrats exclusifs.

- Importations

Les importations sont peu significatives aujourd'hui. Néanmoins, la société recherche des contrats d'exclusivité à l'importation, notamment dans les produits de confiserie et biscuiterie à marque du pays d'origine.

- Livraisons

Elles se font sur appel et bientôt sur programme glissant pour optimiser la chaîne logistique et se rapprocher de la notion de juste à temps.

- Règlements

En 2007, le délai moyen de règlement a été de 50 jours avec une majorité des règlements entre 30 et 60 jours, date de facture ou fin de mois.

CHAPITRE V - INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 Raison sociale, nom commercial et siège social de la Société

Dénomination sociale de la Société : SELCODIS

Noms commerciaux de la Société : EDA Centre Ouest, EDA Sud Ouest, EDA Sud Est, EDA Nord Est, EDA Nord, EDA Bretagne Ouest, EDA Ile de France, Omnium Européenne Distribution.

Le siège social de la Société est situé à Le Copernic, 13 boulevard du Mont d'Est, 93191 Noisy le Grand Cedex - France et le numéro de téléphone du siège social est le +33 (0) 158 84 71 00

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro B 690 800 354.

Le code APE de la Société est 741 J et son numéro SIRET est le 690 800 354 000 68.

5.1.3 Date de constitution et durée de la Société (Article 5 des statuts)

La durée de la société est de 99 années à compter de son immatriculation a registre du commerce sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée. Cette durée est décomptée à partir du 17/02/1948.

5.1.4 Forme juridique de la Société et législation applicable (Article 1^{er} des statuts)

La Société a été constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée par acte sous seings privés à CINTEGABELLE en 1948, enregistré et régulièrement publié.

Elle a été transformée en société anonyme par application de l'article 69 de la loi n°66-537 du 24 juillet 1966, suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 décembre 1966.

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 1986, il a été procédé à une refonte des dispositions statutaires.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 28 novembre 1997, a décidé de modifier le mode de gestion et a substitué au conseil d'administration un conseil de surveillance et un directoire.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 28 juin 1999, a décidé de modifier le mode de gestion et a substitué au conseil de surveillance et au directoire un conseil d'administration.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 11 décembre 2006, a décidé de modifier le mode d'administration et de direction de la société et a adopté la formule à directoire et conseil de surveillance.

5.1.5 Exercice social

L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

5.1.6 Historique

Historiquement, Selcodis (anciennement SUPERVOX Groupe) était un fabricant d'avertisseurs sonores pour véhicules à moteur.

A partir de 1970, le Groupe se spécialise dans le conditionnement de tubes en cuivre et de câbles électriques. Cette activité, en forte croissance durant près de 15 ans, positionne la société sur le marché du conditionnement pour les Grandes Surfaces de Bricolage.

De 1985 à 1995, outre son activité de conditionneur, la société développe d'autres activités commerciales (merchandising, négoce, prestation logistique,...) et industrielles (usinage, façonnage, chromage, câblage, ...) pour les Grandes Surfaces de Bricolage.

A partir de 1995, du fait d'une vive concurrence et de la réduction significative des marges, les activités industrielles sont abandonnées et un nouveau développement est engagé vers la distribution et la prestation de services.

C'est ainsi qu'en 1996, la société s'oriente vers la GSA (Grande Distribution Alimentaire) et la GSB (Grande Distribution Spécialisée) notamment dans les domaines de pièces automobiles, de jardinage et de la motoculture, avec l'acquisition en 1996 de FORMULING SA et en 1997 du Groupe NAUDER - cette dernière acquisition étant à l'origine des difficultés du Groupe SUPERVOX.

Début 1998, SUPERVOX Groupe entreprend, avec l'aide de deux mandataires ad hoc, la recherche d'un nouvel actionnaire susceptible d'apporter de nouveaux moyens pour assurer sa survie.

Aux vues des informations données sur la situation financière de SUPERVOX Groupe, le Groupe VALFOND (devenu Groupe VALOIS) a pris en juillet 1998 une participation majoritaire dans le capital de la société SUPERVOX Groupe.

Cette prise de participation était organisée autour d'une restructuration de l'ensemble de la dette bancaire de la société SUPERVOX Groupe : 49 millions de FF (soit : 7 470 001 Euros) de créances détenues sur la société ont été abandonnées par les partenaires bancaires; en contrepartie de cette restructuration, le Groupe VALFOND a apporté à la trésorerie de SUPERVOX un montant de 50 MFF (soit : 7 622 451 Euros).

Cependant, les difficultés financières de SUPERVOX se révélant en fait plus profondes que celles annoncées et parce que cette première restructuration financière n'a été suivie d'aucune mesure d'accompagnement ni sur le plan social ni sur le plan opérationnel et sans stratégie globale de redressement du Groupe, l'exercice 1998 s'est clôturé avec un montant très important de perte consolidée nette <134 823> KF soit <20 554> KE.

Le premier semestre 1999 n'ayant toujours pas fait l'objet des restructurations indispensables, l'actionnaire de référence a dû apporter un concours complémentaire d'environ 100 MF (soit 15,24 Meuros) et, malgré celui-ci, Nauder a été placé en redressement judiciaire en septembre. A la suite de la démission du Président, un nouveau président a été nommé par le Conseil d'Administration du 11 octobre 1999 avec pour mission la mise en place d'un plan de restructuration drastique.

Celui-ci a présenté un plan de redéploiement de SUPERVOX et de NAUDER visant à sauver une partie du Groupe, en indiquant les axes de développement et les moyens nécessaires à mettre en œuvre.

L'analyse effectuée a conduit à un certain nombre de mesures touchant à l'organisation générale et à la gestion des sociétés concernées.

La mise en application de cette restructuration s'est articulée en 2000 autour de quatre axes d'orientation :

- Le recentrage des activités et la simplification de l'organigramme fonctionnel,
- L'ajustement des effectifs,
- La réduction des frais généraux,
- Le redéploiement commercial.

En 2001, SUPERVOX Groupe a poursuivi les étapes :

- de sa restructuration juridique visant la simplification de son organigramme,
- de sa restructuration financière par la recapitalisation réalisée par le Groupe Valois en fin d'année à hauteur de 32 014 K€ (cf prospectus en date du 13 décembre 2001 sous visa n° 01 1433).
- du recentrage de ses activités autour de deux pôles d'activités :
 - o le pôle Motoculture redimensionné en taille et en gamme de produits,
 - o le pôle Bricolage réorganisé en spécialiste de la prestation.

En 2002, et pour le pôle Motoculture, les cash flow négatifs des exercices 2000 et 2001 ont lourdement pesé sur la mise en place des moyens de financements nécessaires pour atteindre le niveau d'activité budgété. Le niveau des ressources obtenues grâce à l'actionnaire et l'obtention partielle des financements «courts termes» n'ont pas suffi pour engager correctement la campagne.

Pour ce qui est du pôle Bricolage, les sociétés Supervox Electricité et Supervox Sanitaire ont défini comme stratégie à court terme et moyen terme de recentrer leurs activités de base uniquement sur leurs savoir-faire historique, la prestation de services et plus particulièrement le conditionnement à façon. Pour bien marquer cette nouvelle orientation en date du 31 décembre 2002, les sociétés Supervox Electricité et Supervox Sanitaire ont changé de dénomination sociale pour devenir respectivement Spécipack et Pick & Pack.

En 2003, après réalisation des plans de restructuration successifs qui ont réduit de façon importante l'activité du Groupe mais surtout ses pertes, SUPERVOX Groupe s'est attaché à poursuivre ses efforts de mise en adéquation des structures à l'activité tout en agissant sur les dettes pour réduire les risques.

L'exploitation 2003 a démarré sur la segmentation Bricolage et Motoculture, comme en 2002 et en dehors de ses objectifs d'exploitation, le Groupe a poursuivi les négociations de remboursement des dettes.

Le mandataire ad hoc nommé par le Tribunal de Commerce de Toulouse a conclu en mars 2003, grâce au financement de l'actionnaire majoritaire du Groupe, le désengagement du protocole bancaire de 1998.

A la suite de cette première opération, le même mandataire ad hoc a été désigné pour négocier un étalement des créances fiscales et sociales avec la Commission des Chefs des Services Financiers et des Représentants des Organismes de Sécurité Sociale (CODECHEF).

Pendant ces opérations, le Groupe a continué par ailleurs à se désengager de certains passifs par des cessions d'actifs.

Contrairement à ce que le Groupe pouvait espérer et, alors qu'un accord avait été signé avec la CODECHEF le 22/10/2003 sous couvert d'une caution fournie par l'actionnaire, le Tribunal de Commerce de Toulouse a, à l'audience du 28/10/2003 sur la base d'une demande de l'URSSAF antérieure à l'accord CODECHEF, pris des mesures de mises en redressement judiciaire pour les sociétés Spécipack, Pick & Pack et de mise en liquidation de Nauder SA. Ces décisions ont fait l'objet d'appels.

Suite à ces décisions et après présentation de la situation à l'AMF, la suspension du cours a été demandée à EURONEXT le 10 novembre 2003.

En 2004, par courrier du 28/01/2004, la CODECHEF a informé le Groupe que lors de la session du 27/01/2004 l'accord d'étalement qui nous avait été délivré le 22/10/2003 avait été déclaré caduc, cette décision ajoutée à la perte du fond de commerce de Nauder, dont la liquidation est arrivée en pleine saison, a

obligé la société à se désister de l'appel interjeté à l'encontre de la décision du Tribunal de Commerce de Toulouse du 28/10/2003 qui prononçait la mise en liquidation de Nauder SA et la mise en redressement judiciaire de Spécipack et Pick & Pack.

Le Groupe a alors opté pour la recherche de solutions en plans de cessions pour les filiales en redressement judiciaire.

Le Tribunal de Commerce de Toulouse a examiné le 23/03/2004, deux offres présentées par des sociétés externes à notre Groupe ; à l'issue du délibéré, qui a rejeté ces offres, les sociétés Specipack et Pick & Pack ont été mises en liquidation en date du 30/03/2004.

Le Conseil d'Administration du 19/04/2004 a adopté des résolutions visant à voir dans quelles conditions un apport d'activité au Groupe, avec le soutien de l'actionnaire majoritaire, pouvait être conclu, de façon à permettre à la Holding, SUPERVOX Groupe, de maintenir son activité conformément à son objet social, et ce en profitant des avantages que lui confère sa position fiscale et structurelle. Enfin, ce Conseil s'est prononcé pour la poursuite de l'exploitation sociale de la société et a décidé de convoquer, dans ce cadre, le 07/06/2004, une Assemblée Générale Extraordinaire.

Lors du Conseil d'Administration du 22/07/2004 et, compte tenu de l'absolue nécessité d'apporter un niveau d'activité conséquent à SUPERVOX Groupe, le Président a indiqué que la société SC Chenard & Walcker (ex-Groupe VALOIS) était parvenue à un accord avec l'actionnaire majoritaire de la société OED Finances, M. Lucien Selce, afin que celui-ci cède ou apporte l'ensemble des activités du Groupe OED – EDA, spécialisé dans la distribution et la logistique de pièces techniques de négoce et de produits alimentaires dans les commerces de proximité, les stations services et les collectivités, cette opération devant intervenir avant le 31/12/2004, ce qui a été confirmé au Président de SUPERVOX Groupe par courrier du 28/07/2004. Ce même courrier confirmait également le maintien des soutiens financiers.

Par courrier du 10 Décembre 2004, SUPERVOX Groupe a reçu l'engagement de M. Lucien Selce que les comptes courants détenus à ce jour par la SC Chenard & Walcker sur les sociétés du Groupe SUPERVOX, et rachetés pour 1 € par M. Lucien Selce (en contrepartie de la reprise des engagements de Chenard & Walcker), seront incorporés au capital de SUPERVOX Groupe pour un montant d'environ 13 millions d'Euros, permettant la reconstitution des capitaux propres de SUPERVOX Groupe à un niveau au moins égal à la moitié du capital social. Le solde des comptes courants resteront à la disposition de SUPERVOX Groupe aussi longtemps que l'exigeront les besoins nécessaires à la poursuite d'activité de SUPERVOX Groupe et de ses filiales.

Par ailleurs, SUPERVOX Groupe a reçu, l'engagement de M. Lucien Selce de ce que, au minimum 95 % du capital de la société OED Finances, après que cette dernière se soit elle-même rendue propriétaire d'au moins 95 % des actions de la SA OMNIUM EUROPEEN DE DISTRIBUTION (OED) lui soit cédé, au prix de 30 millions d'Euros faisant l'objet d'une expertise indépendante diligentée à cet effet, sachant que l'acquisition devait être financée en totalité par un crédit vendeur sur une durée compatible avec les capacités financières de SUPERVOX Groupe.

Enfin, jusqu'à la complète réalisation de l'acquisition du Groupe OED – EDA, la SC Chenard & Walcker est restée tenue des engagements qu'elle avait pris, et a poursuivi son soutien financier et maintenu ses avances en compte courant.

La complète réalisation de l'acquisition du groupe OED - EDA ayant eu lieu le jour de l'octroi par l'AMF de la dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, soit le 26 juillet 2005, Chenard & Walcker a donc été libérée de son engagement de soutien financier vis-à-vis de la société. Monsieur Lucien Selce s'étant substitué à Chenard & Walcker dans ces engagements (engagements liés à la liquidation des anciennes filiales Supervox, pour un montant maximum de 17,7 M€).

Les engagements donnés par Mr Selce ont été réitérés les 18 et 25 août 2005 pour la clôture de l'exercice 2004, et le 31 juillet 2006 pour la clôture de l'exercice 2005.

Le 20 octobre 2006, Mr Lucien Selce a précisé par courrier, qu'il acceptait de contre-garantir, par affectation d'un montant de 10 M€ à placer sur un compte réservé, les risques tels qu'ils sont décrits dans le rapport semestriel 2006 de Selcodis, à la suite de la demande des commissaires aux comptes à cet égard. Il s'est en outre engagé à maintenir son compte courant non réservé à un niveau suffisant pour couvrir les risques hors bilan.

SUPERVOX Groupe a acquis effectivement le 31 Décembre 2004, 100 % du capital de la société OED Finances, après que cette dernière se fut rendue propriétaire de 96,40 % des actions de la SA OED ; le montant de la transaction qui s'est élevé à 30 millions d'Euros a été financé par le recours à un crédit vendeur adapté aux capacités financières de SUPERVOX Groupe.

Une expertise indépendante diligentée à l'effet de valider le montant de la transaction a été réalisée par le cabinet Salustro Reydel qui a conclu que le prix d'acquisition payé par SUPERVOX Groupe pour acquérir 100 % du capital d'OED Finances était équitable.

En conclusion, entre 2000 et 2004, le niveau des passifs de SUPERVOX Groupe s'est considérablement abaissé par l'effet conjugué des réductions d'activité et des affectations au remboursement des dettes de cessions d'actifs et d'apports de l'actionnaire majoritaire.

Courant 2005, l'AMF a accordé à Monsieur Lucien Selce une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société, ce qui a permis de mettre en place les opérations liées à la reconstitution des capitaux propres de la société, qui a alors changé sa dénomination sociale en Selcodis et transféré son siège social à Noisy le Grand.

Cette opération s'est effectivement concrétisée le 15 mars 2006 par la décision du conseil d'administration de mettre en œuvre les décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2005 (cf 21.1.1).

Le tableau ci-dessous présente l'impact de ces opérations sur les capitaux propres de la société :

	31 Décembre 2005	31 Mars 2006
Capital social	1.966 K€	1.864 K€
Autres Réserves	2.116 K€	2.116 K€
Report à nouveau	< 13.201 K€ >	-
Résultat 2005	< 2.030 K€ >	< 2.030 K€ >
Capitaux Propres	< 11.149 K€ >	1.950 K€

En ce qui concerne les comptes courants de Monsieur Selce, ils ont évolué de la façon suivante :

	31 Décembre 2005	Augmentation de capital	31 Mars 2006
Comptes courants Mr Selce	17.294 K€	- 13.100 K€	4.194 K€

Suite à la réactivation du Groupe opérée le 31 décembre 2004, les engagements de poursuite d'exploitation de SELCODIS ont été concrétisés. La restructuration des capitaux propres de SELCODIS, préparée en 2005, est donc intervenue en 2006, Monsieur Selce ayant accepté une annulation d'une partie de ses actions alors qu'il venait d'entrer au capital car c'était le seul moyen pour permettre la reconstitution des capitaux propres de la société, conformément à l'obligation légale, sans toutefois diluer les minoritaires, conformément à l'engagement que M. Selce avait pris vis-à-vis de l'AMF.

En résumé des opérations et engagements :

Le 20 décembre 2004, la société Chenard & Walcker a cédé à M. Lucien Selce le compte courant qu'elle détenait dans Supervox (devenu Selcodis) pour la somme de 1 € en contrepartie de la reprise par M. Lucien Selce des engagements donnés par Chenard & Walcker à Supervox (devenu Selcodis), pour un montant maximum de 17,7 M€, dans le cadre des risques financiers liés à la liquidation des anciennes filiales Supervox.

- Les engagements donnés par Mr Selce ont été réitérés :
 - les 18 et 25 août 2005 pour la clôture de l'exercice 2004,
 - le 31 juillet 2006 pour la clôture de l'exercice 2005.
- Le 20 octobre 2006, Mr Lucien Selce a précisé par courrier :
 - contre garantir par affectation d'un montant de 10 M€ à placer sur un compte réservé les risques tels qu'ils sont décrits dans le rapport semestriel 2006 de Selcodis, à la suite de la demande des commissaires aux comptes à cet égard.
 - maintenir son compte courant non réservé à un niveau suffisant pour couvrir les risques hors bilan.

Cette restructuration financière de la holding ayant été réalisée, la simplification juridique de la branche opérationnelle de SELCODIS commencée fin 2005 par la disparition de deux sociétés intermédiaires s'est poursuivie en 2006 par le regroupement des sociétés opérationnelles filiales de EDA SA, de façon à rationaliser et simplifier la structure juridique et opérationnelle du Groupe. Ce regroupement, dont la dernière étape s'est déroulée le 1^{er} janvier 2007 par la finalisation des fusions des filiales opérationnelles dans EDA SA, permet, en outre, de limiter les tâches administratives et, par conséquent de se concentrer sur une approche analytique de l'activité, plus performante et pertinente, d'harmoniser les procédures et de mettre en place un contrôle interne répondant aux engagements pris sur le sujet.

Au-delà de cette simplification juridique réalisée en deux étapes, une analyse économique a été menée et elle a conduit à la mise en œuvre d'un plan d'action opérationnelle dont les axes de progrès définis ont été mis sous la responsabilité d'une équipe de management recentrée, spécialiste de notre métier, ce qui permet d'accéder à une homogénéité de mise en application des décisions sur l'ensemble du territoire, dans le respect du plan d'action qui comprend :

- des mesures destinées à reconquérir des parts de marché par repositionnement accentué sur les segments en croissance et par une dynamique commerciale impulsée au niveau national pour démultiplier les effets des opérations d'incentive vers les clients, avec une volonté de devenir rapidement non plus un « Grossiste / Distributeur » mais un partenaire centralisé fédérateur d'un réseau de points de vente diversifiés répartis sur le territoire national. Ce partenaire fédérateur proposant à son réseau non plus des produits seuls mais un concept « produit-service » construit nationalement et mis en œuvre régionalement.
- des mesures destinées à augmenter la productivité en particulier par la mise en partage de notre savoir-faire et de nos implantations pour optimiser nos outils. Cette mise en partage s'opérant tout d'abord en interne (réduction des Régions) en utilisant au mieux les synergies pour bénéficier d'un maximum d'économie d'échelle, et en externe en proposant à d'autres opérateurs positionnés sur des produits ou marchés complémentaires aux nôtres une prestation de service adaptée et réciproque.
- des mesures destinées à optimiser nos achats avec un pilotage central des négociations, des approvisionnements et des stocks, accompagnées d'une démarche prospective auprès de grands acteurs ou distributeurs pour élargir notre proposition produits ou nos segments de distribution vers ceux qui sont en évolution positive.
- des mesures destinées à réduire les coûts fixes de structure (postes de travail), les frais de gestion (restructuration juridique pour regrouper les sociétés opérationnelles), les frais de fonctionnement (informatique, honoraires, déplacements,...).

Exercice 2007

- **En janvier 2007**

Au 1er janvier 2007, des transmissions universelles de patrimoine sur nos filiales ont été réalisées selon les modalités suivantes :

Une dissolution sans liquidation, de certaines filiales de EDA SA :

- Eda Bretagne Ouest
- OEDA Services
- Eda Centre Ouest
- Eda Sud Est
- Eda Nord Est
- Eda Sud Ouest
- DSF

Au 1^{er} janvier 2007, la structure EDA SA demeure, les ex-filiales deviennent des établissements secondaires de EDA SA : Liévin (62), Combs La Ville (77), Noyal Pontivy (56), Bourgoin Jallieu (38), Rousset (13), Viennay (79), Boulazac (24), Verdun (55), Dijon (21), Ste Croix en Plaine (68), Albi (81), Lunel (34).

La société 2MD demeure une filiale de EDA SA à 100 %.

- **En février 2007**

Le groupe a engagé une restructuration financière qui lui a permis de mettre en place des financements à moyen terme à hauteur de 7 millions d'euros (apport en compte courant de l'actionnaire pour 4 M€ et émission d'un emprunt obligataire de 3 M€), et ce, afin de mener à bien le plan de développement opérationnel.

- **En mars 2007**

Un prospectus, composé du document de référence de la Société enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 mars 2007 sous le numéro R.07-022 et d'une note d'opération (qui contient le résumé du prospectus), a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 07-104 en date du 28 mars 2007.

- **En avril 2007**

La cotation de la société a été reprise le 4 avril 2007.

Le 26 avril, Monsieur Manuel Garcia a été nommé en tant que membre du Directoire en remplacement de Monsieur Bernard Roques. Monsieur Bernard Roques a été nommé en tant que membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Madame Monique Bonnot, démissionnaire. La ratification de la nomination de Monsieur Roques sera soumise à la prochaine assemblée générale.

- **En août 2007**

Le 30 août 2007, le conseil de surveillance a arrêté l'exposé narratif de l'activité de la société du 1^{er} semestre 2007.

- **En septembre 2007**

Le document de référence 2006 de la Société a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 septembre 2007 sous le numéro R.07-0146.

- **En octobre 2007**

Le 25 octobre 2007, le Conseil de Surveillance a arrêté les états financiers consolidés de SELCODIS.

5.2 Investissements

5.2.1 Investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

Des investissements importants ont été réalisés entre 2004 et 2006 : remise à niveau du système d'information (avec l'acquisition du logiciel Minos plus adapté au métier de la logistique et permettant notamment la gestion de nos entrepôts par terminaux radio), acquisition des matériels informatiques de type PC. En 2006, l'ensemble du matériel bureautique et informatique a été cédé à la société Econocom, avec la mise en place d'un contrat de location avec renouvellement du matériel. Ce type d'achat n'apparaît donc plus dans les investissements immobilisés (notamment le renouvellement du parc micro-informatique et des terminaux radio logistiques).

Les investissements 2007 ont essentiellement porté sur l'amélioration des outils de saisies de commande clients, soit par la force de vente (CRM) ou directement par les clients (site internet et EDI). Quelques investissements ont également porté sur le renouvellement du matériel d'exploitation.

<i>en K€</i>	2005	2006	2007
Projet informatique (Minos)	439	348	241
Informatique et bureautique	316	135	-
Logistique et autres	1 019	270	79
Total	1 774	753	320

5.2.2 Investissements en cours

<i>en K€</i>	Budget 2008
Projet informatique (Minos)	179
Informatique et bureautique	-
Logistique et autres	328
Total	507

Les principaux projets portent sur le développement de l'échange de données informatisées (EDI) avec nos partenaires et sur le renouvellement de l'équipement logistique.

5.2.3 Investissements à venir

Il n'y a pas d'investissements de croissance significatifs à prévoir dans les exercices futurs, seuls des investissements de remplacement sont programmés. Des remises en conformité des bâtiments cédés sont à prévoir.

CHAPITRE VI - APERÇU DES ACTIVITES

6.1 Présentation de l'activité du Groupe

Le Groupe SELCODIS exploite deux activités complémentaires :

- Une activité de distribution de produits automobiles vendus dans un catalogue Omnium Européen Distribution (OED),
- Une activité de distribution de produits alimentaires vendus dans un catalogue Européenne de Distribution Alimentaire (EDA).

6.1.1 Historique et description de l'activité non alimentaire



- **Historique**

La société OED était une filiale du groupe TOTAL cédée par ce groupe fin 1995 pour être rachetée, après cessions intermédiaires par Monsieur Lucien SELCE en 2004.

L'externalisation par le groupe TOTAL de cette fonction d'approvisionnement a permis de mettre en évidence le savoir-faire du repreneur et a donné entière satisfaction à ses clients sur la qualité du service rendu tout en garantissant un retour rapide à la rentabilité de l'activité.

Ce savoir-faire avait permis d'étendre l'activité d'OED aux autres enseignes pétrolières (BP, ESSO, AGIP et SHELL notamment).

OED exerçait le métier de distributeur – logisticien auprès de 4.000 stations-service à l'adresse de l'ensemble des groupes pétroliers présents sur le territoire national.

De plus, elle avait conservé des liens forts avec Speedy, qui avait été le premier acquéreur de l'entreprise auprès de TOTAL et pour laquelle OED joue le rôle de plateforme d'approvisionnement pour certaines pièces techniques (freinage et filtration notamment).

L'activité d'OED avait été marquée par le déclin régulier de la famille des pièces mécaniques automobiles au fur et à mesure de la fermeture de certaines stations-service et des baies de services destinées à l'entretien rapide des véhicules.

En contrepartie, le travail de repositionnement marketing réalisé en collaboration avec les groupes pétroliers avait fait émerger de nouvelles familles de produits destinées au confort de l'automobiliste qui s'étaient substituées aux activités en déclin.

En quête constante de développement externe, OED recherchait pour élargir le panel de ses clients des activités complémentaires et de diversification à son activité de distribution dans les stations-service. C'est dans ce cadre que s'est opéré le rapprochement avec EDA en décembre 2001.

Dans son périmètre 2007, l'activité non alimentaire du groupe, qui emploie environ 43 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 21 M€.

- **Positionnement stratégique**

La vocation de OED qui était la « **distribution capillaire à forte valeur ajoutée** » a été reprise par Selcodis dans le cadre de la gestion de son activité non alimentaire :

- **distribution capillaire**

Par opposition au positionnement classique des logisticiens qui recherchent des flux importants et développent une démarche industrielle fondée sur la réduction des coûts, le Groupe a choisi de développer des prestations d'approvisionnement en petites et moyennes quantités de points de vente en réseau ou fortement disséminés (commerce de proximité).

- **à forte valeur ajoutée**

La logistique ne constitue qu'un des maillons de la chaîne des services assurés par le Groupe.

En amont, le Groupe développe une démarche marketing produits approfondie, en partenariat, soit avec les clients organisés en réseaux (pétroliers) soit avec des industriels (équipementiers, fabricants de produits de consommation courante et non alimentaire) de manière à leur apporter une contribution dans la construction de leur offre à destination des détaillants.

En aval, que ce soit au travers de l'action de sa force de vente et/ou de merchandisers spécialisés, l'entreprise constitue à la fois un relais et un amplificateur commercial permettant à ces mêmes industriels de mieux pénétrer le marché des petits points de distribution.

- **Organisation opérationnelle**

Héritage de OED (Omnium Européen de Distribution) qui était une ancienne filiale du Groupe TOTAL cédée par ce groupe fin 1995, et qui exerçait le métier de distributeur logisticien auprès de 3600 stations services concernant l'ensemble des groupes pétroliers présents sur le territoire national (TOTAL, ESSO, AGIP, SHELL, AVIA).

L'externalisation par le Groupe TOTAL de cette fonction d'approvisionnement a permis de mettre en évidence le savoir-faire du repreneur et lui a donné entière satisfaction, tant sur la qualité du service rendu que sur l'évolution de la prestation globale.

C'est dans ce cadre que l'organisation de la distribution des deux catalogues a évolué par le regroupement de l'offre « produits » sur une force de vente unique chez les pétroliers et les réseaux spécialisés.

A partir de juillet 2005, les activités alimentaires et non alimentaires ont été regroupées pour préparer une mise en marché commune à partir de 2006. Ce regroupement effectué dans le cadre de la réorganisation juridique présentée ci-dessus, s'est concrétisé en février 2006 par le changement de dénomination sociale de Eda Nord SAS en Oeda Services SAS, puis en janvier 2007 par la fusion de cette filiale dans EDA SA.

Les mutations mises en œuvre et le redressement sur une couverture nationale ont profondément modifié la structure de clientèle, en particulier la pénétration du marché pétrolier qui est devenu le 1^{er} canal de distribution de la société.

- **Catalogues de produits**

La gamme des produits distribués est constituée :

- des pièces techniques nécessaires à l'entretien rapide des voitures (filtres, bougies, éléments de freinage notamment),
- de tous les produits de négoce hors huiles, carburants et alimentaires que l'on trouve dans les boutiques des stations-service,
- des produits consommables utilisés par les stations-service dans l'exercice de leur activité (produits d'essuyage, détergents, etc....).

- **Saisonnalité**

De ce fait, la saisonnalité de l'activité commerciale est peu marquée hormis sur la famille « liquide lave-glace » qui peut passer en hiver du simple au triple sous l'effet des aléas climatiques.

- **Principaux concurrents et parts de marché**

Sur cette activité non alimentaire, le Groupe n'a pas de réel concurrent direct ayant le même positionnement. En revanche, les grossistes locaux spécialisés dans l'accessoire automobile constituent une concurrence indirecte non référencée auprès des pétroliers mais active localement. L'acteur le plus significatif est Auto Distribution (AD). Il n'y a pas de comparaison chiffrée possible compte tenu de l'atomisation de la concurrence.

6.1.2 Historique et description de l'activité alimentaire

- **Historique**

Le groupe EDA avait été créé en 1988 lors de l'acquisition de grossistes régionaux spécialisés sur le marché de produits alimentaires dits « d'impulsion », et il a poursuivi sa politique de croissance externe au début des années 1990. En 1994, il a réalisé l'acquisition de la société Kantjas SA dans la région lyonnaise et a repris la société Perceval SA dans l'est de la France.

Fin 1998, le Groupe a acquis la société Boularan afin de renforcer son implantation sur tout le tiers Sud de la France.

Aujourd'hui, le Groupe est le seul grossiste à posséder une couverture nationale complète du marché des produits d'impulsion, il est leader sur le marché de la distribution de produits alimentaires consommés pour l'agrément, dans des lieux de passage ou des magasins de proximité : stations-service, petites alimentations, boulangeries, débits de tabac, petites GMS mais aussi collectivités, comités d'entreprises, distribution automatique, grossistes, campings.

Il détient environ 15% de part de marché.

La société EDA regroupe désormais l'ensemble de l'activité de distribution du groupe Selcodis. La société EDA joue le rôle de centrale d'achats et regroupe l'équipe de direction nationale et les services communs aux établissements. Le siège administratif de EDA est situé à Noisy le Grand.

Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 231 M€ (y compris contrat de coopération avec les fournisseurs), l'activité alimentaire emploie près de 800 personnes.

- **Moyens**

Le Groupe possède 8 entrepôts et 10 plateformes d'éclatement, ce qui lui permet d'être toujours à proximité de ses clients. 95% des livraisons sont réalisés sous un maximum de deux jours ouvrables après réception de la commande, et la plupart des livraisons sont effectuées par des camions (flotte de 140 véhicules) appartenant au Groupe et des chauffeurs salariés, ce qui est la garantie d'un contrôle total de la chaîne de livraison.

Le système informatique, performant, permet un contrôle efficace au niveau des marges et une information en temps réel entre le siège central et tous les sites. Tous les représentants sont équipés de micro-ordinateurs portables permettant la prise de commande avec accès au système central. Ils peuvent ainsi envoyer leurs commandes en fin de journée et recevoir automatiquement une mise à jour des fichiers.

Un contrôle strict du cycle des achats et de la gestion des stocks, tant au niveau national que régional est opéré de façon centralisée.

L'organisation maintient un juste équilibre entre les responsabilités en centrale et les responsabilités locales permettant ainsi de gérer au plus juste les stocks et le niveau des quantités à approvisionner.

Depuis 2000, la gamme de produits alimentaires a baissé régulièrement pour passer de 10.000 à 6.000 références (objectif). Le nombre de jours de stock a été maintenu à 30 jours. Dans le même temps, le taux de service s'est amélioré de 90 à 97%.

Le maillage du territoire est réalisé à partir de six entités régionales, chacune ayant un à deux entrepôts et une ou plusieurs plateformes d'éclatement. La surface totale d'exploitation logistique représente environ 58.900 m².

Le Groupe emploie 182 VRP (22% du nombre d'employés du groupe) et 146 chauffeurs-livreurs.

- **Organisation opérationnelle**

Héritage de EDA (Euro Distribution Alimentaire), né en 1988 de l'apparition d'un nouveau mode de consommation dit « d'impulsion », l'entreprise s'est rapidement développée pour devenir aujourd'hui leader sur le marché (30 % de part de marché) de la distribution de produits alimentaires consommés pour l'agrément, dans les lieux de passage ou de proximité.

La société est un grossiste qui vend des produits d'impulsion, principalement dans le domaine alimentaire : produits de pâtisseries (biscuiterie et pâtisserie produite industriellement), produits de confiserie (chocolat et confiserie) et de boissons (sodas et eaux minérales, bières, alcool...).

La société a développé au fil du temps une stratégie de croissance externe, EDA étant devenu le seul grossiste à avoir une véritable couverture nationale du marché français, pour cela, elle possède 8 entrepôts et 10 plates-formes de transfert, ce qui lui permet d'être toujours à proximité de ses clients. La plupart des livraisons sont effectuées par des camions appartenant au Groupe et des chauffeurs salariés, ce qui est la garantie d'un contrôle total de la chaîne de livraison.

Le service offert aux clients est en continuelle progression : il est mesuré et contrôlé quotidiennement. Le traitement d'un million de commandes par an se fait avec un taux de service très élevé.

- **Catalogue de produits**

L'activité alimentaire propose 6.000 produits dédiés entièrement au marché spécifique de l'impulsion classés dans les familles suivantes :

- biscuiterie et pâtisserie produites industriellement,
- produits de confiserie (chocolat et confiserie),
- boissons (sodas, eaux minérales, bières,...).

- **Saisonnalité**

La saisonnalité de cette activité est forte. Elle est marquée d'une part par un mois de décembre particulièrement faible dû à la trêve des confiseurs et d'autre part par une période d'été intense du mois de juin au mois d'août. Ceci en raison de l'accélération de l'activité de vente de boissons et du surcroît de trafic lié aux grandes migrations des périodes de vacances estivales.

- **Concurrents et parts de marché**

Le marché est très fragmenté avec plus de 100 concurrents de taille très différente. Les principaux sont les suivants :

- *Supergroup* (filiale d'I-dis, regroupant les activités logistiques d'Altadis) : le seul véritable concurrent frontal commercialise les mêmes produits à destination des mêmes clients.

Supergroup a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 139 M€.

(Source : comptes de la société dont le siège est situé : 2 rue Louis de Broglie - Parc de l'Esplanade - 77400 St Thibault des Vignes, disponibles au greffe du Tribunal de Commerce de Meaux)

- *Européenne Force 8* : Il commercialise sensiblement les mêmes produits. Il est très spécialisé dans l'approvisionnement ciblé des gestionnaires de parc de distributeurs automatiques de boissons chaudes et froides, et confiserie.

Il approvisionne de manière plus ponctuelle le commerce de proximité et celui de petits grossistes locaux. En conséquence, son activité n'est pas directement comparable à celle du Groupe.

Le chiffre d'affaires 2004 ressort à 174 M€. Les comptes n'ont pas été déposés depuis cette date.

(Source : comptes de la société dont le siège est situé : 119 avenue de Choisy - 94190 Villeneuve SaintGeorges, disponibles au greffe du Tribunal de Commerce de Créteil)

- Aldis Service Plus, filiale de Transgourmet : joint venture du groupe de distribution allemand REWE et du suisse Coop.

Aldis Service Plus travaille essentiellement sur les boulangeries – pâtisseries (enseigne Comptoir des Artisans) et la restauration hors foyer (RHF, enseigne Aldis). Il travaille de manière plus secondaire avec les réseaux autoroutiers des pétroliers.

Son activité n'est donc pas directement comparable à celle du Groupe.

En 2006, Aldis Service Plus a réalisé un chiffre d'affaires de 968 millions d'euros avec une croissance de 15,5 % par rapport à 2005.

(Source : comptes consolidés de la société dont le siège est situé : 1 A 11 Rue du Puits Dixme - 94310 Orly, disponibles au greffe du Tribunal de Commerce de Créteil)

- **Activités soumises à des statuts fiscaux spécifiques**

La part de chiffre d'affaires réalisée avec les boissons alcoolisées est soumise au respect des règlements fiscaux et douaniers correspondants. Elle est inférieure à 10% du chiffre d'affaires annuel.

6.1.3 Les synergies entre les activités du Groupe

L'activité alimentaire approvisionne, pour 35 % de son chiffre d'affaires, la même clientèle que l'activité non alimentaire.

Par ailleurs, la gamme des produits alimentaires distribués auprès des pétroliers est parfaitement complémentaire de la gamme non alimentaire.

Les principales synergies sont :

- dans le domaine de la logistique et des transports

Les moyens logistiques ne sont pas doublés, tant pour ce qui concerne les dépôts que pour la flotte de véhicules. Cette compatibilité totale doit permettre de rationaliser davantage les flux logistiques et abaisser sensiblement le coût du transport dans les charges de chaque société, poste important (entre 6 et 7% du chiffre d'affaires).

Les dépôts parisiens des deux activités ont été regroupés en 2005 sur un nouvel entrepôt de 17.000 m² à Combs la Ville.

Pour le transport, l'activité non alimentaire sous-traite actuellement ses expéditions en province (70% du volume total) alors que l'activité alimentaire dispose de sa propre flotte et n'a recours aux transporteurs externes que pour écrêter les surcroûts saisonniers d'activité.

- dans les domaines des outils commerciaux et de gestion

L'évolution naturelle des modes de relation commerciale avec des réseaux tels que ceux des pétroliers nécessite des investissements importants notamment dans le domaine des systèmes d'information.

De plus, la recherche d'amélioration de productivité sur la composante logistique impose de disposer de systèmes performants et communs aux deux sociétés.

Le regroupement des activités permet également la rationalisation des installations informatiques, coûteuses.

- dans le domaine de l'action commerciale sur le terrain

Les équipes commerciales ont été redéployées sur 2007 et ont été spécialisées par type de marché, afin d'améliorer l'efficacité commerciale et répondre aux attentes clients avec des offres ciblées. Ainsi, une force de vente a été dédiée exclusivement à la clientèle des stations-service, afin de présenter conjointement l'offre

non alimentaire et l'offre alimentaire. De même, il a été mis en place une force de vente dédiée à la GMS, une autre à la Distribution Automatique et une autre dédiée aux clients de proximité.

6.2 Données globales des chiffres d'affaires par activité des trois derniers exercices

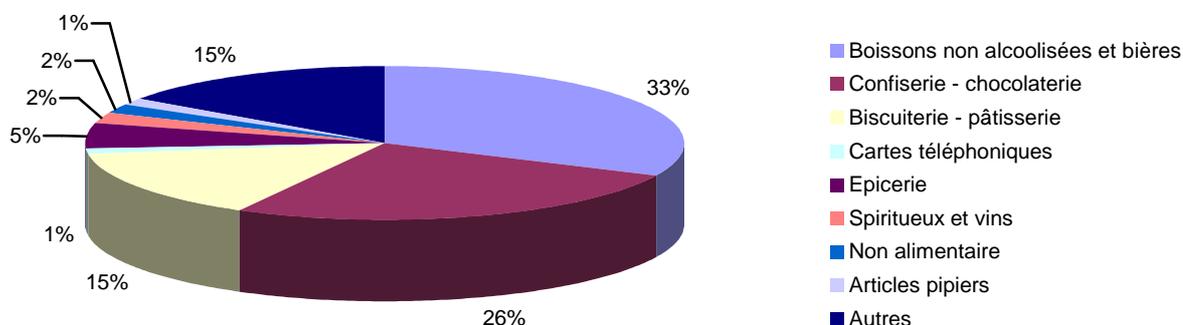
6.2.1 Activité non alimentaire

en millions d'euros	2005	en %	2006	en %	2007	en %
Boutique	13,8	48,9	10,7	41,1	9,3	44,9
Bazar	4,5	16,0	3,8	14,6	2,4	11,6
Consommable & équipement	1,8	6,4	1,6	6,1	1,4	6,8
Baie	0,4	1,4	0,3	1,3	0,2	1,0
Autres (hors segment pétroliers)	7,7	27,5	9,6	36,9	7,4	35,7
Total	28,2	100,0	26,0	100,0	20,7	100,0

6.2.2 Activité alimentaire

en millions d'euros	2005	en %	2006	en %	2007	en %
Boissons non alcoolisées et bières	73,3	31,0	70,7	31,9	74,2	32,0
Confiserie – chocolaterie	64,9	27,4	59,2	26,7	60,0	25,9
Biscuiterie – pâtisserie	34,1	14,4	32,4	14,6	34,6	14,9
Cartes téléphoniques	9,9	4,2	7,3	3,3	2,3	1,0
Epicerie	8,3	3,5	9,7	4,4	12,1	5,2
Spiritueux et vins	6,3	2,7	6,0	2,7	5,5	2,4
Non alimentaire	5,2	2,2	4,5	2,0	4,1	1,8
Articles pipiers	4,0	1,7	3,6	1,6	3,1	1,3
Autres	30,7	13,0	27,7	12,6	35,7	15,4
Total	236,7	100,0	221,1	100,0	231,6	100,0

Répartition du CA de l'activité alimentaire au 31 décembre 2007



En 2007, le Groupe s'est recentré sur ses cœurs de métier que sont la confiserie, la biscuiterie, et l'épicerie. De nombreuses innovations, notamment sur la confiserie, ont dynamisé son activité.

6.3 Information sur la dépendance

6.3.1 Vis-à-vis des clients

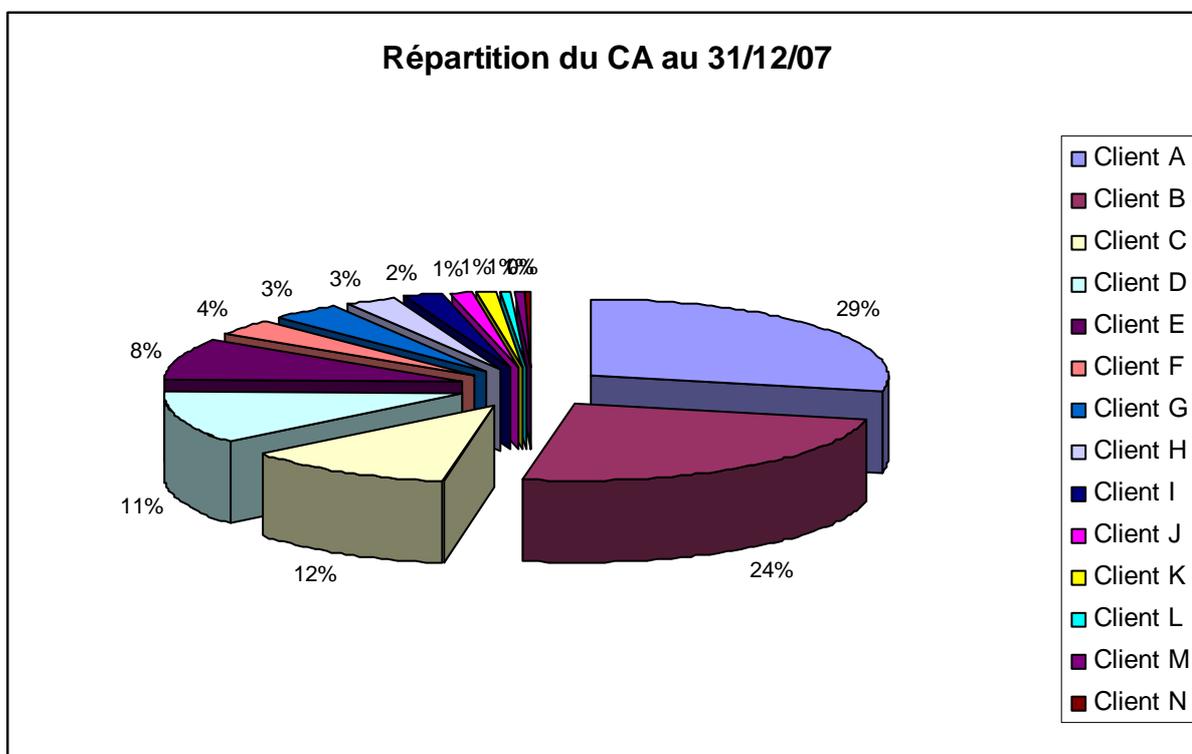
6.3.1.1 Activité non alimentaire

Même si le « client point de vente » (station-service) est capillaire, il n'en reste pas moins vrai que la relation avec lui est subordonnée au maintien d'un contrat de référencement avec l'enseigne du réseau pétrolier.

Il existe donc une dépendance forte car tous les pétroliers sont clients du Groupe et une perte serait difficilement remplaçable dans un court délai.

En contrepartie, ce jugement est à tempérer par le fait que le Groupe est un des seuls prestataires de services véritablement spécialisé dans son domaine, ce qui représente un avantage concurrentiel fort.

Le Groupe a su développer une stratégie de niche et aucun autre concurrent n'est apparemment configuré comme lui à ce jour.



6.3.1.2 Activité alimentaire

Il existe également une dépendance forte à l'égard des pétroliers car tous sont clients et une perte serait difficilement remplaçable dans un court délai. La part du Groupe sur le marché des distributeurs pétroliers est de l'ordre de 59%. Toutefois, aucun des pétroliers ne représentent plus de 10% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2007. Cette situation est évolutive, les contrats étant renouvelés périodiquement.

Les distributeurs pétroliers sont principalement :

- TOTAL (organisé en trois réseaux, les deux premiers étant intégrés).

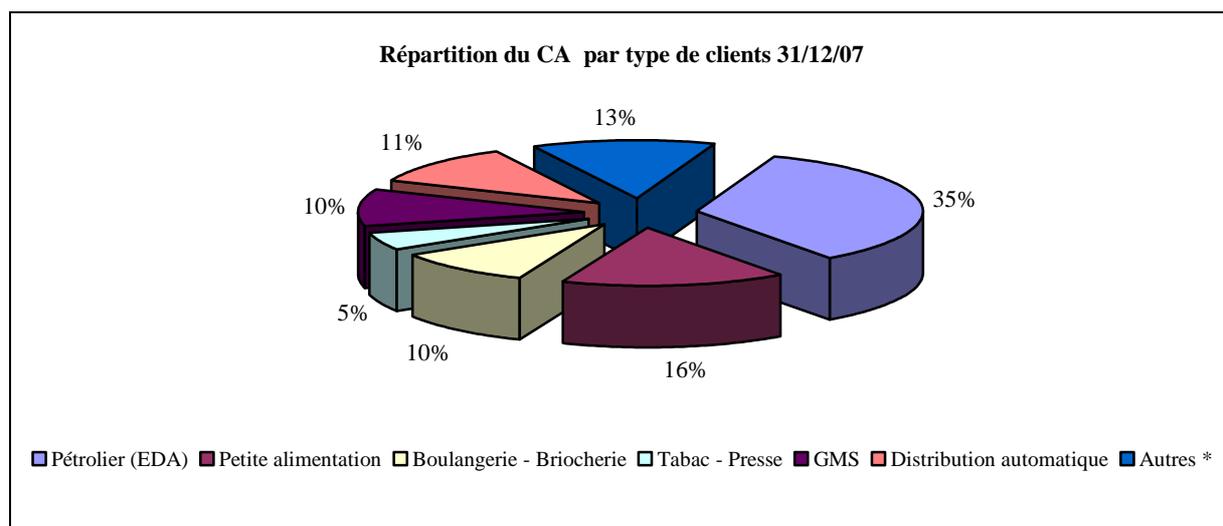
- réseau autoroute au travers de sa filiale Argedis
Les fournisseurs d'Argedis sont EDA et Aldis.
- réseau intégré hors autoroute (grandes stations de ville et axes de jalonnement) au travers de sa filiale Proseca
- réseau maillage
Ce réseau comprend les gérants mandataires qui exploitent un fonds de commerce appartenant à TOTAL et les indépendants qui sont propriétaires de leur fonds de commerce liés par un contrat d'enseigne avec TOTAL.
Sur ce réseau, son concurrent principal est Supergroup.

▪ ESSO, BP, AGIP, AVIA et SHELL

Avec chacun de ces pétroliers, le Groupe dispose de contrats de référencement.

Vis-à-vis des autres clients (petits commerces de proximité, indépendants), il n'existe pas de dépendance. En effet, cette clientèle (boulangerie – pâtisserie, petites alimentations, tabac, etc....) est un segment sur lequel le Groupe a encore un potentiel de progression de part de marché variant de 15 à 25% selon les types de commerce. Ce secteur est bien maîtrisé par la force de vente.

En 2007, le Groupe a livré 30.000 clients répartis sur toute la France avec une fréquence hebdomadaire, à quinzaine ou mensuelle, selon leur potentiel.



* Autres : Cette catégorie regroupe tous les autres commerces alimentaires (boucheries, fromageries, ...) ou non alimentaires (cinéma, forains, ...) les campings, les comités d'entreprise et les collectivités. D'une manière générale, elle regroupe tout ce qui est saisonnier.

6.3.2 Vis-à-vis des fournisseurs

6.3.2.1 Activité non alimentaire

Le premier fournisseur du Groupe, B.R (fournisseur de filtres), représente 15% des achats au 31 décembre 2007. Il existe des offres alternatives sur ce type de produits. En conséquence, ce volume d'achat n'entraîne aucune dépendance pour l'entreprise.

80% des achats étant réalisés auprès de 22 fournisseurs, aucun ne provoque de véritable dépendance pour l'entreprise.

- Liens contractuels

Les contrats sont annuels et stipulent les conditions d'achat de l'année. Ils sont négociés à date anniversaire, ce qui donne à la fois sécurité et aussi souplesse d'approvisionnement.

- Exclusivité

Le Groupe ne recherche pas d'exclusivité pour garder sa liberté d'approvisionnement.

- Importations

Le Groupe n'est pas soumis à des contraintes compte tenu de son faible niveau d'achat hors CEE.

- Livraisons

Les fournisseurs livrent majoritairement à la commande et minoritairement sur programme, ce qui réduit les risques de stock.

- Règlements

En 2007, le délai moyen de règlement a été de 55 jours avec une majorité des règlements à 60 jours, date de facture.

6.3.2.2 Activité alimentaire

Le Groupe s'approvisionne principalement auprès de 35 fournisseurs (60% des ventes du groupe proviennent de 15 fournisseurs). Le premier fournisseur représente moins de 12% des achats et le deuxième représente 6%.

Les produits sont généralement fabriqués par les grandes multinationales du secteur de l'agroalimentaire.

Les plus grands fournisseurs sont les suivants :

- secteur boissons : Coca Cola, Heineken, Kronenbourg, Orangina / Schweppes, Saeme Danone, Pepsico et Bavaria
- secteur confiserie : Mars Chocolat France, Cadbury, Solinest, Ferrero, Haribo, Kraft Food, Nestlé
- secteur biscuiterie : Club Restauration (LU), Fournée Dorée, Bahlsen / Saint Michel, Colibri.

Les fournisseurs du Groupe livrent directement les enseignes de supermarchés et d'hypermarchés représentant entre 80 et 85% de la consommation alimentaire. Toutefois, les industriels de l'agroalimentaire ont besoin de grossistes tel que le Groupe pour livrer les points de vente en réseau ou fortement disséminés (comme les commerces de proximité) pour de petites ou moyennes quantités.

- Liens contractuels

Les contrats sont renégociés annuellement et stipulent les conditions d'achat de l'année.

- Exclusivité

Il n'y a pas de contrats exclusifs.

- Importations

Les importations sont peu significatives aujourd'hui. Néanmoins, la société recherche des contrats d'exclusivité à l'importation, notamment dans les produits de confiserie et biscuiterie à marque du pays d'origine.

- Livraisons

Elles se font sur appel et bientôt sur programme glissant pour optimiser la chaîne logistique et se rapprocher de la notion de juste à temps.

- Règlements

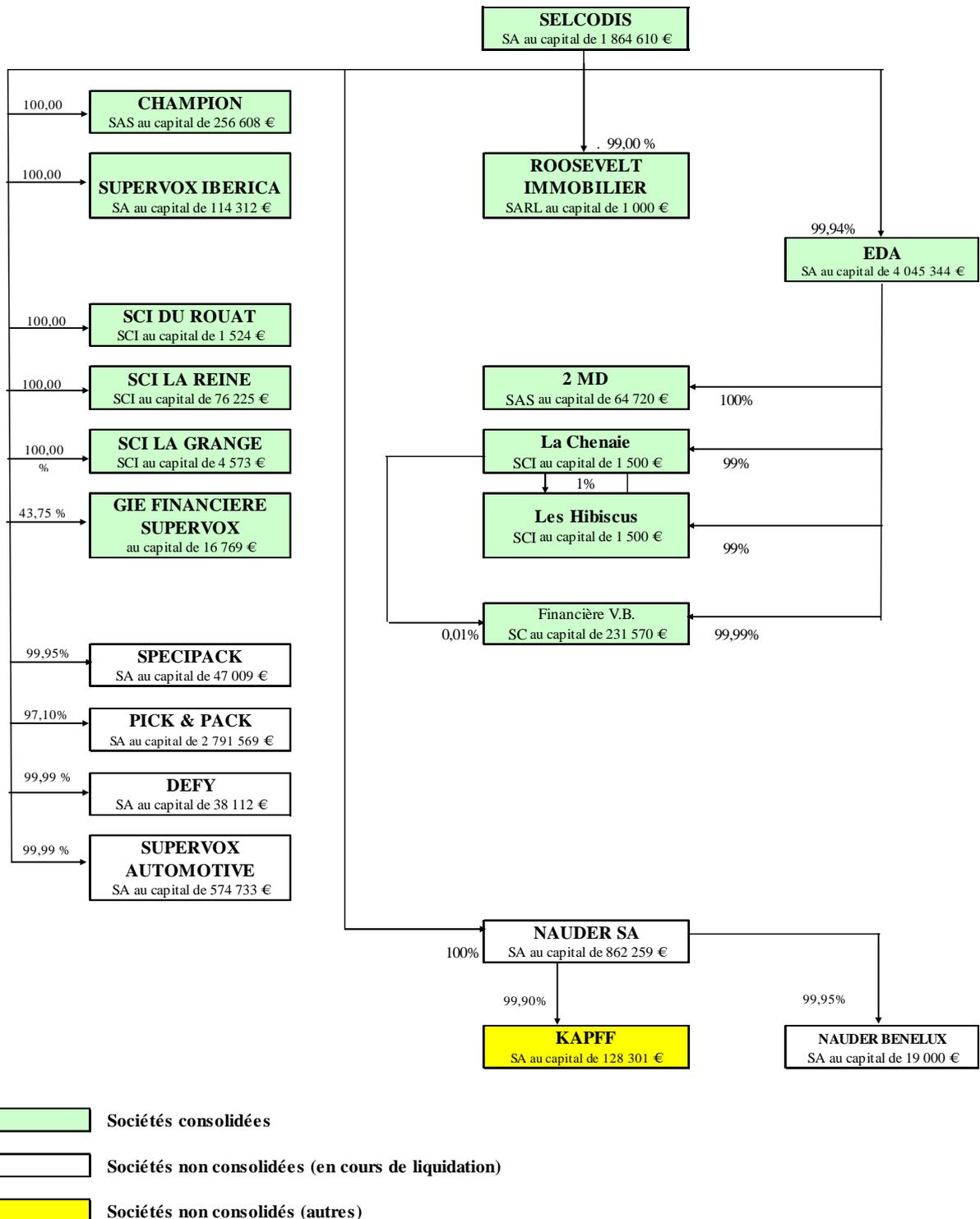
En 2007, le délai moyen de règlement a été de 50 jours avec une majorité des règlements à 30 jours et 60 jours, date de facture ou fin de mois.

6.4 Événements exceptionnels ayant influencé l'activité du Groupe

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur l'activité de Selcodis.

CHAPITRE VII – ORGANIGRAMME

7.1 Organigramme au 31 décembre 2007



La seule société non consolidée qui n'est pas en cours de liquidation est :

- Kapff, sa mère (Nauder SA) étant en liquidation et elle-même n'ayant aucune activité.

Les actifs essentiels du Groupe se situent exclusivement dans la société EDA SA et ses filiales dont les activités sont présentées au § 6.1. Les autres sociétés en dehors de celles en cours de liquidation n'ont pour l'instant pas d'activité mais pourront être réactivées dans le cadre du développement futur du Groupe.

L'activité non alimentaire détenait un seul entrepôt en région parisienne pour livrer toute la France, alors que l'activité alimentaire disposait de plusieurs dépôts sur toute la France (dont un à Fontenay sous bois, près de Paris). Depuis juillet 2005, les 2 entrepôts de la région parisienne ont été regroupés sur un seul site de Combs la Ville (77), au sein d'une même société juridique (EDA Nord). Ce regroupement effectué dans le cadre de la réorganisation juridique présentée ci-dessous, s'est concrétisé en février 2006 par le changement de dénomination sociale de Eda Nord SAS en Oeda Services SAS, puis en janvier 2007 par la fusion de cette filiale dans EDA SA.

7.2 Restructuration juridique du Groupe

Première opération (fusions 2005)

Pour assurer une optimisation opérationnelle optimale et dans le souci d'une simplification de l'organigramme du groupe afin d'en rationaliser la gestion et d'en réduire les coûts de fonctionnement, une 1^{ère} réorganisation juridique a été réalisée au cours de l'exercice 2005.

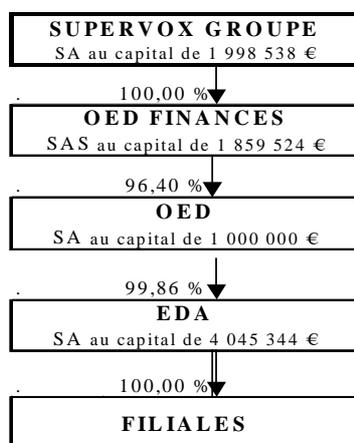
a) En date du 23 novembre 2005, la société OED a fait apport de sa branche complète et autonome d'activité de distribution, d'accessoires pour automobiles et automobilistes, et de logistique à la société EDA NORD, une des filiales de EDA. Cette opération prolonge et concrétise le rapprochement entre les activités et le personnel des deux sociétés qui avait été initié, en juillet 2005, par le regroupement des entrepôts de la région parisienne sur un seul site, à Combs-la-Ville (77). L'apport a été soumis à l'approbation des actionnaires et des associés des deux sociétés le 31 décembre 2005.

b) La société OED, débarrassée de son activité opérationnelle a fait l'objet, en date du 30 novembre 2005, d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP), cette opération étant devenue définitive le 31 décembre 2005.

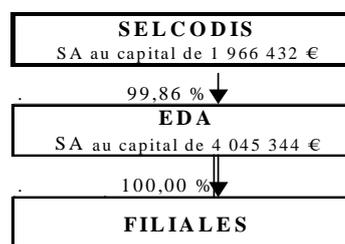
c) Le 30 novembre 2005, le Conseil d'administration de la société SELCODIS, associé unique de la société OED FINANCES a prononcé la dissolution anticipée de cette société selon la procédure visée à l'article 1844-5 du Code civil.

A l'issue de cette réorganisation, l'organigramme opérationnel du Groupe a évolué de la façon suivante :

Avant opération juridique



Après opération juridique



Deuxième opération (fusion 2006)

Le groupe EDA détenait, début 2006, 12 filiales régionales d'exploitation. Cette organisation entraînait des lourdeurs administratives qui ne sont plus justifiées dans un ensemble qui exerce le même métier et fonctionne de façon de plus en plus intégrée. Chaque société bénéficiait d'une autonomie comptable et juridique qui alourdissait et renchérisait les opérations de clôture et de contrôle.

Toujours dans un souci de rationalisation et de simplification administratives, le Groupe a procédé, fin 2006, à une série de transmissions universelles de patrimoines pour réduire le nombre d'entités avec effet au 1^{er} janvier 2007.

Ce regroupement permet de limiter les tâches administratives et par conséquent de se concentrer et de travailler sur une approche analytique de l'activité plus performante et judicieuse, d'harmoniser les plans comptables et les procédures, de mettre en place un contrôle interne répondant aux besoins et de réduire les coûts.

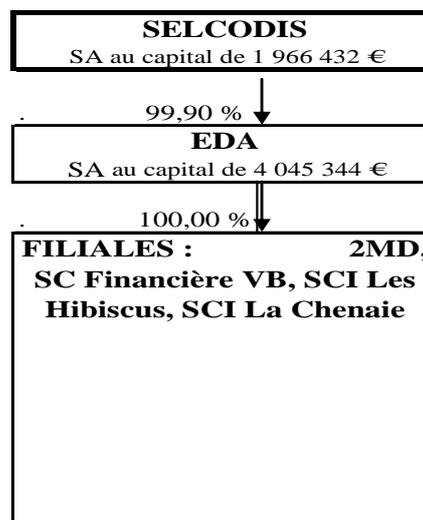
Seules les sociétés 2MD, SCI LA CHENAIE, SCI LES HIBISCUS et FINANCIERE VB ne sont pas concernées par cette opération juridique, puisqu'elles n'ont pas un objet social de même nature.

A l'issue de cette seconde réorganisation, l'organigramme opérationnel a évolué de la façon suivante :

Avant opération juridique



Après opération juridique



CHAPITRE VIII - PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1 Propriété immobilière et location immobilière

Le siège administratif du Groupe se trouve à Noisy le Grand.

Société ou établissement	Localisation	Superficie totale m ²	Etat	Effectifs hébergés *
Selcodis	Auterive	7.267	Locataire	1
EDA Sud Ouest	Albi	8.057	Propriétaire	113
	Lunel	2.151	Propriétaire	24
EDA Nord	Lievin	7.200	Propriétaire	80
	Combs la Ville	17 157	Locataire	96
	Oissel 76		Locataire	4
EDA Sud Est	Bourgoin	12.200	Propriétaire	97
	Rousset	5.920	Locataire	47
	Clermont Ferrand	250	Locataire	3
	Cannes La Bocca			2
EDA Centre Ouest	Parthenay	5.570	Propriétaire	73
	Boulazac (Périgueux)	1.200	Locataire	23
	Chateauroux			0
	Saint Loubes (Bordeaux)	200	Locataire	3
EDA Bretagne Ouest	Pontivy	6.448	Propriétaire	68
EDA Nord Est	Verdun	5.243	Propriétaire	74
	Dijon (bâtiment)	4.575	Propriétaire	11
	Ste Croix en Plaine	900	Locataire	49
EDA	Noisy	1.500	Locataire	54
2MD	Viennay	3.215	Propriétaire	23

* effectifs en CDI au 31 décembre 2007

8.2 Impact environnemental

Le Groupe n'a pas connaissance de risques environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec ses activités affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de leurs équipements.

CHAPITRE IX - EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE

9.1 Situation financière et résultats

Le chiffre d'affaires ressort à 211 171 K€ et le résultat opérationnel est de – 4 880 K€. (Cf. paragraphe 7.3 – annexe des comptes consolidés).

- **Holding**

Sur l'année 2007, la holding n'a généré aucune activité directe. Les charges sont principalement dues à l'occupation des locaux d'Auterive et à des honoraires.

Le résultat financier, résultant de la prise en compte de la rémunération du compte courant de l'actionnaire (4,21% l'an).

- **Pôle distribution**

En 2007, la société EDA a poursuivi le redéploiement de ses activités et a su remplacer une perte de chiffre d'affaires de 10 M€, correspondant au volume de cates téléphoniques et à l'effet report du non renouvellement de contrats pétroliers de 2006, par le redéploiement sur les marchés « Distribution Automatique » et « GMS ». EDA maintient sa position de leader sur le marché « Pétroliers » au travers du renouvellement sur 2007 de 2 contrats importants.

La baisse du résultat opérationnel au 31 décembre 2007 s'explique principalement :

- par une érosion de la contribution liée :
 - à une légère baisse d'activité de 2 M€
 - à une érosion du taux de marge qui s'explique par l'évolution du mix marché et produits. Il faut noter une perte complémentaire de contribution sur l'activité non Alimentaire, conséquence d'une concurrence accrue sur ce marché.
- par une insuffisance de la baisse des charges :

Les charges sont constituées des charges opérationnelles et des charges non récurrentes.

- pour ce qui est des charges opérationnelles, nous constatons une baisse significative, liée au transfert du volume Pétroliers non renouvelé réalisé sans force de vente et du volume des cartes téléphoniques ne nécessitant pas de préparation de commande ni de coût de transport, vers des segments à coûts de production plus importants (Distribution Automatique).
- pour ce qui est des évènements non récurrents, ils ont impacté à la hausse les charges d'exploitation à hauteur de 1 122 K€, correspondant principalement à des indemnités de départ (650 K€) et à des honoraires d'avocats et d'audit (302 K€).

Et plus précisément :

✓ **Au niveau du bilan**

Les principales variations des postes de bilan sont expliquées en détail dans l'annexe consolidée.

Globalement, il ressort que :

- L'actif non courant ressort à 34.995 K€ en 2007 contre 41.260 K€ en 2006. Les principales variations proviennent :

- ✓ Des dotations aux amortissements de l'exercice 1 181 K€
- ✓ Des acquisitions de l'exercice..... 411 K€
- ✓ Des cessions nettes ou mises au rebut réalisées à hauteur de 818 K€
- ✓ Du reclassement de la retenue de garantie « factor »
en autres créances..... 2 790 K€
- ✓ Du reclassement d'immos en Actifs destinés à être cédés..... 2 224 K€
- ✓ De la baisse du niveau d'impôts différés..... 444 K€

- L'actif courant ressort à 61 416 K€ en 2007 contre 59 986 K€ en 2006. Les principales variations proviennent :

- ✓ D'une augmentation des stocks 1 080 K€
- ✓ D'une baisse des clients et des autres créances (*)..... 1 429 K€
- ✓ D'une baisse de la Trésorerie 445 K€
- ✓ Du reclassement d'immos en Actifs destinés à être cédés..... 2 224 K€

(*) Cette baisse aurait été accentuée de 2 790 K€, sans le reclassement de la retenue de garantie factor de la partie fixe (classée, par le passé, en Immobilisations financières).

- Les provisions pour risques et charges ressortent à 3 188 K€ en 2007 contre 3 771 K€ en 2006.

- Les dettes ressortent globalement à 107 658 K€ en 2007 contre 104 403 K€ en 2006. Les principales variations proviennent :

- ✓ D'un apport de l'actionnaire en compte courant. 3 717 K€
- ✓ De l'augmentation des dettes financières, suite à la création
d'obligations..... 3 000 K€
- ✓ De l'augmentation du poste Fournisseurs..... 7 443 K€
- ✓ D'une diminution du compte courant avec le factor..... 4 598 K€
- ✓ De la diminution des concours bancaires..... 1 932 K€
- ✓ D'une diminution des produits constatés d'avance..... 1 423 K€
- ✓ D'une diminution des dettes fiscales et sociales..... 1 986 K€

✓ **Au niveau du compte de résultat**

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2007 à 211 171 K€ contre à 213 543 K€ en 2006.

Le résultat opérationnel ressort à <4 880> K€ en 2007 contre <2 544> K€ en 2006.

Les dotations nettes aux amortissements et provisions s'élèvent à <1 514> K€ contre 1 314 K€ en 2006.

Le résultat financier ressort à <2 755> K€ en 2007 contre <2 006> K€ en 2006.

Le résultat avant impôts des entreprises intégrées fait ressortir une perte de <7 635> K€ contre une perte de <4 550> K€ en 2006.

Le résultat net des entreprises intégrées ressort à <7 364> K€ à comparer à un résultat de <4 892> K€ pour 2006.

✓ **Au niveau du tableau de financement**

Le tableau de financement consolidé 2007 est présenté dans l'annexe consolidée. La capacité d'autofinancement se situe à <5 306> K€ contre <3 965> K€ en 2006. La variation du besoin en fonds de roulement est de 2 220 K€. Les flux liés aux investissements dégagent un solde positif de 455 K€. Les flux des opérations de financement présentent un solde positif de 689 K€.

L'ensemble de ces flux se traduit par une variation de la trésorerie passant :

- ✓ d'une trésorerie nette passive de<3.471> K€
- ✓ à une trésorerie nette passive de<4.756> K€

soit une détérioration globale nette de 1 285 K€.

9.2 Facteurs de nature gouvernementale pouvant influencer sensiblement les opérations du Groupe

Impacts liés à la Loi Dutreil :

La société a fait procéder à un audit spécifique afin de mesurer les conséquences de la fusion qui est effective depuis le 31 décembre 2006 (voir chapitre VII), suite à l'entrée en vigueur de la loi Dutreil du 2 août 2005 qui a pour objectif à la suite de la loi Galland (1996) d'améliorer les relations entre les fournisseurs et les distributeurs.

A ce titre, même si elle considère qu'il peut y avoir des différenciations entre les clients, elle rappelle l'interdiction des discriminations. Dès lors, toute société doit offrir à ses clients un seul jeu de conditions de vente et de tarifs.

Dans la mesure où la constitution d'une société résulte de la fusion de plusieurs sociétés, elle doit s'efforcer d'arriver dans les meilleurs délais à offrir à ses clients un seul jeu de tarifs et de conditions de vente, par conséquent, la nouvelle société telle qu'issue de la fusion devra obligatoirement harmoniser ses conditions générales de vente et l'ensemble des tarifs de ses différents sites en une version commune de conditions juridiques et tarifaires qui devront être appliquées sans discrimination à tous les clients du territoire.

Après un examen de la situation et l'organisation de diverses réunions et entretiens, il paraît raisonnable de considérer que dans la mesure où la réorganisation des conditions tarifaires et financières s'effectuera par étapes successives sur une durée normale n'excédant pas trois ans, et étant entendu que de nombreuses démarches ont d'ores et déjà été entreprises par la société, il n'y a pas lieu de craindre que cette réorganisation entraîne des risques financiers particuliers pour la société, l'analyse de l'impact éventuel lié à la mise en conformité de la loi Dutreil, ne démontrant pas de risques financiers pour le Groupe.

CHAPITRE X - TRESORERIE ET CAPITAUX

(Voir Chapitre XX, paragraphe 20.1 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société, tableau consolidé des flux de trésorerie, voir également Chapitre IV – risque de liquidité).

Evolution des flux de trésorerie exercices 2006 et 2007

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
TRESORERIE AU 1ER JANVIER	-3 471	-10 165
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-7 374	-4 892
Amortissements et provisions nets des reprises	1 087	-1 369
Actualisation des dettes et créances long terme		
(Plus) ou moins value sur sortie d'actifs	-1 472	-70
Neutralisation du résultat sociétés mises en équivalence		
Résultat de déconsolidation		
Coût de l'endettement financier net	2 724	2 025
Charges d'impôt (exigible et différé)	-271	341
Capacité d'autofinancement	-5 306	-3 965
Impôts versés	-	- 155
Variation sur clients et autres créances	3 139	5 007
Variation sur fournisseurs et autres dettes	- 919	6 569
Impact déconsolidation du GIE		
Incidence variation de périmètre		
Flux nets de trésorerie opérationnels	-3 086	7 456
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-241	-348
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-79	-405
Acquisitions immobilisations financières	-135	-
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	147
Cessions d'immobilisations corporelles	79	1 061
Cessions immobilisations financières	1 478	298
Incidence de variations de périmètre	10	-
Flux nets de trésorerie sur investissements	1 112	753
Flux nets de trésorerie après investissements	-1 974	8 209
FLUX DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	-	-
Augmentation / remboursement net des emprunts	843	3 887
Remboursement du crédit vendeur	2 570	-3 377
Intérêts financiers nets versés	-2 724	-2 025
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	689	-1 515
Variation de la trésorerie	-1 285	6 694
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE	-4 756	-3 471
	31-déc-07	31-déc-06
Trésorerie et équivalents actifs	505	950
Concours bancaires	-2 069	-4 001
Dettes financières court terme	-3 192	-420
Trésorerie nette	-4 756	-3 471

Les principales variations du tableau de flux proviennent des postes du BFR. Les investissements sont en baisse par rapport à l'année précédente. Le factor est utilisé au 31 décembre 2007 à hauteur de 15 M€ (pour un montant au 31 décembre 2006 de 19,6 M€).

A noter : La saisonnalité de l'activité conduit à constater un pic de BFR durant la période d'été et un creux en hiver. Le niveau des besoins est significativement supérieur au 30 juin.

Aucune stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique n'a influé, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur, à l'exception de la loi du 2 août 2005, dite « Loi Dutreil », dont les impacts sur les activités du Groupe sont détaillés au paragraphe 9.2.

Le Groupe a enregistré à la clôture de l'exercice 2007, une détérioration de sa situation de trésorerie à hauteur de 1.285 K€ :

- ✓ Trésorerie nette passive au 31 décembre 2006 <3.471> K€
- ✓ Trésorerie nette passive au 31 décembre 2007 <4.756> K€

Cette évolution résulte de la conjonction des évènements suivants :

- ✓ Une capacité d'autofinancement négative de - 5.306 K€
- ✓ Une diminution du besoin en fonds de roulement de 2.220 K€ principalement lié à :
 - Une augmentation des stocks qui a un impact négatif de 1.080 K€ en 2007
 - Une détérioration du recouvrement des créances clients à plus de 60 jours pour un montant de 785 K€
 - Une amélioration de 700 K€ par la baisse des cessions de créances clients au factor.
 - Une amélioration de 7.443 K€ des délais de paiement des fournisseurs
 - Une diminution du poste « Autres dettes », notamment avec la baisse ponctuelle du tirage sur le factor (4.598 K€), la diminution des dettes fiscales et sociales (1.986 K€) et la baisse des Produits constatés d'avance (1.420 K€).
- ✓ Des investissements limités à 455 K€
- ✓ Des cessions d'actifs générant 1.557 K€ de flux de trésorerie positifs
- ✓ Une augmentation de la dette sur opération de financement, qui s'est élevée à 689 K€.

CHAPITRE XI - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11.1 Recherche et développement

Au cours des 3 derniers exercices, les activités de distribution des filiales n'ont pas nécessité d'investissement en termes de recherche et développement.

11.2 Brevets et licences

Les sociétés du Groupe ne détiennent ni brevets, ni licences.

11.3 Marques

Les marques du Groupe sont déposées sur le territoire national. Elles sont suivies par un cabinet juridique et une veille systématique est en place.

Pour son activité non alimentaire, le Groupe a des marques propres qui sont essentiellement C9 (petits produits d'entretien) et CAREX (liquide lave-glace).

Pour son activité alimentaire, les marques propres du Groupe sont essentiellement :

- dans la confiserie, pochettes surprises : Jim Tonic,
- dans la biscuiterie et pâtisserie alimentaire : Elan d'Or et Elan Gourmand.

Elles représentent environ 6% des ventes.

Ce segment en développement (progression du chiffre d'affaires régulière) assure une meilleure différenciation.

CHAPITRE XII - INFORMATION SUR LES TENDANCES

Les tendances développées ci-dessous ne constituent pas des prévisions ou des estimations du bénéfice au sens du Règlement Européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 pris en application de la Directive 2003/71/00 du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003.

12.1 Evénements récents

12.1.1 Refinancement partiel de l'immobilier

EDA a concrétisé en mars 2008 la vente de 3 bâtiments (Bourgoin, Pontivy et Liévin) pour un montant de 8,25 millions d'euros. Cet apport en trésorerie a permis le remboursement des obligations émises en 2007 sur EDA SA. Ces 3 bâtiments sont conservés en location.

Un projet de cession du bâtiment de Dijon est en cours pour un montant de 1,2 million d'euros et ne sera pas conservé en location, si le projet abouti.

12.1.2 Chiffres d'affaires comparés

Normes IFRS – (Publication Balo du 14 mai 2008)
(en milliers d'Euros) – Données non auditées par les commissaires aux comptes

1° Société-mère Selcodis SA :

	2008	2007
Premier trimestre		
Prestations de service	9	14
Total 1 ^{er} trimestre	9	14

2° Groupe Selcodis :

Premier trimestre		
Ventes de marchandises	52.249	48.359
Ventes de production	62	66
Prestations de services	1	45
Total 1 ^{er} trimestre	52.313	48.471

Soit par branche d'activité	2008	2007
Distribution Alimentaire	49.164	43.095
Distribution Non Alimentaire	3.139	5.362
Autres	9	14
Cumul fin 1 ^{er} trimestre	52.313	48.471

La holding n'a généré aucune activité directe sur le 1^{er} trimestre 2008.

Sur le pôle Distribution, le chiffre d'affaires est en augmentation de 7,9 %. Les bonnes performances réalisées sur les réseaux pétroliers et le segment de la Distribution Automatique expliquent en grande partie cette évolution.

12.2 Perspectives d'avenir

La restructuration financière de la holding et la simplification juridique de sa branche opérationnelle étant terminées, l'année 2008 est placée sur un objectif de restauration d'un niveau d'exploitation maîtrisé, avec la poursuite de la mise en œuvre d'actions de sécurisation des marchés et de diversifications basées sur :

- la rationalisation du circuit traditionnel
- le développement de la Distribution Automatique
- l'élargissement de l'offre logistique vers la GMS
- la mise en veille active des circuits potentiels, en particulier, celle de la restauration chaînée

Cette consolidation des circuits de distribution s'accompagne d'une amélioration d'une offre produit vers :

- une offre complémentaire hors fournisseurs nationaux
- le développement des marques propres
- des partenariats d'exclusivité avec des fournisseurs ou des centrales d'achats
- une mise en veille active de l'évolution de la distribution des produits frais

Enfin, la réorganisation opérationnelle en cours devrait permettre de constater de nouvelles économies de charges par une concentration managériale et une adaptation des moyens logistiques et des fonctions transverses.

Les actions commerciales engagées et les économies de charge programmées vont permettre de consolider la position d'EDA sur son marché.

CHAPITRE XIII - PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Le Groupe ne souhaite pas communiquer de prévisions ou estimations quant à ses résultats.

CHAPITRE XIV - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

14.1 Composition du Directoire et du Conseil de Surveillance de la Société

Le 26 avril 2007, Monsieur Manuel Garcia a été nommé en tant que membre du Directoire en remplacement de Monsieur Bernard Roques. Monsieur Bernard Roques a été nommé en tant que membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Madame Monique Bonnot, démissionnaire. La nomination de Monsieur Roques a été ratifiée à l'Assemblée générale annuelle ordinaire du 28 juin 2007.

	Nom	Age	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président du Directoire	Bernard Perez	58 ans	20/12/2006	-	20/12/2010
Membre du Directoire	Manuel Garcia	56 ans	26/04/2007	-	20/12/2010

Par ailleurs, depuis le 26 avril 2007, le conseil de surveillance est composé des membres suivants :

	Nom	Age	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président du Conseil de surveillance	Lucien Selce	42 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Bernard Roques	58 ans	26/04/2007	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Vice-président du CS Membre du CS	François-Louis Vuitton	52 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Cyril Court	41 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Mandats sociaux détenus dans d'autres sociétés

Membre du directoire ou du CS	Société
M. Bernard Perez	<p>Groupe Arbel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant de FRANCIAFLEX INDUSTRIES administrateur du GEIE M4 GROUP du 17 avril 2000 au 18 février 2004. - Représentant de la société FRANCIAFLEX INDUSTRIES au sein de la société BAIE OUEST du 28 février 2001 au 28 juillet 2006. - Représentant de la société FRANCIAFLEX INDUSTRIES au sein de la société STORES ENSEIGNES PUBLICITES du 9 mars 2001 au 4 novembre 2003. - Administrateur et président de la société FERMOBA INDUSTRIES du 7 février 2003 au 24 mars 2004. - Administrateur et président de la société FERMOBA EST INDUSTRIES du 7 février 2003 au 24 mars 2004. - Administrateur et président de la société FERMOBA NORD INDUSTRIES du 7 février 2003 au 24 mars 2004. - Administrateur et président de la société STORISTES DE France du 25 mars 2003 au 30 septembre 2006. - Administrateur et Président directeur Général de la société FRANCIAFLEX INDUSTRIES depuis le 10 avril 2003 – société dissoute par transmission universelle de patrimoine en décembre 2007. - Président de la société ECRAN SYSTEM INDUSTRIES du 28 avril 2003 au 22 décembre 2003. - Directeur Général délégué non administrateur de la société 2F Participations du 29 avril 2003 au 1^{er} juin 2004 - Administrateur et Directeur Général de la société FRANCIAFLEX PARTICIPATIONS depuis le 1^{er} juin 2004. - Administrateur de la société ARBEL du 22 avril 2004 au 29 juin 2004. <p>Groupe Selcodis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de la société PICK & PACK depuis le 26 novembre 1999 – Société en liquidation judiciaire depuis le 30/03/04 - Représentant de la société Selcodis au sein de la société SPECIPACK (EX-SUPERVOX ELECTRICITE) depuis le 26 novembre 1999 – Société en liquidation judiciaire depuis le 30/03/04 - Représentant de la société Selcodis au sein de la société SOCIETE NOUVELLE CHAMPION depuis le 26 novembre 1999 - Administrateur de la société KAPFF depuis le 26 novembre 1999 - Société en liquidation judiciaire depuis le 28/10/03 - Administrateur et Président de la société NAUDER SA depuis le 26 novembre 1999 – société en liquidation judiciaire depuis octobre 2003 - Administrateur d'EURO DISTRIBUTION ALIMENTAIRE depuis le 24 janvier 2002 - Gérant de la société SCI LA REINE depuis le 20 janvier 2000 - Gérant de la société SCI LE ROUAT depuis le 20 janvier 2000 - Gérant de la société SCI LA GRANGE depuis le 20 janvier 2000

	<p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de la SAS Helveticast depuis le 23 novembre 2007 - Président de la SAS GM Les Ponts de Cé depuis le 19 décembre 2007
M. Manuel Garcia	<p>Groupe Arbel</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARFA : Administrateur depuis le 28 avril 2006 - Calfeutrex : Président et Administrateur depuis le 6 mars 2006 - Eurafrex : Président et Administrateur depuis le 30 juin 2006 - Décoglace Industries : Administrateur depuis le 28 avril 2006. Société en liquidation judiciaire depuis le 2 mars 2007 - Fermoba Industries : Administrateur depuis le 27 avril 2006 - Fermoba Nord Industries : Représentant depuis le 27 avril 2006 de la société Fermoba Industries Administrateur - Fermoba Est Industries : Représentant depuis le 27 avril 2006 de la société Fermoba Industries Administrateur - Fermoba Centre Industries : Administrateur depuis le 28 avril 2006
M. Bernard Roques	<p>Groupe Arbel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arbel SA : Administrateur depuis avril 2000 et Directeur Général depuis juin 2004 - 2 F Participations : Administrateur depuis juin 2002 - 2 F Industries : Administrateur depuis avril 2003 – société dissoute par transmission de patrimoine en décembre 2007 - Lormafer : Administrateur de juillet 2002 à décembre 2006 et Président Directeur Général de mars 2006 à décembre 2006 - Arbel Fauvet Rail : Représentant de la société Arbel de mars 1999 à décembre 2005 et Président du Conseil d'Administration depuis mars 2006 - Arbel Investissements EURL et Gérant depuis novembre 2000 – société dissoute par transmission de patrimoine en décembre 2007 - AFBS EURL : Gérant depuis février 2006 <p>Groupe Selcodis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selcodis : Administrateur de juin 1999 à septembre 2005 - Membre du Directoire de décembre 2006 à avril 2007 et membre du conseil de surveillance depuis avril 2007 - Euro Distribution Alimentaire : Administrateur depuis décembre 2001 - Omnium Européen de Distribution : Administrateur de juin 2000 à décembre 2005 <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - FL Vuitton Gestion et Conseil : Administrateur - Inès de la Fressange : Membre du Conseil de surveillance de 2001 à 2005. Administrateur depuis juin 2005 - SPP : Président depuis février 2004 - IGF / Arbel Fauvet Rail : Président du Directoire depuis janvier 2007
M. Lucien Selce	<p>Groupe Chenard & Walcker</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur et Président de la société WAGRAPAR depuis le 13 août 1999

Groupe Arbel

- Administrateur de la société 2F Participations depuis le 5 février 1998 et Président de la société FRANCIAFLEX PARTICIPATIONS depuis le 1er juin 2004
- Administrateur de la société FRANCIAFLEX INDUSTRIES depuis le 18 février 1998 – Président de la société FRANCIAFLEX INDUSTRIES du 12 février 2001 au 22 mars 2001 – Président de la société FRANCIAFLEX INDUSTRIES du 26 mars 2003 au 10 avril 2003 – société dissoute par transmission universelle de patrimoine en décembre 2007
- Administrateur de la société ARBEL FAUVET RAIL depuis le 30 mars 1998
- Administrateur de la société FERMOBA INDUSTRIES depuis le 7 avril 2000 et Président de la société FERMOBA INDUSTRIES du 12 février 2001 au 22 mars 2001
- Administrateur de la société FERMOBA EST INDUSTRIES depuis le 7 avril 2000 et Président de la société FERMOBA EST INDUSTRIES du 12 février 2001 au 28 février 2001
- Administrateur de la société FERMOBA NORD INDUSTRIES depuis le 7 avril 2000 et Président de la société FERMOBA NORD INDUSTRIES du 12 février 2001 au 28 février 2001
- Administrateur de la société FERMOBA CENTRE INDUSTRIES depuis le 7 avril 2000
- Administrateur de la société ARBEL depuis le 29 décembre 2000 et Président de la société ARBEL depuis le 1er juin 2004
- Représentant de la société FRANCIAFLEX INDUSTRIES au sein de la société DECOGLACE INDUSTRIES du 7 juin 2001 au 25 juin 2004 et représentant de la société FERMOBA CENTRE INDUSTRIES depuis le 25 juin 2004 – société en liquidation judiciaire depuis le 2 mars 2007
- Représentant de la société DECOGLACE INDUSTRIES au sein de la société DECOTHERM INDUSTRIES du 7 juin 2001 au 25 juin 2004 – société en liquidation judiciaire depuis le 16 novembre 2006

Groupe Selcodis

- Président de la société OED FINANCES depuis le 3 février 2005 – société dissoute le 30 décembre 2005.
- Administrateur de OMNIUM EUROPEEN DE DISTRIBUTION depuis le 4 juin 2000 et Président Directeur Général depuis le 28 septembre 2005 – société fusionnée le 29 décembre 2005.
- Administrateur d'EURO DISTRIBUTION ALIMENTAIRE depuis le 24 janvier 2002 et Président Directeur Général depuis le 14 septembre 2005
- Représentant légal de EURO DISTRIBUTION ALIMENTAIRE président de la société EDA SUD OUEST (SAS) depuis le 14 septembre 2005 – dissoute par transmission universelle de patrimoine le 1^{er} janvier 2007
- Représentant légal de EDA SUD OUEST président de la société EDA BRETAGNE OUEST (SAS) - dissoute par transmission universelle de patrimoine le 1^{er} janvier 2007
- Représentant légal de EURO DISTRIBUTION ALIMENTAIRE président de la société EDA NORD EST (SAS) depuis le 14 septembre 2005 - dissoute par transmission universelle de patrimoine le 1^{er} janvier 2007
- Représentant légal de EURO DISTRIBUTION ALIMENTAIRE président de la société 2MD (SAS)
- Représentant légal de EURO DISTRIBUTION ALIMENTAIRE président de la société DISTRIBUTION SPECIALISEE France (SAS) depuis le 14

	<p>septembre 2005 - dissoute par transmission universelle de patrimoine le 1^{er} janvier 2007</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant légal de EURO DISTRIBUTION ALIMENTAIRE président de la société EDA SUD EST (SAS) depuis le 14 septembre 2005 - dissoute par transmission universelle de patrimoine le 1^{er} janvier 2007 - Représentant légal de EURO DISTRIBUTION ALIMENTAIRE président de la société EDA CENTRE OUEST (SAS) depuis le 14 septembre 2005 - dissoute par transmission universelle de patrimoine le 1^{er} janvier 2007 <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant légal de la société SOCIETE IMMOBILIERE ET FINANCIERE PORTE au sein de la société FLANADES IMMOBILIER depuis le 28 juin 2002 et administrateur et président de la société FLANADES IMMOBILIER depuis le 5 août 2005 - Administrateur de la société DEFREP depuis le 14 mars 2003 - Représentant de la société SOCIETE IMMOBILIERE ET FINANCIERE PORTE depuis le 9 décembre 2001 - Administrateur de la société SOCIETE PROVENCALE DE PARTICIPATIONS depuis le 10 avril 2003. - Administrateur de la société RISC GROUP depuis le 2 juin 2005 - Administrateur de la société Havila Partners depuis le 5 avril 2004
M. Cyril Court	Néant
M. François-Louis Vuitton	<ul style="list-style-type: none"> - ODDO Génération : Administrateur Sicav depuis juin 1996 - Wagrpar : Administrateur depuis décembre 2003 - Inès de la Fressange SA : Directeur Général et Administrateur depuis juin 2005 - Inès de la Fressange SARL : Gérant depuis 1996 - FL VUITTON Gestion et Conseil : Président du Conseil de Surveillance depuis juin 94 - SC Financière FL VUITTON : gérant depuis 1994 - SCI FL VUITTON : Gérant depuis Mars 1993

A la connaissance de la société, aucun membre du conseil de surveillance ou du directoire n'est ou n'a été mandataire social ou dirigeant dans d'autres sociétés que celles mentionnées ci-dessus au cours des cinq dernières années, à la date d'enregistrement du présent document.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du conseil de surveillance ou du directoire.

14.2 Expérience des organes du Directoire et du Conseil de Surveillance

Expertise des membres du Directoire :

Bernard Perez, ingénieur de formation, a d'abord été en charge du développement industriel de filiales des groupes Schaeffer et D M C, avant d'assumer des fonctions de direction générale dans les groupes Financière Agache, Chargeurs et C D R. Il est Président Directeur Général de Supervox Groupe depuis fin 1999.

Manuel Garcia, diplômé CPA-HEC après un DECS comptabilité et finance, il a occupé des fonctions de responsabilité sur le contrôle de gestion, le plan et la stratégie puis de directeur finance et gestion dans le groupe SANDERS avant de prendre la direction administrative et financière du groupe Trédi-Environnement pour lequel il a piloté l'introduction à la Bourse de Paris.

Expertise des membres du Conseil de surveillance :

Bernard Roques, diplômé de l'Ecole de Commerce et Administration, a d'abord été en charge des prises de participations à la S D R SODECCO avant d'occuper des responsabilités de direction dans différentes P M E puis au sein des groupes Pinault et ensuite I F I. Il est actuellement Directeur Général du groupe Arbel.

Lucien Selce, diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice, il a occupé pendant 12 ans différents postes dans la banque d'investissement à Paris, puis à Londres.

Il dirige depuis 1999 un groupe d'investissements au titre duquel il occupe des postes d'administrateurs dans des sociétés industrielles et commerciales et, est notamment Président du Conseil d'Administration d'Arbel.

François-Louis Vuitton, M. François Louis Vuitton est diplômé de l'institut supérieur de commerce et de la chambre de commerce de Paris. Au cours de sa carrière il a exercé différentes fonctions au sein du groupe Calberson, du Groupe Manzinger, des parfums Weill, Cuisine Plus – Bain Plus et Orcofi. Depuis 1994 il a repris la société Ines de la Fressange et a travaillé chez UBS et à la Banque de Neufelize. Il est entré dernièrement à la Financière Edmond de Rothschild.

Cyril Court, M. Cyril Court est "managing director" dans le département "global capital markets" d'HSBC Bank plc depuis 2000. Auparavant, il a exercé des fonctions similaires au sein de BNP Paribas et Daiwa Securities, après avoir travaillé chez Price Waterhouse à Londres. Il est diplômé de Supelec (1989).

A la date d'enregistrement du présent document de référence, à la connaissance de la Société, aucun membre du conseil de surveillance ou du directoire n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, d'incrimination ou de sanction publique officielle, ni n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, ni n'a déjà été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années, à l'exception de ce qui est précisé ci-dessous :

- Monsieur Bernard Perez était président directeur général de Nauder SA, administrateur des sociétés Pick & Pack et Supervox Automotive et représentant de la société Supervox Groupe chez Specipack. Ces sociétés filiales de Supervox Groupe ont été mises en liquidation judiciaire.

- Monsieur Manuel Garcia était administrateur de la société Décoglace Industries. Cette société a été mise en liquidation judiciaire.

- Monsieur Lucien Selce était représentant de la société Fermoba Centre Industries, Administrateur de la société Décoglace Industries. Cette société a été mise en liquidation judiciaire.

Aucune des personnes mentionnées ci-dessus n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

14.3 Conflits d'intérêts potentiels et accords

Aucun membre du directoire ou du conseil de surveillance, n'a signalé de conflit potentiel entre ses devoirs à l'égard du Groupe et d'autres obligations.

Il convient de noter néanmoins que Monsieur Selce, actionnaire majoritaire et membre du conseil de surveillance de la Société, est également créancier de la Société (compte courant d'un montant de 31.675 K€ auxquels s'imputent les créances sur filiales non consolidées de 9.645 K€). (Voir § 20.1, annexe note9).

Aucun arrangement ou accord n'a été conclu avec les principaux actionnaires, clients ou fournisseurs de la Société en vertu duquel l'une quelconque des personnes visée au point 14.1 ci-dessus a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

Les accords conclus avec M. Lucien Selce ne sont pas des accords en vertu desquels il a été sélectionné en tant que membre du conseil de surveillance. Par ailleurs, M. Selce ne s'est pas engagé à conserver ses actions.

Aucune des personnes visées au point 14.1 ci-dessus ne s'est en outre engagée à conserver ses actions de la Société pendant une période donnée.

CHAPITRE XV - REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1 Rémunérations et avantages en nature attribués pour le dernier exercice clos aux mandataires sociaux de la Société

Au cours de l'exercice 2007, il n'a pas été alloué de jetons de présence aux administrateurs. En outre, il n'a été versé aucune rémunération ni attribué aucun avantage de toute nature au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leur fonction de mandataires et il n'a été versé aucune rémunération par le groupe ou ses filiales à quelque titre que ce soit à ses mandataires.

15.2 Sommes provisionnées ou constatées par la Société aux fins de versement de pensions, de retraite ou d'autres avantages

Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versements de pensions, retraite ou autres avantages au profit des mandataires sociaux.

CHAPITRE XVI - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

16.1 Echéance du mandat des administrateurs

Voir Section 14.1 du présent document de référence.

16.2 Contrats de service

Aucun membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance du Groupe n'a conclu de contrat de service avec la Société ou le Groupe, prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

16.3 Comités spécialisés

Le Conseil de Surveillance du 26 avril 2007 a mis en place, dans le cadre de l'approbation du règlement intérieur, un comité « contrôle des comptes » et un comité « stratégie et investissements ».

16.4 Gouvernement d'entreprise

Afin de se conformer au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France, conformément aux rapports Viénot I et II et au rapport Bouton, il a été décidé de changer le mode de direction de la Société en société à directoire et conseil de surveillance et de nommer un membre indépendant au conseil de surveillance (M. Cyril Court). En outre, le Conseil de surveillance a adopté dans sa séance du 26 avril 2007 un règlement intérieur.

La Société, compte tenu de sa taille et de sa nouvelle structure (directoire et conseil de surveillance), considère se conformer au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur. Toutefois, elle n'a à ce jour qu'un seul membre indépendant au sein de son conseil de surveillance.

16.5 Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne pour l'exercice 2007

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6 du code de commerce, je vous rends compte au terme du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance et de votre Directoire au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société,
- de l'étendue des pouvoirs du Président du Directoire

I/ PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE

Par décision de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 décembre 2006, il a été décidé de modifier le mode d'administration et de direction de la société et d'adopter la formule à directoire et conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance s'est réuni, à l'issue de l'assemblée générale du 20 décembre 2006, en vue de désigner les membres du directoire.

1.1 Composition et expertise du Directoire et du Conseil de surveillance

Le 20 décembre 2006, le Directoire a été constitué par le conseil de surveillance avec les membres suivants :

	Nom	Age	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président du Directoire	Bernard Perez	58 ans	20/12/2006	-	20/12/2010
Membre du Directoire	Bernard Roques	58 ans	20/12/2006	-	20/12/2010

Le 20 décembre 2006, le conseil de surveillance était composé des membres suivants :

	Nom	Age	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président du Conseil de Surveillance	Lucien Selce	42 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Monique Bonnot	53 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Louis François Vuitton	52 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Cyril Court	41 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Le Conseil de Surveillance du 26 avril 2007 a modifié le Directoire de la façon suivante :

	Nom	Age	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président du Directoire	Bernard Perez	59 ans	20/12/2006	-	20/12/2010
Membre du Directoire	Manuel Garcia	56 ans	26/04/2007	-	20/12/2010

Le Conseil de Surveillance du 26 avril 2007 a modifié sa composition de la façon suivante :

	Nom	Age	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat
Président du Conseil de surveillance	Lucien Selce	42 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Bernard Roques	58 ans	26/04/2007	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Louis François Vuitton	52 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Membre du CS	Cyril Court	41 ans	20/12/2006	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Expertise des membres du Directoire :

Bernard Perez, ingénieur de formation, a d'abord été en charge du développement industriel de filiales des groupes Schaeffer et D M C, avant d'assumer des fonctions de direction générale dans les groupes Financière Agache, Chargeurs et C D R. Il est Président Directeur Général de Selcodis (Ex Supervox Groupe) depuis fin 1999.

Manuel Garcia, diplômé CPA-HEC après un DECS comptabilité et finance, il a occupé des fonctions de responsabilité sur le contrôle de gestion, le plan et la stratégie puis de directeur finance et gestion dans le groupe SANDERS avant de prendre la direction administrative et financière du groupe Trédi-Environnement pour lequel il a piloté l'introduction à la Bourse de Paris.

Expertise des membres du Conseil de Surveillance :

Monique Bonnot, DESCF – comptabilité, a occupé les fonctions de secrétaire général successivement au sein du Groupe CMP puis Groupe Valfond et enfin Groupe Arbel depuis 1999.

Bernard Roques, diplômé de l'Ecole de Commerce et Administration, a d'abord été en charge des prises de participations à la S D R SODECCO avant d'occuper des responsabilités de direction dans différentes P M E puis au sein des groupes Pinault et ensuite I F I. Il est actuellement Directeur Général du groupe Arbel.

Lucien Selce, diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nice, il a occupé pendant 12 ans différents postes dans la banque d'investissement à Paris, puis à Londres. Il dirige depuis 1999 un groupe d'investissements au titre duquel il occupe des postes d'administrateurs dans des sociétés industrielles et commerciales et, est notamment Président du Conseil d'Administration d'Arbel.

François-Louis Vuitton – M. François Louis Vuitton est diplômé de l'institut supérieur de commerce et de la chambre de commerce de Paris. Au cours de sa carrière il a exercé différentes fonctions au sein du groupe Calberson, du Groupe Manzinger, des parfums Weill, Cuisine Plus – Bain Plus et Orcofi. Depuis 1994 il a repris la société Ines de la Fressange et a travaillé chez UBS et à la Banque de Neufelize. Il est entré dernièrement à la Financière Edmond de Rothschild.

Cyril Court - M. Cyril Court est "managing director" dans le département "global capital markets" d'HSBC Bank plc depuis 2000. Auparavant, il a exercé des fonctions similaires au sein de BNP Paribas et Daiwa Securities, après avoir travaillé chez Price Waterhouse à Londres. Il est diplômé de Supelec (1989).

1.2 Règlement Intérieur

Adopté lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 26 avril 2007, il précise les conditions de fonctionnement des organes de Direction et de Surveillance et en particulier :

- Le rôle du conseil ;
- Le cycle et l'ordre du jour des Réunions préprogrammées ;
- Le fonctionnement et les pouvoirs du Directoire ;
- La mission des comités :
 - Le comité « contrôle des comptes »
 - Le comité « stratégie et investissements »
- Les membres indépendants ;
- Le mode de contrôle de la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché ;
- Les conditions d'application pour la tenue des réunions par des moyens de télécommunication conformes à la réglementation en vigueur.

1.3 Composition des comités

- Le comité « contrôle des comptes » :
 - Monsieur Lucien Selce
 - Monsieur Bernard Roques
- Le comité « stratégie et investissements »
 - Monsieur François Louis Vuitton
 - Monsieur Cyril Court

1.4 Membre indépendant

- Monsieur Cyril Court

1.5 Limitation réglementaire des Pouvoirs du Directoire

Sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, le Directoire ne peut accomplir les actes suivants :

- Au delà de 1 M € :
 - o L'engagement d'investissement ou de prises de participation
 - o Les opérations financières susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de l'Entreprise
 - o La signature de tout traité de fusion, de scission ou d'apport partiel d'actifs
 - o La cession de toute branche d'activité ou entité.
- Et quel qu'en soit le montant de l'opération :
 - o L'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la société
 - o L'émission de valeur mobilière de toute nature
 - o Les décisions de nature à influencer la stratégie du Groupe
 - o Le rachat par la société de ses propres actions.

1.6 Convocations aux réunions et diffusion de l'information

Les membres du conseil ont accès à leur demande à toute information concernant le fonctionnement de la société en particulier aux reportings d'exploitation et de trésorerie.

Ils sont convoqués conformément aux statuts ainsi que les commissaires aux comptes qui, pour leur part, ne le sont que lors des réunions d'arrêté des comptes annuels et semestriels.

1.7 Rémunération et avantages en nature

Au cours des exercices 2006 et 2007, il n'a été versé aucune rémunération ni attribué aucun avantage de toute nature au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leur fonction de mandataires et il n'a été versé aucune rémunération par le groupe ou ses filiales à quelque titre que ce soit.

1.8 Activités des organes d'administration au cours de l'exercice 2007 :

- les directoires et conseils de surveillance se sont réunis 5 fois (mars, avril, août, octobre (2 fois))
- Conformément à l'article R823.9 du code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et les comptes semestriels.
- Les réunions des Directoires et Conseils de surveillance se sont déroulées à Paris
- Les procès-verbaux du conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion, communiqués aux membres et approuvés à la réunion suivante

1.9 Principales décisions adoptées lors des conseils de surveillance de 2007

Le 28 mars 2007, au cours de sa réunion, le conseil de surveillance a décidé de reporter l'arrêté des comptes à une date ultérieure ; l'établissement des comptes ayant pris du retard en raison de la mobilisation des équipes sur la rédaction du document de référence.

Le 26 avril 2007, le conseil de surveillance a, notamment étudié le règlement intérieur, examiné le rapport trimestriel du Directoire, modifié la composition du Directoire et du Conseil de Surveillance, arrêté les comptes individuels et consolidés et préparé ses observations en vue de l'assemblée générale.

Le 30 août 2007, le conseil de surveillance a examiné le rapport narratif sur l'activité du premier semestre 2007 préparé par le Directoire.

Le 1^{er} octobre 2007, le conseil de surveillance a étudié la possibilité d'une prise de participation dans une société et a autorisé la mise en place d'une caution.

Le 25 octobre 2007, le Conseil de Surveillance a examiné les comptes semestriels consolidés à publier au BALO, les documents d'information financière, la recapitalisation d'une filiale et le rapport du Directoire.

II/ PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Organisation générale des procédures de contrôle interne

En matière de procédures de contrôle interne, les responsabilités sont assumées aux divers niveaux de l'organisation du Groupe.

Au niveau, d'abord, de chacune des sociétés consolidées par le Groupe, le contrôle interne est organisé sous l'autorité des organes sociaux de l'entreprise. L'établissement des comptes, son calendrier, et ses méthodes doivent être conformes au manuel de procédures comptables du Groupe. Les comptes sont arrêtés par les conseils d'administration ou par les associés uniques des filiales et sont approuvés par les assemblées générales. S'agissant du reporting en cours d'année, les organes sociaux disposent d'un document type à remplir selon un calendrier établi. Une centralisation et une analyse de ces documents sont réalisées au sein du service Contrôle de Gestion. Un Comité de site a lieu au minimum une fois par trimestre. Il permet de passer en revue tous les documents établis et de définir les actions correctrices à mettre en place.

Au niveau de la société de tête, plusieurs services rattachés à la Direction Financière interviennent. Il s'agit :

- de consolidation comptable
- du service du contrôle de gestion chargé d'animer le reporting des filiales du groupe
- du service de trésorerie, assurant au siège toutes les tâches de la trésorerie pour l'ensemble du groupe dans le cadre d'une convention signée par toutes les sociétés du groupe,
- la partie juridique est confiée à une personne extérieure à l'entreprise, spécialisée dans ce domaine.

Cette organisation est complétée par les Commissaires aux Comptes qui certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe.

Descriptif des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration comptables & financières

La procédure et l'analyse de l'information financière s'appuient sur un ensemble de procédures de gestion financière telles que :

- des budgets annuels établis pour chaque société du Groupe sur la base d'échanges entre le management de chaque filiale et la Direction Générale du Groupe. Pour chaque mois de l'année, ces budgets comprennent le compte de résultat, les principaux éléments de situation financière, notamment les stocks et un suivi des effectifs.
- le reporting du Groupe assure tout au long de l'année, le suivi des performances comparé au budget. Il rapproche systématiquement les comptes mensuels de résultats transmis par les filiales de leur reflet en trésorerie, connu par la centralisation de la trésorerie du Groupe.
- la consolidation des comptes du Groupe SELCODIS, réalisée fin Juin et Fin Décembre à l'aide d'outils et selon des procédures du Groupe.
- le Groupe assure de manière régulière de l'évolution des engagements hors bilan du Groupe. Ce contrôle est effectué notamment dans le cadre du processus de consolidation dans la mesure où les sociétés sont tenues de préciser de manière exhaustive la liste de leurs engagements.
- l'accélération de la remontée des informations du reporting définit la périodicité de remontées des informations.
- la présentation au conseil d'administration des budgets par filiales.
- l'amélioration du système d'information, avec notamment la mise en place d'une gestion de nos entrepôts par terminaux radio (équipement de tous nos entrepôts en juin 2006) et l'acquisition d'un logiciel d'aide à la décision (Business Objects).

Orientations adoptées en 2007 et poursuivies en 2008 en matière de contrôle interne

Dans le but d'améliorer l'efficacité de l'ensemble des procédures de contrôle interne, le directoire et le conseil de surveillance ont retenu plusieurs actions à mener ou à maintenir dans l'exercice au sein de l'ensemble des sociétés du Groupe.

L'évolution des outils de gestion est gérée par la direction du contrôle autour d'éléments récurrents, tous issus de la comptabilité générale retraitée ou non analytiquement qui sont mis à disposition des strates décisionnaires du groupe à périodicité optimale.

Ces éléments de comptabilité (exploitation ou bilan) peuvent faire l'objet d'extractions spécifiques suivant un logiciel intégré (Business Object) à l'ERP (Minos) qui est aujourd'hui implanté dans tous les sites avec un taux d'utilisation élevé mais encore améliorable, surtout dans le sens de l'unicité d'utilisation que ce soit sur l'activité, les éléments de BFR ou les charges.

Les informations mises à la disposition du comité exécutif du groupe, du comité de direction et du comité de coordination des filiales et des opérationnels sont calibrées pour conserver un équilibre indispensable entre le temps de traitement de l'information et la mise en œuvre opérationnelle des plans d'actions décidées.

Il est à noter qu'un audit des moyens d'information a été réalisé en fin d'année 2007. Des conclusions en seront tirées avant le 30 juin et un plan d'amélioration des systèmes, sera, si nécessaire, mis en œuvre durant cette année.

Le Président du Conseil de Surveillance

16.6 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société SELCODIS S.A. pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SELCODIS S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil de surveillance ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil de surveillance.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 23 mai 2008

Les commissaires aux comptes

Cabinet VIZZAVONA

Patrice VIZZAVONA

Mazars & Guérard

Odile Coulaud

CHAPITRE XVII - SALAIRES

17.1 Effectifs

Au 31 décembre 2007, le Groupe compte 845 salariés.

L'évolution et l'analyse des effectifs de SELCODIS Groupe sont résumées de la manière suivante :

Evolution de l'effectif moyen annuel (équivalent temps plein)

	2005			2006			2007		
	Cadres	Non cadre	Total	Cadres	Non cadre	Total	Cadres	Non cadre	Total
SELCODIS SA	0	1	1	0	1	1	0	1	1
Filiales *	110	803	925	118	703	821	109	735	844
Total	110	804	926	118	704	822	109	736	845

* Les effectifs des filiales correspondent aux salariés des branches d'activité alimentaire et non alimentaire. Les autres filiales de Selcodis n'ont aucun salarié.

17.1.1 SELCODIS SA

Il n'y a eu aucun recours aux heures supplémentaires et à la main d'œuvre extérieure.

Organisation du temps de travail

La Société était aux 35 heures avant le 1^{er} janvier 2002 (accord de 1998). Les salariés à temps partiel bénéficient des accords 35 heures en vigueur dans le Groupe. L'absentéisme est resté stable en 2007,

Rémunérations et évolution

La masse salariale de l'exercice 2007 ressort à 32 K€ contre 23 K€ en 2006.

Les charges sociales de l'exercice 2007 représentent 12 K€ (soit 38 % du brut) contre 8 K€ (soit 36% d brut) en 2006.

La répartition de l'effectif, au 31 décembre 2007, entre hommes et femmes :

	Hommes	Femmes
Employés	0	0
Techniciens / AM	1	0
Cadres	0	0
TOTAL	1	0
	100%	0%

Conditions d'hygiène et de sécurité

Compte tenu de l'effectif, il n'y a pas à ce jour de comité d'hygiène et de sécurité.

Formation professionnelle

Il n'y a pas eu de dépenses pour la formation professionnelle en 2007.

Œuvres sociales

Il n'y a pas de comité d'entreprise au niveau de la holding.

17.1.2 Filiales

La répartition des effectifs présents en équivalent temps plein sur le périmètre au 31 décembre 2007, au sein des filiales s'analyse de la façon suivante :

	Hommes			Femmes			Total
	Cadres	Non cadre	total	Cadres	Non cadre	total	
Au 31 décembre 2005	88	563	651	34	240	274	925
Au 31 décembre 2006	85	522	607	33	181	214	821
Au 31 décembre 2007	74	503	577	35	232	267	844

	CDI	CDD	Total
Au 31 décembre 2005	888	37	925
Au 31 décembre 2006	798	23	821
Au 31 décembre 2007	817	27	844

Organisation du temps de travail

Toutes les sociétés étaient aux 35 heures avant le 1er janvier 2002. Les salariés à temps partiels bénéficient des accords 35 heures en vigueur dans les sociétés du groupe. Il est constaté une légère baisse de l'absentéisme sur 2007. Les principaux facteurs sont la maladie, les accidents du travail et les congés maternité.

Au cours de l'exercice 2007, la société a versé une somme de 143 K€ au comité d'entreprise au titre des œuvres sociales et 43 K€ au titre du budget de fonctionnement.

Rémunérations et évolution

La masse salariale de l'exercice 2007 ressort à 22 980 K€ contre 23 278 K€ en 2006. Les charges sociales de l'exercice 2007 représentent 8 872 K€ contre 9 081 K€ en 2006.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Les comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail contribuent à la promotion de la prévention des risques professionnels dans chaque établissement et suscitent toute initiative qu'ils estiment utile dans cette perspective. Le but de ces comités est d'améliorer les conditions de travail et de sécurité du personnel.

A ce titre, des actions de formation ont été mises en place auprès du personnel. Des formations de secourisme sont également dispensées.

Formation professionnelle

Au cours de l'année 2007, les principales actions menées ont porté sur l'informatique (bureautique), la logistique, la formation des équipes commerciales et la formation commerciale du service clients. Au titre de 2007, le budget formation s'est élevé à 373 K€.

Œuvres sociales

Au cours de l'année 2007, la société a versé une somme de 143 K€ au comité d'entreprise au titre des œuvres sociales (en moyenne 0,67 % de la masse salariale de l'année 2007). La société a également versé au comité d'entreprise une somme de 43 K€ au titre de son budget de fonctionnement (0,20% de la masse salariale de l'année 2007).

Plan de sauvegarde de l'emploi

Activité non alimentaire

Il n'y a pas eu de licenciement collectif au cours de l'exercice 2007.

Activité alimentaire

Il n'y a pas eu de licenciement collectif au cours de l'exercice 2007.

17.2 Participation des mandataires sociaux

17.2.1 Participation des mandataires sociaux au capital de l'émetteur

Au 31 décembre 2007, l'intérêt des mandataires sociaux au capital de l'émetteur était le suivant :

Mandataires sociaux	Nombre d'actions	% actions	Nombre droits de vote	% droits de vote
Lucien Selce	5.567.391	89,58	5.567.392	88,53
Bernard Perez	630	NS	630	NS
François-Louis Vuitton	10	NS	10	NS
Cyril Court	10	NS	10	NS
Bernard Roques	10	NS	10	NS
TOTAL	5.568.051	89,59	5.568.052	88,54

17.2.2 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux mandataires sociaux de la Société

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie aux mandataires sociaux de la Société.

17.3 Intéressement et participation du personnel

17.3.1 Contrats d'intéressement et de participation

Il n'existe pas de contrats d'intéressement et de participation.

17.3.2 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux salariés de la Société

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés non mandataires sociaux de la Société sur les actions de l'émetteur ni sur celles d'autres sociétés du groupe.

CHAPITRE XVIII – PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition actuelle du capital social et des droits de vote

Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2007 :

<i>Actionnaires</i>	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote	% DV
Lucien Selce	5.567.391	89,58%	5.567.392	88,53%
Salbayre	43.691	0,70%	87.382	1,39%
Sofipar Hepta	34.359	0,55%	68.718	1,09%
Autres	2.858	0,05%	5.407	0,09%
Autocontrôle	7.105	0,11%	-	
Public	559.960	9,01%	559 960	8,90%
Total	6.215.364	100,00%	6.288.859	100,00%

A la connaissance de la société, la répartition du capital n'a pas subi de modification depuis.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant 5% ou plus de son capital ou des droits de vote.

A ce jour, l'actionnaire majoritaire est membre du Conseil de surveillance de la Société.

Droit de vote double :

Aux termes des statuts, il est attribué un droit de vote double aux actions nominatives entièrement libérées et inscrites au nom d'un même titulaire au nominatif depuis deux ans au moins (cf § 21.2.3 ci-dessous)

Au 31 décembre 2007, 80.600 actions disposent d'un droit de vote double.

18.2 Contrôle de la Société

A la connaissance de la société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.

Le choix du mode de direction avec directoire et conseil de surveillance permet d'éviter tout contrôle abusif de la part de l'actionnaire majoritaire, celui-ci n'ayant qu'un mandat de membre du conseil de surveillance, et le Directoire étant composé de personnes non actionnaires.

18.3 Pactes d'actionnaires et action de concert

A ce jour et à la connaissance de la société il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

CHAPITRE XIX - OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

19.1 Flux intra-groupe

Compte courant d'actionnaires

Voir Chapitre XX, paragraphe 20.1, note 9 « *informations sur les parties liées* ».

Conventions intra-groupe

La société a conclu avec les sociétés du Groupe un certain nombre de conventions relevant de son activité habituelle et constituant des transactions financières et commerciales courantes, à savoir :

- ✓ Une convention de trésorerie en date du 12 octobre 1999
- ✓ Une convention d'intégration fiscale en date du 22 décembre 1989, et étendue le 31 janvier 2005 aux sociétés filiales du groupe OED /EDA, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005
- ✓ Une convention de prestation au profit de certaines sociétés du Groupe.
Cette dernière ne s'est pas appliquée lors de cet exercice, compte tenu de la mise en liquidation judiciaire des filiales opérationnelles intégrées dans cette convention.
- ✓ Une convention de trésorerie a été signée en date du 27 janvier 2005 avec les sociétés OED, OED Finances, EDA SA, DSF et ROOSEVELT IMMOBILIER SARL. Il est à noter que depuis cette date, les sociétés OED et OED Finance ont disparu par fusion et transmission universelle de patrimoine.

Aucune nouvelle convention relevant de l'art. L.225-39 du code de commerce n'a été conclue durant l'exercice 2007.

19.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées au 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de ces conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucun engagement ou convention soumis aux articles L.225-86 et L.225-90-1 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- **Avances en compte courant consenties par un administrateur, actionnaire majoritaire :** Mr Lucien Selce est titulaire d'un compte courant d'un montant de 31 675 328 € au 31 décembre 2007. La charge d'intérêts supportée par votre société à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'est élevée à 1 148 344 €.
- **Engagement global au profit de Nauder SA :** Votre conseil d'administration en date du 14 septembre 2000, a ratifié l'engagement pris par votre société le 12 septembre 2000 auprès du Tribunal de Grande Instance d'Hazebrouck, de garantir l'intégralité des engagements pris par sa filiale Nauder SA dans le cadre de son plan de continuation. Cet engagement, d'un montant de 4 176 000 €, est contre - garanti, à la date du 31 décembre 2007, par la société Chenard & Walcker.
- **Prêt à la société Kapff :** Votre conseil d'administration en date du 14 septembre 2000 a autorisé votre société à accorder des avances jusqu'à un plafond de 762.245 €, à la société Kapff SA, sous-filiale de SELCODIS au travers de Nauder SA. Au 31 décembre 2007, le montant des avances consenties s'élève à 740.902 €. Ces avances remboursables n'ont pas été rémunérées lors de cet exercice.

- **Convention de prestations aux sociétés du Groupe :** La société SELCODIS assure diverses prestations au profit de ses filiales. Au titre de l'exercice 2007, aucun produit correspondant à ces prestations n'a été constaté.
- **Comptes courants avec les filiales :** Votre société a conclu des conventions de compte courant avec ses filiales directes ou indirectes. Au 31 décembre 2007, ces comptes courants présentent les soldes suivants :

Filiales	Soldes débit (€)	Solde crédit (€)
Spécipack	11 344 752	
Pick & Pack	392 267	
Nauder SA	9 171 190	
Kapff	461 243	
GIE	3 292 588	
Wagrapar	1 023	

Ces comptes courants n'ont fait l'objet d'aucune rémunération au cours de l'exercice 2007.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 23 mai 2008

Les commissaires aux comptes

MAZARS & GUERARD
Odile COULAUD

Cabinet VIZZAVONA
Patrice VIZZAVONA

CHAPITRE XX - INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE

20.1 Comptes consolidés au 31 décembre 2007 en normes IFRS

1. ACTIF (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2007	Exercice clos le 31.12.2006
Actif		
Ecarts d'acquisition	25 151	25 151
Immobilisations incorporelles nettes	464	521
Immobilisations corporelles nettes	4 649	7 720
Actifs financiers non courants	887	3 580
Impôts différés	3 844	4 288
Actif non courant	34 995	41 260
Stocks et en-cours	15 538	14 458
Avances et acomptes fournisseurs	447	328
Créances clients	12 240	11 455
Autres créances	30 462	32 795
Trésorerie et équivalents de trésorerie	505	950
Actifs destinés à être cédés	2 224	
Actif courant	61 416	59 986
TOTAL ACTIF	96 411	101 246

2. PASSIF (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2007	Exercice clos le 31.12.2006
Passif		
Capital	1 865	1 865
Réserves consolidées	-8 936	-3 901
Résultat net Groupe	-7 374	-4 875
Capitaux propres part du Groupe	-14 445	-6 911
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat minoritaires	10	-17
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	-14 435	-6 928
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	2 393	3 156
Dettes financières à long terme	22 632	19 219
Passifs d'impôt différé	-	-
Passif non courant	25 025	22 375
Dettes fournisseurs d'exploitation	46 132	38 689
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an	795	615
Autres dettes	33 633	42 074
Dettes financières à court terme	3 192	420
Crédits à court terme et banques	2 069	4 001
Passif courant	85 821	85 799
TOTAL PASSIF	96 411	101 246

3. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2007	Exercice clos le 31.12.2006
CHIFFRE D'AFFAIRES	211 171	213 543
Autres produits de l'activité	458	1 999
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE	211 629	215 542
Achats consommés	-156 052	-156 729
Achats et charges externes	-25 493	-24 880
Subventions d'exploitation	-	-
Impôts et taxes	-2 526	-3 268
Charges de personnel	-31 876	-33 672
Dotation aux amort et aux prov nette	-1 514	1 314
Autres produits et charges	952	-851
RESULTAT OPERATIONNEL	-4 880	-2 544
Coût de l'endettement net	-2 724	-2 025
Autres produits et charges financières	-31	19
RESULTAT AVANT IMPOT	-7 635	-4 550
Impôt sur les résultats	271	-342
Résultat de dé-consolidation	-	-
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	-7 364	-4 892
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-7 364	-4 892
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	17
RESULTAT NET REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	-7 374	-4 875
Résultat net par action (en euros)	-1,12	-0,74
Résultat net dilué par action (en euros)	-1,12	-0,74

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN K€)

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
TRESORERIE AU 1ER JANVIER	-3 471	-10 165
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-7 374	-4 892
Amortissements et provisions nets des reprises	1 087	-1 369
Actualisation des dettes et créances long terme (Plus) ou moins value sur sortie d'actifs	-1 472	-70
Neutralisation du résultat sociétés mises en équivalence		
Résultat de déconsolidation		
Coût de l'endettement financier net	2 724	2 025
Charges d'impôt (exigible et différé)	-271	341
Capacité d'autofinancement	-5 306	-3 965
Impôts versés	-	- 155
Variation sur clients et autres créances	3 139	5 007
Variation sur fournisseurs et autres dettes	- 919	6 569
Impact déconsolidation du GIE		
Incidence variation de périmètre		
Flux nets de trésorerie opérationnels	-3 086	7 456
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-241	-348
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-79	-405
Acquisitions immobilisations financières	-135	-
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	147
Cessions d'immobilisations corporelles	79	1 061
Cessions immobilisations financières	1 478	298
Incidence de variations de périmètre	10	-
Flux nets de trésorerie sur investissements	1 112	753
Flux nets de trésorerie après investissements	-1 974	8 209
FLUX DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	-	-
Augmentation / remboursement net des emprunts	843	3 887
Remboursement du crédit vendeur	2 570	-3 377
Intérêts financiers nets versés	-2 724	-2 025
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	689	-1 515
Variation de la trésorerie	-1 285	6 694
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE	-4 756	-3 471
	31-déc-07	31-déc-06
Trésorerie et équivalents actifs	505	950
Concours bancaires	-2 069	-4 001
Dettes financières court terme	-3 192	-420
Trésorerie nette	-4 756	-3 471

5. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (EN K€)

Le capital social est composé de 6 215 364 actions.

Variation des capitaux propres du Groupe

(En milliers d'euros)	Capital (1)	Réserves consolidées	Réserves consolidées - Impact IFRS	Résultat net Groupe	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2006	1 865	-5 605	1 705	-4 875	-6 911
Affectation du résultat 2006		-4 584	-291	4 875	0
Correction IDR 2006 (2)		325			325
Correction IDA 2006 (3)		-485			-485
Résultat 2007				-7 374	-7 374
Situation au 31 décembre 2007	1 865	-10 349	1 414	-7 374	-14 445

(1) Dont actions d'autocontrôle au 31/12/07 pour 105 K€

(2) Corrections d'erreur sur calcul des Indemnités de retraite du 31/12/06

(3) Révision de la méthode de calcul concernant l'activation des déficits reportables du 31/12/06

Intérêts minoritaires

En milliers d'euros	31/12/07	31/12/06
Intérêts minoritaires en début d'exercice	-	- 1
Résultat de l'exercice	10	- 16
Variation de périmètre	0	0
Intérêts minoritaires en fin d'exercice	10	- 17

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

NOTES PRELIMINAIRES

Informations relatives à l'entreprise

SELCODIS SA est la société mère d'un Groupe dont les principales activités, au travers de sa filiale EDA SA, sont :

- La distribution de produits alimentaires qui représente 90 % de l'activité
- La distribution de produits non alimentaires (accessoires automobiles et entretien) qui représente 10 % de l'activité

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe SELCODIS au 31 décembre 2007 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

En date du 29 avril 2008, le Conseil de Surveillance a arrêté les états financiers consolidés de SELCODIS.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale du 19 juin 2008.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

En janvier 2007

Au 1er janvier 2007, les filiales suivantes ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation avec transmissions universelles de leurs patrimoines à la société EDA SA :

- Eda Bretagne Ouest
- OEDA Services
- Eda Centre Ouest
- Eda Sud Est
- Eda Nord Est
- Eda Sud Ouest
- DSF

Au 1^{er} janvier 2007, la structure EDA SA demeure, les ex-filiales deviennent des établissements secondaires de EDA SA : Liévin (62), Combs La Ville (77), Noyal Pontivy (56), Bourgoin Jallieu (38), Rousset (13), Viennay (79), Boulazac (24), Verdun (55), Dijon (21), Ste Croix en Plaine (68), Albi (81), Lunel (34).

La société 2MD demeure une filiale de EDA SA à 100 %.

En février 2007

Le groupe a engagé une restructuration financière qui lui a permis de mettre en place des financements à moyen terme à hauteur de 7 millions d'euros (apport en compte courant de l'actionnaire pour 4 M€ et émission d'un emprunt obligataire de 3 M€), et ce, afin de mener à bien le plan de développement opérationnel.

En mars 2007

Un prospectus, composé du document de référence 2005 de la Société a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 mars 2007 sous le numéro R.07-022 et une note d'opération (qui contient le

résumé du prospectus), a reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 07-104 en date du 28 mars 2007.

En avril 2007

La cotation de la société a été reprise le 4 avril 2007.

Le 26 avril, Monsieur Manuel Garcia a été nommé en tant que membre du Directoire en remplacement de Monsieur Bernard Roques. Monsieur Bernard Roques a été nommé en tant que membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Madame Monique Bonnot, démissionnaire. La nomination de Monsieur Roques a été ratifiée à l'Assemblée générale annuelle ordinaire du 28 juin 2007.

En août 2007

Le 30 août 2007, le conseil de surveillance a arrêté l'exposé narratif de l'activité de la société au 30 juin 2007.

En septembre 2007

Le document de référence 2006 de la Société a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 septembre 2007 sous le numéro R.07-0146.

En octobre 2007

Le 25 octobre 2007, le Conseil de Surveillance a arrêté les états financiers consolidés de SELCODIS.

2.PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux de consolidation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2007 sont identiques à ceux détaillés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2006 publiés.

2.1.1.Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SELCODIS et de ses filiales.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les sociétés sur lesquelles SELCODIS exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires

minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les exceptions à ce principe concernent les sociétés qui ne présentent qu'un intérêt mineur pour être consolidées, dans la mesure où leurs états financiers ne contribuent pas de façon significative aux comptes consolidés et n'intègrent pas des flux intra-groupe avec les sociétés du Groupe .

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjointement avec un ou plusieurs autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées :

- ✓ Elimination des transactions internes au groupe et des comptes réciproques entre les sociétés intégrées,
- ✓ Elimination des dividendes versés entre sociétés consolidées,
- ✓ Elimination des constitutions ou reprises de provisions sur les titres et créances des sociétés consolidées, ainsi que les provisions pour risques et charges destinées à couvrir les situations nettes déficitaires des filiales consolidées.

Les marges réalisées lors des ventes entre sociétés consolidées et incluses dans le montant des valeurs d'exploitation sont éliminées lorsqu'elles sont significatives.

2.1.2 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés consolidées ont arrêté leurs comptes individuels au 31 décembre 2007.

2.1.3 Méthode de conversion des éléments en devise

L'euro est la méthode de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes, employée par SELCODIS et ses filiales.

2.1.4 Classification des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

2.2 Méthodes d'évaluation

2.2.1 Écarts d'acquisition

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur.

L'écart résiduel est inscrit au poste "écarts d'acquisition" et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur (cf. § 2.2.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel. Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. § 2.2.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier les éventuelles pertes de valeur (cf. § 2.2.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

Les immobilisations dont le Groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations (hors terrains) sont amorties sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de chaque composant. La dette correspondante figure au passif.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	8 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

2.2.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

Les indices de perte de valeur

L'évaluation de la valeur d'entrée des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue : indices de perte de valeur.

S'agissant des actifs immobiliers, l'indice retenu est l'évolution du marché de l'immobilier industriel ou de logistique. Des expertises immobilières sont régulièrement menées afin de confirmer les valeurs nettes comptables inscrites à l'actif.

S'agissant des actifs corporels, l'indice retenu est l'usure exceptionnelle du matériel (pannes, maintenances exceptionnelles...) ou son obsolescence du fait de l'arrivée sur le marché d'un outil dont la technologie accroît de façon significative la rentabilité attendue du matériel.

S'agissant des écarts d'acquisition, à chaque arrêté comptable, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

Les unités génératrices de trésorerie

L'organisation du groupe SELCODIS repose sur une centralisation des principales fonctions administratives et opérationnelles :

- ↳ Centrale d'achat
- ↳ Directions opérationnelle et fonctionnelle : direction générale, direction administrative et financière, direction des ressources humaines, direction commerciale et marketing, direction logistique...
- ↳ Gestion de la trésorerie

Cette organisation centralisée par pôles a été confirmée en début d'année 2007 avec la réorganisation juridique du pôle OED/EDA et la fusion par transmission universelle de patrimoine de l'essentiel des filiales d'exploitation dans la société EDA.

Par ailleurs, l'implantation du groupe sur le territoire national au travers de ces différents dépôts de distribution et les synergies obtenues grâce à la centralisation des fonctions exposées supra, confèrent un avantage concurrentiel essentiel à la pénétration du marché.

Le Groupe a retenu comme Unités Génératrices de Trésorerie :

- ↳ Les activités de Holding
- ↳ Les activités Opérationnelles :
 - à ce jour, la seule activité exercée par les filiales est une activité de distribution (EDA),
 - si le Groupe intègre dans le futur une autre activité dans un secteur différent, une nouvelle UGT sera créée.

La valeur d'usage des UGT

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- ✓ Les flux de trésorerie issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les cinq années suivantes,
- ✓ Le taux d'actualisation correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe,
- ✓ La valeur terminale calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition), une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

2.2.5 *Actifs financiers non courants*

Les titres de participation non consolidés, les prêts et dépôts et cautionnements constituent les actifs financiers non courants.

Ces actifs ne relèvent pas d'IAS 39 et sont, par application de la norme IAS 27, maintenus au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des provisions éventuellement nécessaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Cette valeur est estimée en tenant compte de la quote-part d'actif net majoré des plus-values latentes, et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés pour le Groupe.

En cas de cession postérieure à la clôture de l'exercice, les conditions de cession sont retenues pour la détermination des éventuelles provisions pour dépréciation des titres de participation.

2.2.6 *Stocks de marchandises*

Les stocks de marchandises sont évalués au coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises, des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires déduction faite des remises, rabais commerciaux et des escomptes de règlement.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, pour constater la perte de valeur marchande dudit stock.

2.2.7 *Clients et comptes rattachés*

Affacturation des créances

La société EDA et ses filiales procèdent à l'affacturation de leurs créances clients.

Les factures clients sont cédées à la société d'affacturation dès leur émission.

Les créances ainsi cédées, sont reclassées dans un compte de créance sur factor (autres créances).

Les factures dont l'échéance est dépassée de plus de 60 jours, sont rejetées par la société d'affacturation. Leur financement n'étant plus assuré par le factor, elles sont reclassées dans le poste Clients.

Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.8 *Impôts différés*

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe SELCODIS.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La valeur probable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs d'impôt différés non reconnus sont appréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

2.2.9 Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires et des dettes financières à court terme.

2.2.10 Emprunts

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif. Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par exception, les passifs pour lesquels l'échéancier de remboursement n'est pas connu avec une précision suffisante sont comptabilisés à leur valeur nominale (compte courant de Mr Lucien SELCE).

2.2.11 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Engagements de retraite et autres avantages à long terme

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Mesures de restructuration

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution

Autres provisions

Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse et d'une évaluation au cas par cas.

2.2.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes à des tiers. Les ventes sont enregistrées à leur juste valeur dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

2.2.13 Charge de personnel

La participation des salariés est classée dans le poste « charges de personnel ».

2.2.14 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué est, en l'absence de dilution et de plan de stock-option, identique au résultat par action.

2.2.15 Information sectorielle

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services, et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

SELCODIS intervient sur le seul territoire national.

Le groupe a retenu comme seul niveau d'information, les secteurs d'activité : activité de holding et activité de distribution.

Si Selcodis, par croissance externe, intégrait une ou plusieurs autres sociétés dans un secteur d'activité différent de celui d'EDA (distribution), cette intégration serait isolée dans un nouveau secteur.

3.PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 a été modifié à la suite de la fusion par transmission universelle de patrimoine des sociétés EDA Sud Ouest, EDA Sud Est, EDA Bretagne Ouest, EDA Centre Ouest, EDA Nord Est, OEDA Services et DSF, par la société EDA SA. L'ensemble des actifs, passifs et des activités des filiales a été repris par la société EDA SA depuis le 1^{er} janvier 2007.

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau suivant :

<i>Sociétés consolidées par intégration globale</i>	% de contrôle	% intérêt	N° SIREN
SELCODIS 13 bd du Mont d'Est – 93191 Noisy le Grand	Entreprise consolidante		690 800 354
CHAMPION SAS ZI du Midi 31190 AUTERIVE	100,00 %	100,00 %	343 277 679
FINANCIERE SUPERVOX ZI du Midi 31190 AUTERIVE	43,75 %	43,75 %	381 484 161
SCI LA GRANGE ZI du Midi 31190 AUTERIVE	100,00 %	100,00 %	329 162 937
SCI LA REINE ZI du Midi 31190 AUTERIVE	100,00 %	100,00 %	399 220 151
SCI LE ROUAT ZI du Midi 31190 AUTERIVE	100,00 %	100,00 %	320 722 226
SUPERVOX IBERICA Avda Diagonal, 575 6 a Edifici l'Illa 08029 BARCELONA	100,00 %	100,00 %	58 551 359
EDA SA 31 av F. Roosevelt – 75008 Paris	99,94 %	99,94 %	347 715 914
FINANCIERE V.B Sté Civile 13 bd du Mont d'Est – 93191 NOISY LE GRAND	100,00 %	99,94 %	403 270 135
2 MD SAS Route de Thouars – 79200 VIENNAY	100,00 %	99,94 %	352 306 146
ROOSEVELT IMMOBILIER SARL 31 avenue Franklin Roosevelt – 75008 PARIS	99,00 %	99,00 %	480 097 690
SCI LA CHENAIE 1 rue Louis Joly – 81000 ALBI	100,00 %	99,94 %	406 461 320
SCI LES HIBISCUS 1 rue Louis Joly – 81000 ALBI	100,00 %	99,94 %	311 833 552

4.EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Refinancement partiel de l'immobilier :

EDA a concrétisé en mars 2008 la vente de 3 bâtiments (Bourgoin, Pontivy et Liévin) pour un montant de 8,25 millions d'euros. Cet apport en trésorerie a permis le remboursement des obligations émises en 2007 sur EDA SA. Ces 3 bâtiments sont conservés en location.

Un projet de cession du bâtiment de Dijon est en cours pour un montant de 1,2 million d'euros et ne sera pas conservé en location, si le projet abouti.

Plan de Sauvegarde de l'emploi :

En date du 27 mars 2008, la Direction a présenté au Comité Central d'Entreprise d'EDA le livre IV, dans le cadre d'un projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Le livre III a été présenté le 17 avril 2008.

Perspectives économiques et financières

La restructuration financière de la holding et la simplification juridique de sa branche opérationnelle étant terminées, l'année 2008 est placée sur un objectif de restauration d'un niveau d'exploitation maîtrisé, avec la poursuite de la mise en œuvre d'actions de sécurisation des marchés et de diversifications basées sur :

- la rationalisation du circuit traditionnel
- le développement de la Distribution Automatique
- l'élargissement de l'offre logistique vers la GMS
- la mise en veille active des circuits potentiels, en particulier, celle de la restauration chaînée

Cette consolidation des circuits de distribution s'accompagne d'une amélioration d'une offre produit vers :

- une offre complémentaire hors fournisseurs nationaux
- le développement des marques propres
- des partenariats d'exclusivité avec des fournisseurs ou des centrales d'achats
- une mise en veille active de l'évolution de la distribution des produits frais

Enfin, la réorganisation opérationnelle en cours devrait permettre de constater de nouvelles économies de charges par une concentration managériale et une adaptation des moyens logistiques et des fonctions transverses.

Les actions commerciales engagées et les économies de charge programmées vont permettre de consolider la position d'EDA sur son marché.

5.NOTE SUR LE BILAN CONSOLIDE

5.1 Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	VALEUR BRUTE				DEPRECIATION				VALEUR NETTE	
	31.12.06	+	-	31.12.07	31.12.06	+	-	31.12.07	31.12.06	31.12.07
Pôle OED/EDA	25 151			25 151	-			-	25 151	25 151
TOTAL	25 151	0	0	25 151	0	-	-	0	25 151	25 151

La ventilation par société des écarts d'acquisition est la suivante :

Sociétés concernées	Ecart d'acquisition
OED Finances	23.000 K€
OED	1.231 K€
EDA	919 K€
Total	25.151 K€

Ces actifs sont rattachés à l'UGT « activités opérationnelles ».

A chaque arrêté comptable, la valeur comptable de ces actifs est comparée à sa valeur recouvrable. Cette valeur recouvrable est évaluée sur la base de la méthode de capitalisation des cash flow futurs de l'UGT « activités opérationnelles ».

La valeur comptable de l'UGT « activités opérationnelles », a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions (Plan à Moyen Terme établi par la Direction pour la période 2008-2012).

Les principaux critères retenus sont les suivants :

- taux d'actualisation de 10,15 %,
- la durée de la période explicite est de 5 ans.

Suivant les recommandations de la norme et conformément aux années précédentes, le taux d'actualisation retenu par la Société dans le cadre de ses Impairment Test est déterminé à partir de la méthode du MEDAF reposant sur l'évaluation d'un coût moyen pondéré du capital.

Les taux de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat d'exploitation, d'investissements sont spécifiques à chaque société et activité de l'UGT « activités opérationnelles », prenant en compte leur taille et leur capacité de développement.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des flux futurs de trésorerie sont les suivants :

- ↻ Maintien de la position dominante du Groupe sur les contrats en cours et du dynamisme commercial et marketing pour la conquête de nouveaux marchés.
- ↻ Croissance moyenne annuelle du chiffre d'affaires de 5,5 %
- ↻ Maîtrise des coûts d'achat
- ↻ Rationalisation des coûts de structure
- ↻ Investissements destinés à optimiser l'outil de production et d'assurer la conformité de cet outil avec la réglementation en vigueur.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année du plan à moyen terme (2012), projetés à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 % apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché du négoce et de la distribution nationale de produits alimentaires et d'accessoires automobiles. Ce taux est identique à celui retenu pour la réalisation du test de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2007, les tests de valeur ainsi réalisés ont conduit à constater l'absence de dépréciation des actifs immobilisés.

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité des actifs de l'UGT « activités opérationnelles » est la suivante :

(En millions d'euros)	Sensibilité	
	+0,5%	-0,5%
Taux d'actualisation des flux de trésorerie	-3,4	+3,8
Taux de croissance à l'infini	+3,2	-2,9
Taux de croissance moyen de l'activité	n/s	n/s

Les tests de sensibilité sur l'hypothèse clé, en appliquant un taux de plus ou moins 0,5%, ne présentent pas d'impact significatif et ce, compte tenu du niveau raisonnable des taux de croissance pris en considération dans l'hypothèse.

5.2 Immobilisations incorporelles, corporelles et actifs financiers non courants

Le détail des immobilisations brutes (hors écart d'acquisition) est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Virt Cpte	31/12/07
Immobilisations incorporelles	2 227	241	660	7 926	9 734
Immobilisations corporelles (2)	9 795	79	4 133	8 163	13 905
Actifs financiers non courant	26 851	90	9	- 2790	24 142
Total immobilisations	38 873	411	4 802	13 299	47 781
<i>Dont constructions financées par des contrats de crédit-bail (1)</i>	2 062			-2 062	-
<i>Dont matériels financés par des contrats de crédit-bail</i>	120				120

(1) Les constructions financées en crédit-bail ont fait l'objet d'une levée d'option et appartiennent désormais à EDA

(2) Reclassement en « actifs destinés à être cédés », suite aux cessions sur 2008 des sites de Bourgoin et de Lievin (Valeur des immobilisations brutes : 3 984 K€).

Les investissements ont concerné exclusivement le pôle distribution.

Le détail des amortissements est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Dotation	Reprise	Vir. Cpte	31/12//07
Immobilisations incorporelles	1 706	298	660	7 926	9 270
Immobilisations corporelles (2)	2 074	882	1 950	8 163	9 170
Actifs financiers non courant	23 271	-	12	-3	23 256
Total amortissements	27 051	1 181	2 621	16 086	41 696
<i>Dont constructions financées par des contrats de crédit-bail (1)</i>	599		-599		-
<i>Dont matériels financés par des contrats de crédit-bail</i>	57	40	-		97

(1) Les constructions financées en crédit-bail ont fait l'objet d'une levée d'option et appartiennent désormais à EDA

(2) Reclassement en « actifs destinés à être cédés », suite aux cessions sur 2008 des sites de Bourgoin et de Lievin (Valeur des amortissements : 1 845 K€), soit une valeur nette de 2 224 K€.

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Dotations	Reprises	31/12/07
Participations non consolidées	22 437	-	-	22 437
Dépôt GE Facto (*)	2 790	-	2 790	-
Dépôt sur baux commerciaux	431	27	-	458
Autres actifs financiers non courants	1 193	63	9	1 247
Valeur brute	26 851	90	2 799	24 142

(*) Fonds de garantie initialement constitué auprès du factor d'EDA, et reclassé en « autres créances »

Les dépréciations relatives aux actifs financiers non courants sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Dotations	Reprises	31/12/07
Participations non consolidées	22 436		6	22 430
Autres actifs financiers non courants	835		9	826
Total des dépréciations sur actifs financiers non courant	23 271	0	15	23 256

Les participations non consolidées correspondent aux titres des sociétés en liquidation :

- PICK & PACK SA 4 387 K€
- SPECIPACK SA 3 489 K€
- NAUDER SA 13 451 K€
- SUPERVOX AUTOMOTIVE 1 067 K€
- DEFY 36 K€

22 430 K€

Le tableau suivant détaille par participation, la situation des capitaux propres à la dernière clôture annuelle, la quote-part de participation ainsi que les valeurs comptables inscrites dans les comptes de SELCODIS :

	Capital (K€)	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital Détenue (%)	Valeur Comptable Des titres détenus		Résultats
				Brut	Net	
PICK & PACK (*) Z.I.du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 351 871 447	2 791	-2 593	99,02	4 387	0	-368
SPECIPACK SERVICES (*) Z.I.du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 352 747 844	47	-13 147	99,02	3 489	0	12
NAUDER SA ** ZI du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 542 080 627	862	-23 824	99,99	13 451	0	-388
NAUDER BENELUX **** Rue Lieutenant Cotton 7880 FLOBECQ	19	nc	n/a	n/a	n/a	Nc
KAPFF **** ZI du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 571 925 719	128	-3368	n/a	n/a	n/a	195
SUPERVOX AUTOMOTIVE*** ZI de la Plaine - 42240 UNIEUX SIREN : 321 191 793	574	0	99,99	1 067	0	
DEFY * BP 01 - 31550 CINTEGABELLE SIREN : 547 427 585	38	0	99,99	35	0	0
(*) Sociétés mises en liquidation le 30/03/2004 (chiffres au 31/12/2003) (**) Société mise en liquidation le 28/10/2003 (chiffres au 30/06/2003) (***) Société mise en liquidation le 26/06/2001 (chiffres au 31/12/2000) (****) Sociétés détenues par l'intermédiaire de Nauder SA						

5.3 Actifs courants destinés à être cédés

Les bâtiments de Bourgoin et Liévin ont été vendus en mars 2008 pour un montant total de 5 980 K€ et sont conservés en location.

Descriptifs	Prix de cession (K€)	Valeurs nettes 31/12/07 (K€)
Site de Bourgoin	4 280	1 375
Site de Liévin	2 270	849

Information sectorielle : ces actifs sont inclus dans le pôle OED/EDA.

5.4 Impôts différés actifs

La créance d'impôt différé actif s'élève à 3 844 K€ et se décompose de la manière suivante :

- L'impôt différé actif lié aux reports de déficits fiscaux dont dispose le groupe a été activé en tenant compte de la récupération probable de ces déficits au regard des prévisions de résultats à 5 ans, soit à hauteur de 3 401 K€.
- un solde d'impôt différé passif net relatif au palier EDA (444 K€) avec les composantes suivantes :
 - Impôts différés actif : provision retraite, décalages temporaires
 - Impôts différés passif : réévaluation de l'actif immobilier, contrat de location financement.

5.5 Stocks

Les stocks nets s'établissent à 15.538 K€ et concernent exclusivement les activités de distribution du groupe.

La décomposition du stock est, au 31 décembre 2007, la suivante :

En milliers d'euros	Brut	Provision	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
Matières premières	144	-	144	100
Travaux en cours	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	176	-	176	147
Marchandises	15 459	240	15 218	14 211
Situation au 31 Décembre	15 779	240	15 538	14 458

5.6 Créances clients & comptes rattachés et autres créances

Détail des créances clients et autres créances

En milliers d'euros	Valeur nette au 31/12/07	Valeur nette au 31/12/06
Avance et acomptes	447	328
Clients et comptes rattachés	12 240	11 455
Personnel et organismes sociaux	224	201
Etat & collectivité	1 782	5 801
Charges constatées d'avance et cpte de régularisation d'actif	1 653	1 454
Créances sur société d'affacturage	26 284	24 203
Créances sur filiales non consolidées	-	-
Autres	2 743	1 136
Valeur nette des créances	45 373	44 578

Echéancier des clients et comptes rattachés et autres créances

En milliers d'euros	Total 31/12/07	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Avances et acomptes	447	447	-
Clients et comptes rattachés	12 240	12 240	-
Personnel et organismes sociaux	224	224	-
Etat et collectivité	1 782	1 782	-
Charges constatées d'avance	1 653	1 653	-
Créances sur société d'affacturage	26 284	26 284	-
Créances sur filiales non consolidées	-	-	-
Autres	2 743	2 743	-
Valeur nette des créances	45 373	45 373	-

5.7 Créances factor

Afin de financer l'ensemble des opérations de restructuration du groupe (rachat d'action, paiement du passif,..), le recours au factor a été généralisé pour l'ensemble des sites.

Les créances factor sont comptabilisées par la société dans le poste « autres créances ». Au 31 décembre 2007, elles représentaient un montant de 26,2 M€. Elles font donc partie intégrante du calcul du BFR.

5.8 Créances sur filiales non consolidées

Au 31 décembre 2007, l'analyse du risque est la suivante :

<i>JUSTES VALEURS BILANCIELLES (En milliers d'euros)</i>	Brut	Provision pour dépréciation	Imputation sur compte courant	Net
Titres de participation détenus par SELCODIS	22 430	- 22 430	-	-
Créances détenues par SELCODIS	21 836	- 14 394	- 7 443	-
Créances nettes détenues par le GIE SUPERVOX	7 203	- 5 001	- 2 202	-
Créances nettes détenues par LA REINE	131	-131	-	-
	51 600	-41 955	- 9 645	-

La juste valeur des créances sur filiales non consolidées a été considérée comme nulle à la clôture des comptes 2007.

La mise à la juste valeur de ces créances repose sur :

- ✓ Une provision pour dépréciation à hauteur de 41.955 K€
- ✓ Une imputation du solde déprécié sur les comptes courants de l'actionnaire majoritaire conformément à son engagement du 20 octobre 2006 de réserver une partie de son compte courant (10.000 K€) à la couverture des risques bilanciaux sur filiales non consolidées (Cf. § 5.12).

5.9 Tableau d'évolution des provisions sur actifs courants

En milliers d'euros	Valeur 31/12/06	Augmentation	Diminution	Valeur 31/12/07
Provisions sur stocks	212	213	185	240
Provisions sur clients et comptes rattachés	3 451	1 169	1216	3 405
Provisions sur autres créances (*)	21 354	4		21 358
Total	25 017	1 386	1 401	25 003

(*) Les provisions sur autres créances comprennent à hauteur de 19 526 K€, des provisions sur comptes courants des filiales en liquidation du Groupe.

5.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie nette s'établit à -4 756 K€ et se détaille de la façon suivante :

	31/12/07	31/12/06
Trésorerie et équivalents actifs	505	950
Concours bancaires	-2 069	-4 001
Dettes financières court terme	-3 192	-420
Trésorerie nette	-4 756	-3 471

5.11 Réserves consolidées

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- ✓ la part du groupe dans les résultats non distribués et annulés par les sociétés consolidées depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation jusqu'à l'ouverture de l'exercice,
- ✓ l'incidence sur les résultats des retraitements accumulés.

5.12 Provisions pour risques & charges

5.12.1 Part à long terme

La part à long terme des provisions pour risques et charges se détaille de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Dotations	Reprises	31/12/07
Engagement de retraite (1)	2 363	-	544	1 819
Médaille du travail	197	16	27	186
Divers	596	-	208	388
Total	3 156	16	779	2 393

(1) Les engagements en matière de retraite sont inscrits au passif du bilan consolidé. Les méthodes de calcul mises en oeuvre au sein des sociétés du Groupe prennent en compte les spécificités de chaque convention collective.

Le groupe valorise les indemnités de fin de carrière selon la méthode dite « des unités de crédit projetées ».

a) Une allocation globale est déterminée à partir de l'ancienneté présumée acquise lors du départ à la retraite.

b) L'engagement est constitué par un pourcentage appliqué sur l'allocation globale tenant compte :

- de l'âge du salarié et de son ancienneté au moment du calcul
- du salaire moyen au 31 décembre 2007
- d'un taux d'actualisation : 4% pour l'exercice 2007, identique au taux retenu à la clôture de l'exercice précédent.

Les reprises de provisions correspondent à des charges réellement dépensées durant l'exercice.

5.12.2 Part à moins d'un an

La part à moins d'un an des provisions pour risques et charges se détaille de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Dotations	Reprises	31/12/07
Litiges fiscaux, sociaux, exploitation (1)	605	341	151	795
Restructuration	10	-	10	-
Divers	-	-	-	-
Total	615	341	161	795

(1) Certaines filiales du Groupe SELCODIS ont fait l'objet de contrôles fiscaux qui ont conduit à des provisions dans les comptes en 2003 et en 2004. Au 31 décembre 2007, une provision de 226 K€ demeure. Il est à noter une absence de provisions dans les cas où les recours argumentés et justifiés n'ont pas totalement abouti (notamment devant les Commissions Départementales) ; Les conséquences financières pourraient s'élever à 154 K€ suite au contrôle fiscal de Parthenay, à 28 K€ suite au contrôle fiscal de Verdun et de 1 320 K€ suite à une proposition de ratification contestée sur EDA SA.

Les reprises de provisions correspondent à des charges réellement dépensées durant l'exercice.

5.13 Emprunts & dettes financières

L'échéancier des emprunts et dettes financières diverses est le suivant :

En milliers d'euros	Total 31/12/07	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt et dettes financières diverses	49	49	-	
Emprunt Crédit-bail	22	22	-	
Participation des salariés	718	115	603	
Obligations	3 000	3 000	-	
Divers	5	5	-	
Compte-courant LS réservé, risques liquidatifs hors bilan (1) et Cegi (2)	8 176	-	8 176	
Compte-courant LS disponible (3)	13 854		13 854	
TOTAL	25 824	3 192	22 632	

(1) Les risques liquidatifs hors bilan des filiales (Voir § 8) sont estimés à 4 176 K€.

(2) Monsieur Selce a affecté à titre de gage et de nantissement au profit de la CEGI son compte courant à hauteur de 4 000 K€.

(3) Le compte courant disponible de Monsieur Lucien Selce s'établit au 31 décembre 2007 à 13.854 K€.

Les principaux mouvements intervenus sur ce compte courant au cours de l'exercice sont les suivants :

✓ Apport de 4.070 K€ en février 2007 afin de mener à bien le plan de développement opérationnel.

Comme indiqué dans le § 8 (engagement hors bilan), Monsieur Lucien SELCE s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan.

5.14 Détail des dettes d'exploitation

Le détail du poste autres dettes est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/06	31/12/07
Avances et acomptes	284	111
Dettes fournisseurs	38 689	46 132
- dettes sociales	6 422	6 001
- dettes fiscales	6 982	5 417
Dettes fiscales et sociales :	13 404	11 418
Divers (1)	26 816	21 957
Produits constatés d'avance	1 570	147
TOTAL	80 763	79 765

L'ensemble de ces dettes est à échéance moins d'un an.

(1) Les dettes diverses se composent des principaux éléments suivants :

- du compte courant sur filiales non consolidées à hauteur de 3.277 K€
- du compte courant Ge Facto (Factor EDA) pour 15.040 K€

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires ressort à 211 171 K€ et le résultat opérationnel est de – 4 880 K€. (Cf. paragraphe 7.3)

- **Holding**

Sur l'année 2007, la holding n'a généré aucune activité directe. Les charges sont principalement dues à l'occupation des locaux d'Auterive et à des honoraires.

Le résultat financier, résultant de la prise en compte de la rémunération du compte courant de l'actionnaire (4,21% l'an).

- **Pôle distribution**

En 2007, la société EDA a poursuivi le redéploiement de ses activités et a su remplacer une perte de chiffre d'affaires de 10 M€, correspondant au volume de cates téléphoniques et à l'effet report du non renouvellement de contrats pétroliers de 2006, par le redéploiement sur les marchés « Distribution Automatique » et « GMS ». EDA maintient sa position de leader sur le marché « Pétroliers » au travers du renouvellement sur 2007 de 2 contrats importants.

La baisse du résultat opérationnel au 31 décembre 2007 s'explique principalement :

- par une érosion de la contribution liée :
 - à une légère baisse d'activité de 2 M€
 - à une érosion du taux de marge qui s'explique par l'évolution du mix marché et produits. Il faut noter une perte complémentaire de contribution sur l'activité non Alimentaire, conséquence d'une concurrence accrue sur ce marché.
- par une insuffisance de la baisse des charges :

Les charges sont constituées des charges opérationnelles et des charges non récurrentes.

- pour ce qui est des charges opérationnelles, nous constatons une baisse significative, liée au transfert du volume Pétroliers non renouvelé réalisé sans force de vente et du volume des cartes téléphoniques ne nécessitant pas de préparation de commande ni de coût de transport, vers des segments à coûts de production plus importants (Distribution Automatique).
- pour ce qui est des événements non récurrents, ils ont impacté à la hausse les charges d'exploitation à hauteur de 1 122 K€, correspondant principalement à des indemnités de départ (650 K€) et à des honoraires d'avocats et d'audit (302 K€).

6.1 Effectifs inscrits

	31/12/06	31/12/07
Cadres	119	109
Agents de maîtrise	69	65
Employés / Ouvriers	685	671
Total	873	845

6.2 Situation des amortissements réputés différés (ARD) et reports déficitaires fiscaux du groupe

Dans le cadre de la situation consolidée au 31 décembre 2007, la situation fiscale se traduit par :

✓ Déficits reportables (en base) : 49 560 K€

Au 31 décembre 2007, l'impôt relatif aux déficits reportables a été comptabilisé et a fait l'objet d'une dépréciation afin de tenir compte de la récupération probable de ceux ci au regard de la prévision de résultat à 5 ans, portant le solde d'impôt net à 3 401 K€.

Le groupe fiscal comprend, au 31 décembre 2007, les sociétés suivantes :

- ✓ Selcodis
- ✓ Champion
- ✓ EDA
- ✓ 2MD
- ✓ Financière VB
- ✓ SCI Les Hibiscus
- ✓ SCI La Chenaie
- ✓ Roosevelt Immobilier
- ✓ Nauder
- ✓ Kapff
- ✓ Specipack
- ✓ Pick & Pack

6.3 Preuve d'impôt

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le résultat comptable et la charge d'impôt.

	en K€
Résultat de l'ensemble consolidé	- 7 362
Retraitements :	
◦ Amortissement écart d'acquisition	0
◦ Impôt sur les sociétés	0
◦ Impôt différé	- 271
Résultat retraité	- 7 633
Impôt théorique à 33,33%	0
Impôt comptes consolidés	- 271
Écart	-271
◦ Utilisation de déficits antérieurs (groupe fiscal Selcodis)	0
◦ Actif d'impôt différé dont le recouvrement n'est pas probable	-497
◦ Impact changement de taux d'IS	0
◦ Impact Ecritures Retraite passées dans les réserves	0
◦ Autres (décalage permanent)	768
Écart expliqué	-271

7. INFORMATIONS SECTORIELLES AU 31 DECEMBRE 2007

7.1 Actifs et passifs par secteur d'activité

Actif

	Holding		Pôle OED-EDA		Total	
	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2007
(En milliers d'euros)						
Actif						
Ecart d'acquisition	25 151	25 151	-	-	25 151	25 151
Immobilisations incorporelles nettes	-	-	521	464	521	464
Immobilisations corporelles nettes	37	28	7 683	4 621	7 720	4 649
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers non courants	56	63	3 525	823	3 581	887
Impôts différés	3 896	3 401	392	444	4 288	3 844
Actif non courant	29 140	28 643	12 121	6 352	41 261	34 995
Stocks et en-cours	50	50	14 407	15 488	14 457	15 538
Avances et acomptes fournisseurs	14	14	314	433	328	447
Créances clients	310	332	11 145	11 908	11 455	12 240
Autres créances	469	165	32 326	30 297	32 795	30 462
Impôts différés actif	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47	67	903	438	950	505
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	2 224	-	2 224
Actif courant	890	628	59 095	60 788	59 985	61 416
TOTAL ACTIF	30 030	29 271	71 216	67 140	101 246	96 411

Passif

	Holding		Pôle OED-EDA		Total	
	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2007
(En milliers d'euros)						
Passif						
Capital	1 865	1 865	-	-	1 865	1 865
Primes	-	-	-	-	-	-
Réserves consolidées	288	- 2 013	-4 189	- 6 923	-3 901	-8 936
Résultat net Groupe	843	-1 167	-5 718	-6 207	-4 875	-7 374
Capitaux propres part du Groupe	2 996	-1 315	-9 907	- 13 130	-6 911	-14 445
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-
Résultats minoritaires	-11	10	-5	-	-17	10
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 985	-1 305	-9 913	- 13 130	-6 928	-14 435
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	370	162	2 786	2 231	3 156	2 393
Dettes financières à long terme	18 368	22 081	851	551	19 219	22 632
Passifs d'impôt différé (2)	-	-	-	-	-	-
Passif non courant	18 738	22 243	3 637	2 782	22 375	25 025
Dettes fournisseurs d'exploitation	3 186	3 335	35 503	42 797	38 689	46 132
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an	-	-	615	795	615	795
Autres dettes	5 121	4 998	36 953	28 635	42 074	33 633
Dettes financières à court terme	-	-	420	3 192	420	3 192
Crédits à court terme et banques	-	-	4 001	2 069	4 001	2 069
Passif courant	8 307	8 333	77 492	77 488	85 799	85 821
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF	30 030	29 271	71 216	67 140	101 246	96 411

Les investissements ont été respectivement de 753 K€ au 31/12/2006 et de 455 K€ au 31/12/2007. Ils n'ont concerné que le pôle distribution, la holding n'a eu aucun investissement.

7.2 Chiffre d'affaires et résultat par zone géographique

L'intégralité des activités du groupe est réalisée sur le territoire national.

7.3 Chiffre d'affaires et résultat par secteur d'activité

(En milliers d'euros)	Holding		Pôle Distribution (OED-EDA)		Total	
	31/12/06	31/12/07	31/12/06	31/12/07	31/12/06	31/12/07
CHIFFRE D'AFFAIRES	58	41	213 485	211 130	213 543	211 171
Autres produits de l'activité	1 512	26	488	432	1 999	458
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE	1 570	67	213 973	211 562	215 542	211 629
Achats consommés	-	-	-156 728	-156 052	-156 728	-156 052
Achats et charges externes	-761	-1 013	-24 118	-24 480	-24 880	-25 493
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Impôts et taxes	-44	-163	-3 224	-2 363	-3 268	-2 526
Charges de personnel	-39	-44	-33 634	-31 832	-33 673	-31 876
Dotations aux amortissements et aux prov nettes	2 331	207	-1 017	-1 721	1 314	-1 514
Autres produits et charges	-385	1 405	-466	-453	-851	952
RESULTAT OPERATIONNEL	2 672	459	-5 215	-5 339	-2 544	-4 880
Résultat financier	-	-	-	-	-	-
Coût de l'endettement net	-1 644	-1 151	-381	-1 573	-2 025	-2 724
Autres produits et charges financières	4	2	15	-33	19	-31
RESULTAT AVANT IMPOT	1 032	-690	-5 581	-6 945	-4 550	-7 635
Résultat exceptionnel	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les résultats	-199	-433	-142	704	-342	271
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Résultat de dé-consolidation	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	833	-1 123	-5 724	-6 241	-4 892	-7 364
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	833	-1 123	-5 724	-6 241	-4 892	-7 364

8. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

EN MILLIERS D'EUROS	31/12/06	31/12/07
Engagements financiers donnés	5 452	5 452
Engagements financiers reçus	6 152	5 910
Dettes garanties par des sûretés réelles	0	0
Autres engagements	0	0

Engagements financiers donnés

Engagements concernant les créanciers RJ de Nauder SA, contre garantis par le groupe Chenard & Walcker et Monsieur Selce (Cf § 5.12), à hauteur de 4 176 K€ (pour un engagement à l'origine de 8 040 K€).

Engagements concernant Magnetti Marelli à hauteur de 1 276 K€.

Engagements financiers reçus

Ils concernent principalement des cautions données par le Groupe Chenard & Walcker sur l'ensemble des filiales du Groupe SELCODIS, qui se composent pour l'essentiel des engagements suivants :

- au bénéfice des créanciers de la société Nauder SA dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par voie de continuation. L'engagement au 31 décembre 2007 se monte à 4 176 K€.

La société a également reçu un engagement de la CEGI (au profit de la société Financière Auterive – garantie sur loyer) pour 1 734 K€.

Au 31 décembre 2007, l'analyse du risque hors bilan sur les filiales non consolidées est la suivante :

	31/12/06	31/12/07
Filiales liquidées		
Risque liquidatif sur :		
Nauder SA (R.J. 1999) (1)	4 176	4 176
Nauder SA (R.J. 2003) (2)		
Spécipack SA / Pick & Pack SA (R.J. 2003) (2)		
	4 176	4 176

(1) Pour le RJ 1999 de Nauder, les garanties données restent en vigueur. Il s'établit à 4.176 K€, et est couvert par l'engagement reçu de la SC Chenard & Walcker à hauteur de ce même montant au titre du plan de continuation 99 de la société Nauder (pour un montant d'engagement à l'origine de 8 040 K€).

(2) Les risques en comblement de passif sur les sociétés pour les sociétés Pick & Pack, Specipack et Nauder (R.J.2003) sont prescrits.

Le risque résiduel latent est contre garanti par Monsieur Lucien SELCE qui s'est engagé par courrier du 20 octobre 2006 à maintenir ses comptes courants à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan sur son compte courant.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements donnés au titre des contrats de locations simples (K€)

en K€	A moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	Total
Locations immobilières	1 614	3 589	0	5 202
Locations de véhicules	2 661	2 661	0	5 322
Locations de matériel	788	1 183	0	1 971
Total	5 063	7 432	0	12 495

Autres engagements

Le compte courant de Monsieur Lucien Selce fait l'objet d'un nantissement au profit de la Cegi à hauteur de 4000 K€.

9. Informations concernant les parties liées

En conformité avec la norme IAS 24.9 révisée en 2003, il est présenté ci-après les données relatives aux personnes morales contrôlant le Groupe, aux personnes physiques faisant partie des principaux dirigeants, étant rappelé que, compte tenu des déconsolidations intervenues en 2003 et 2004, il n'existe plus de parties liées contrôlées par le Groupe.

1. PERSONNES MORALES	K€
Néant	
	0
Total	0
<hr/>	
2. PERSONNES PHYSIQUES	
Monsieur Lucien SELCE	0
Compte courant passif (1) (2)	22 030
Total	22 030

(1) Au 31 décembre 2007, le compte courant de Monsieur Selce a été évalué à sa juste valeur.

Les valeurs nettes des créances sur filiales non consolidées (9.645 K€), en liquidation ou en cours de liquidation, ont été évaluées à leur juste valeur (nulle) par imputation sur les comptes courants de Monsieur Lucien Selce, traduisant ainsi les engagements de Monsieur Lucien Selce à l'égard de ces actifs (compte courant réservé à hauteur de 10.000 K€).

Le tableau suivant retrace ces modalités d'évaluation des comptes courants de Monsieur Selce au 31/12/2007 :

Nature du compte	Valeur avant retraitement	Imputation des créances sur filiales non consolidées (Cf. § 5 .7)	Juste valeur au 31/12/2007
Compte courant	31.675	-9.645	22.030

(2) Monsieur Lucien Selce a réservé ce compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les risques résiduels hors bilan (4.176 K€) et l'engagement au profit de la Cegi (4.000 K€) (cf. § 8).

20.2 Informations financière pro forma

N/A

20.3 Comptes sociaux au 31 décembre 2007

BILAN

ACTIF (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2007			Exercice clos le 31.12.2006	Exercice clos le 31.12.2005
	Brut	Amortissements & provisions	Net		
<u>Actif immobilisé :</u>					
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Brevet & Licences	0	0	0	0	0
Fonds commercial	32 008	4 315	27 693	32 008	32 008
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	486	458	28	37	48
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances & acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0
Titres de participation	31 823	30 442	1 380	1 060	1 533
Créances rattachés à des participations	9	9	0	0	0
Prêts	762	762	0	1 260	1 260
Autres immobilisations financières	87	31	55	52	52
Total actif immobilisé	65 175	36 018	29 157	34 417	34 901
<u>Actif circulant</u>					
Avances & acomptes fournisseurs					
Clients & comptes rattachés	275	8	268	246	171
Autres créances	25 657	14 500	11 157	16 999	16 893
Valeurs mobilières de placement	106	106	0	0	0
Disponibilités	30	0	30	8	3
Charges constatées d'avance	0	0	0	0	0
Total actif circulant	26 067	14 614	11 454	17 253	17 067
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0			
TOTAL ACTIF	91 243	50 632	40 611	51 670	51 967

PASSIF (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2007	Exercice clos le 31.12.2006	Exercice clos le 31.12.2005
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 865	1 865	1 966
Prime d'émission	0	0	0
Prime d'apport	0	0	0
Réserve spéciale de réévaluation	0	0	0
Réserve légale	0	0	0
Réserve des plus-values nettes à long terme	0	0	0
Autres réserves	2 116	2 116	2 116
Report à nouveau	-845	-2 030	-13 202
Résultat de l'exercice	14	1 185	-2 030
Subventions d'investissement	0	0	0
Total capitaux propres	3 150	3 135	-11 150
Provisions pour risques & charges :			
- Provisions pour risques	62	114	2 466
- Provisions pour charges		155	161
Total provisions pour risques & charges	62	269	2 627
DETTES			
Emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts & dettes envers les établissements de crédits (2)	14	15	185
Emprunts & dettes financières diverses	5	0	0
Avances & acomptes reçus sur commandes	93	93	93
Fournisseurs & comptes rattachés	1 888	1 740	2 152
Dettes fiscales & sociales	83	128	154
Fournisseurs d'immobilisations			
Autres dettes	35 316	46 290	57 906
Produits constatés d'avance			
Total (1)	37 400	48 266	60 490
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	40 611	51 670	51 967
(1) Dont à plus d'un an	0	0	0
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	14	15	185
(3) Dont emprunts participatifs	0	0	0

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en K€)

	Exercice clos le 31.12.2007	Exercice clos le 31.12.2006	Exercice clos le 31.12.2005
<u>Produits d'exploitation</u>			
Ventes	41	58	42
Reprise / amortissements & provisions	27	13	14
Transferts de charges	0	0	0
Autres produits	0	1 505	0
Total des produits d'exploitation	68	1 576	57
<u>Charges d'exploitation</u>			
Autres achats & charges externes	998	745	1 072
Impôts & taxes & versements associés	9	39	5
Salaires & traitements	32	23	32
Charges sociales	12	8	12
Dotations aux amortissements	9	11	7
Dotations aux provisions	4 315	0	0
Autres charges de gestion	0	0	0
Total des charges d'exploitation	5 375	826	1 129
Résultat d'exploitation	-5 307	749	-1 072
<u>Produits financiers</u>			
Produits financiers de participations	0	0	0
Produits de valeurs mobilières & de créances	0	0	0
Intérêts des prêts & produits assimilés	3	7	2
Produits nets de cession de titres de placement	0	0	0
Reprises de provisions	0	0	0
Différence positive de change	0	0	0
Total des produits financiers	3	7	2
<u>Charges financières</u>			
Intérêts & charges sur emprunts	1 219	1 643	858
Dotations aux amortissements & provisions	4 873	0	0
Total des charges financières	6 093	1 643	858
Résultat financier	-6 089	-1 635	-857
Résultat courant avant impôts	-11 396	-886	-1 929
<u>Produits exceptionnels</u>			
Produits divers exceptionnels	1	3	86
Produit de cession immobilisations corporelles	0	0	25
Produit de cession immobilisations financières	10 854	479	0
Reprise de provisions	212	2 868	966
Total des produits exceptionnels	11 067	3 349	1 078
<u>Charges exceptionnelles</u>			
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	0	0	0
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	0	973	0
Charges exceptionnelles diverses	205	376	1 411
Dotations exceptionnelles aux amortissements & aux provisions	0	22	171
Total des charges exceptionnelles	205	1 370	1 583
Résultat exceptionnel	10 862	1 979	-505
Impôts sur les bénéfices	-549	-92	-404
Résultat de l'exercice	14	1 185	-2 030

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice clos le 31 décembre 2007 a été marqué par les faits suivants :

- Le 4 avril 2007, la cotation de la société a été reprise.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 Décembre 2007 de la Société Nouvelle Champion, filiale de Selcodis SA, a décidé de réduire le capital de la société à zéro par annulation de titres et de procéder à une augmentation de capital de 5 184 K€ par la création et l'émission de 51 840 actions de nominal 100 € chacune. Selcodis SA a souscrit à la totalité des actions émises par compensation de créances.
- Le résultat d'exploitation a été impacté par une dépréciation de 4 315 K€ sur les mali de fusion.
- Le résultat financier a été impacté par une dépréciation des titres nouvellement détenus sur Champion pour un montant de 4 873 K€.
- Le résultat exceptionnel est constitué par une plus-value de 10 854 K€, après constat d'un écart d'évaluation avec les comptes courants de sa filiale EDA SA.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes présentés sont établis en Euros.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le total s'élève à 40.611.239 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat bénéficiaire de 14.434 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels, ils sont présentés en K€. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,
- ✓ et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les opérations juridiques réalisées avec OED Finances et OED SA en fin d'année 2005 ont conduit à constater dans les comptes 2 malis de fusion pour un montant total de 32.008 K€, représentatifs de la valeur des fonds de commerce de l'entreprise fusionnée. Ces immobilisations font l'objet d'un test de valorisation annuellement ou selon une périodicité plus rapprochée au cas où il serait constaté des indices de perte de valeur en cours d'exercice.

Ces tests sont réalisés selon la méthode des flux de trésorerie futurs. Les principaux critères retenus pour l'évaluation des flux de trésorerie futurs sont les suivants :

- le taux d'actualisation est de 10,15 % ;

- durée de la période explicite 5 ans ;
- les taux de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat d'exploitation, d'investissements sont spécifiques à chaque société, prenant en compte leur taille et leur capacité de développement.

Les flux de trésorerie analysés pour s'assurer de la correcte évaluation des fonds de commerce correspondent aux prévisions établies sur 5 ans et arrêtées par la Direction.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des flux de trésorerie futurs sont les suivants :

- maintien de la position dominante du Groupe sur les contrats en cours et du dynamisme commercial et marketing pour la conquête de nouveaux marchés ;
- croissance moyenne annuelle du chiffre d'affaires de 5,5 % ;
- maîtrise des coûts d'achat ;
- rationalisation des coûts de structure ;
- investissements destinés à optimiser l'outil de production et d'assurer la conformité de cet outil avec la réglementation en vigueur.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année des plans à moyen terme (2012), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 % apprécié en fonction des prévisions d'évaluation du marché du négoce et de la distribution nationale de produits alimentaires et d'accessoires automobiles.

Le coût moyen pondéré du capital utilisé pour actualiser les flux de trésorerie est fixé à 10,15 % compte tenu d'un coût du capital déterminé selon la model du MEDAF.

Au 31 décembre 2007, les tests de valeur ainsi réalisés ont conduit à constater une dépréciation des fonds de commerce de 4.315 K€.

Les frais d'augmentation de capital sont amortis selon la méthode linéaire sur trois ans.

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles (hors mali de fusion) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	8 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

1.3 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage déterminée en retenant les critères appropriés à la participation concernée (quotes-parts d'actif net, valeur de rendement, rentabilité) et le coût historique.

Si la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cas de cession, les plus-values sont déterminées en admettant que les titres les plus anciens sont les premiers sortis.

La société EDA, filiale du Groupe Selcodis, a réalisé postérieurement à la clôture :

Refinancement partiel de l'immobilier :

EDA a concrétisé en mars 2008 la vente de 3 bâtiments (Bourgoin, Pontivy et Liévin) pour un montant de 8,25 millions d'euros. Cet apport en trésorerie a permis le remboursement des obligations émises en 2007 sur EDA SA. Ces 3 bâtiments sont conservés en location.

Un projet de cession du bâtiment de Dijon est en cours pour un montant de 1,2 million d'euros et ne sera pas conservé en location, si le projet abouti.

Plan de Sauvegarde de l'emploi :

En date du 27 mars 2008, la Direction a présenté au Comité Central d'Entreprise d'EDA le livre IV, dans le cadre d'un projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Le livre III a été présenté le 17 avril 2008.

Perspectives économiques et financières

La restructuration financière de la holding et la simplification juridique de sa branche opérationnelle étant terminées, l'année 2008 est placée sur un objectif de restauration d'un niveau d'exploitation maîtrisé, avec la poursuite de la mise en œuvre d'actions de sécurisation des marchés et de diversifications basées sur :

- la rationalisation du circuit traditionnel
- le développement de la Distribution Automatique
- l'élargissement de l'offre logistique vers la GMS
- la mise en veille active des circuits potentiels, en particulier, celle de la restauration chaînée

Cette consolidation des circuits de distribution s'accompagne d'une amélioration d'une offre produit vers :

- une offre complémentaire hors fournisseurs nationaux
- le développement des marques propres
- des partenariats d'exclusivité avec des fournisseurs ou des centrales d'achats
- une mise en veille active de l'évolution de la distribution des produits frais

Enfin, la réorganisation opérationnelle en cours devrait permettre de constater de nouvelles économies de charges par une concentration managériale et une adaptation des moyens logistiques et des fonctions transverses.

Les actions commerciales engagées et les économies de charge programmées vont permettre de consolider la position d'EDA sur son marché.

1.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS

Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ce poste sont enregistrés pour leur coût historique, hors frais d'accessoires d'achat.

L'évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice pour les titres cotés. Si la valeur boursière

pour les titres cotés ou leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés, est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

1.5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Le tableau au paragraphe 4 "Provisions Actif et Passif inscrites au bilan " décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

1.7 REGLES ET METHODES SPECIFIQUES

Provision suite à l'évaluation du risque sur filiales

A chaque clôture, la société procède à l'évaluation du risque qu'elle encourt au titre de ses filiales. Cette évaluation repose sur :

- le risque liquidatif estimé pour les sociétés en cours de liquidation,
- l'analyse des situations nettes comptables pour les autres filiales.

Ce risque est couvert intégralement par des provisions pour dépréciation des actifs comptabilisés à la clôture, et par les engagements reçus de la société Chenard & Walcker, et de l'actionnaire principal, Mr Lucien Selce (Cf paragraphe 17 « engagements financiers »).

Au 31 décembre 2007, l'analyse bilancielle du risque est la suivante :

Le risque encouru au 31 décembre 2007 par SELCODIS au titre des filiales est couvert par les provisions antérieurement constatées et par les engagements reçus.

<i>(En K€)</i>	<i>31-déc-07</i>				
	Brut		Provision actif	Provision passif	Net
VALEURS BILANCIELLES - SELCODIS SA					
Filiales liquidées					
Titres de participation détenus par SELCODIS	22 430	-	22 430	-	-
Créances détenues par SELCODIS	21 836	-	14 394	-	7 443
Provision pour risque et charges	-	-	-	-	-
					7 443
Autres filiales (hors filiales EDA)					
Titres de participation détenus par SELCODIS	8 329	-	8 012	-	316
Créances détenues par SELCODIS	3 423	-	-	-	3 423
Provision pour risque et charges	-	-	-	-	-
Situations nettes négatives cumulées	-	-	-	-	-
					3 739
Total titres de participation détenus par SELCODIS	30 758	-	30 442	-	316
Total créances détenues par SELCODIS	25 260	-	14 394	-	10 866
Total provision pour risque et charges	-	-	-	-	-
	56 018	-	44 836	-	11 182

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur SELCE s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements bilanciaux au titre des risques sur filiales liquidées et ainsi réservé 10 M€ sur son compte courant. Au 31 Décembre 2007, les risques bilanciaux ressortent à 7.443 K€ pour Selcodis Sa et à 2.202 K€ pour le GIE, soit un total de 9.645 K€.

NOTES SUR LE BILAN

2. IMMOBILISATIONS

CADRE A En K€		Valeur brute		Augmentation	
		Début d'exercice		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	32 008		
Immobilisations Incorporelles					
	Terrains		0		
	Constructions sur sol propre		0		
	Constructions sur sol d'autrui		0		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		0		
	Installations techniques, matériels et outillages industriels		0		
	Installations générales, agencements et aménagements divers		152		
	Matériels de transport		33		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		301		
	Emballages récupérables et divers		0		
	Immobilisations corporelles en cours		0		
	Avances et acomptes		0		
	Total III		486	0	0
Immobilisations financières					
	Participations évaluées par mise en équivalence		0		
	Autres participations		26 638		5 194
	Autres titres immobilisés		21		
	Prêts et autres immobilisations financières		2 084		5
	Total IV		28 743	0	5 199
	Total général (I+II+III+IV)		61 237	0	5 199
CADRE B					
En K€		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement, de recherche et développement (I)			0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			32 008	32 008
Immobilisations corporelles					
	Terrains		0	0	0
	Constructions sur sol propre		0	0	0
	Constructions sur sol d'autrui			0	0
	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		0	0	0
	Installations techniques, matériels et outillages industriels			0	0
	Installations générales, agencements et aménagements divers			152	152
	Matériel de transport			33	33
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			301	301
	Emballages récupérables et divers			0	0
	Immobilisations corporelles en cours			0	0
	Avances et acomptes			0	0
	Total III	0	0	486	486
Immobilisations financières					
	Participations évaluées par mise en équivalence			0	0
	Autres participations (3)		0	31 832	31 832
	Autres titres immobilisés			21	21
	Prêts et autres immobilisations financières		1 262	828	828
	Total IV	0	1 262	32 681	32 681
	Total général (I+II+III+IV)	0	1 262	65 175	65 175

3. AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
En K€					
IMMOBILISATIONS	Valeur	Augmentations	Diminutions	Valeur en	
AMORTISSABLES	Début d'exercice	Dotations	Sorties / Reprises	Fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement recherche développement	0			0	
Total I	0			0	
Autres immobilisations incorporelles					
	0			0	
Total II	0		0	0	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
	0			0	
Constructions sur sol propre					
	0			0	
Constructions sur sol d'autrui					
	0			0	
Installations Générales, agenc. et aménag. Constructions					
	0			0	
Installations techniques, matériels et outillages industriels					
	135		5	140	
Installations générales, agencements et aménagements divers					
	0			0	
Matériels de transport					
	33			33	
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
	281		4	285	
Emballages récupérables et divers					
	0			0	
Total III	449		9	458	
Total général (I+II+III)	449		9	458	
Cadre B		VENTILATIONS DES DOTATIONS			Cadre C
En K€		AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Prov AMORT
IMMOBILISATIONS	Amort	Amort	Amort	Dotations	Reprises
AMORTISSABLES	Linéaires	Dégressifs	Except.		
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établis., recherche développ. (I)					
Aut. Immobilisations incorporelles (II)	0				
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. génér. agenc. Construction					
		5			
Instal. Techn., matériels outils industriels					
Instal. Génér., agenc. et aménag. Divers					
Matériel de transport					
		4			
Matériel bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total III	9				
Total général (I+II+III)	9				
Cadres D		Montant net	Augmentations	Dotations	Montant net
MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR S/ PLUSIEURS EXERCICES		début d'exercice		aux amort.	fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					

4. PROVISIONS ACTIF ET PASSIF INSCRITES AU BILAN

ENK€	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	0			0
Provisions pour investissements	0			0
Provisions pour hausse des prix	0			0
Provisions pour fluctuations des cours	0			0
Amortissements dérogatoires	0			0
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92	0			0
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92	0			0
Autres provisions réglementées	0			0
Total I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	114		53	62
Provisions pour garanties données aux clients	0			0
Provisions pour amendes et pénalités	0			0
Provisions pour pertes de change	0			0
Provisions pour pensions et obligations similaires	0			0
Provisions pour impôts	155		155	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0			0
Provisions pour grosses réparations	0			0
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	0			0
Autres provisions pour risques et charges	0		0	0
Total II	269	0	207	62
Provisions pour dépréciations				
sur immobilisations incorporelles	0	4 315		4 315 (2)
Sur immobilisations corporelles	0			0
Sur titres mis en équivalence	0			0
Sur titres de participations	25 568	4 873		30 442 (3)
Sur autres immobilisations financières	803			803
Sur stocks et en-cours	0			0
Sur comptes clients	8			8
Autres provisions pour dépréciation	14 606			14 606 (1)
Total III	40 985	9 188	0	50 173
Total général (I+II+III)	41 254	9 188	207	50 235
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
- d'exploitation		4 315	0	
- financières		4 873	0	
- exceptionnelles		0	207	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art.39-1°5 du CGI)

(1) Dont provision pour dépréciation du compte courant Nauder :	9 171 K€
Dont provision pour dépréciation des risques filiales :	5 223 K€
(2) Dont provision pour dépréciation sur mali de fusion :	4 315 K€
(3) Dont provision 2007 sur titres Champion :	4 873 K€

5. ETAT DES CREANCES

Cadres A	Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
EN K€				
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations	9	0	9
	Prêts (1)	762	0	762
	Autres immobilisations financières	66	10	55
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux	8	8	
	Autres créances clients	268	268	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	11	11	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
	Impôts sur les bénéficiaires	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée	160	160	
	Autres impôts taxes et versements assimilés		0	
	Divers	0	0	
	Groupe et associés	25 039	25 039	
	Débiteurs divers	447	447	
	Charges constatées d'avance			
Total		26 769	25 943	826

(1) Dont prêt Kapff 741 K€

5.bis VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

EN K€	VALEUR BRUTE	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	PLUS VALUE LATENTE
	01.01.07	31.12.07	31.12.07	
7105 Actions propres Selcodis	106	106	0	Néant
Total	106	106	0	Néant

Conformément à l'autorisation donnée par l'AGO du 26 octobre 1998 et aux dispositions de l'article 217-2 de la loi du 24 juillet 1996, la société a procédé à l'achat et à la vente de ses propres actions. Au 31 décembre 2007, elle en détenait 7 105 pour un montant de 106 K€ (valeur brute). Il n'y a eu aucun flux d'achat et de vente au cours de l'exercice.

6. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation nette au 31/12/2006 (en K€)	3 135
Variation du capital social	
- augmentation du capital	
- réduction du capital	
Prime d'émission	0
Constatation de l'exit tax	0
Résultat de l'exercice 2007	15
Situation nette au 31/12/2007	3 150

7. ETAT DES DETTES

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
EN K€				
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès d'Ets. de crédit :			
	- à un an maximum à l'origine	14	14	
	- à plus d'un an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières diverses			
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 888	1 888	
	Personnel et comptes rattachés	4	4	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4	4	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	1	1	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	74	74	
	Dettes sur immo. Et comptes rattachés			
	Groupe et associés (*)	33 881	2 206	31 675
	Autres dettes	1 440	1 440	
	Dettes représentatives de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	0	0	
	TOTAL	37 307	5 631	31 675

(*) dont 31.675 K€ de compte courant de Monsieur Lucien Selce, pour lequel les sommes restants dues pourraient être reportées les années suivantes sur une durée compatible avec les capacités financières de Selcodis.

8. ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan EN K€	Montant concernant les entreprises liées avec lesquelles la société à un lien de participation		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	<i>Brut</i>	<i>Provision</i>	
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations (nettes)	31 823	-30 441	
Créances rattachées à des participations	9	-9	
Prêts	741	-741	
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations	32 573	-31 191	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	25 390	-14 394	
Capital souscrit appelé, non versé			
Total créances	25 390	-14 394	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 206		
Total dettes	2 206		

9. FONDS COMMERCIAL

Les opérations juridiques réalisées avec OED Finances et OED SA en fin d'année 2005 ont conduit à constater dans les comptes 2 malis de fusion pour un montant total de 32.008 K€, qui ont fait l'objet en 2007 d'une provision de dépréciation pour un montant de 4.315 K€ (Cf § 1.1).

10. PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	160	361
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	160	361

11. CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179	117
Dettes fiscales et sociales	83	128
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	265	265
Total	528	510

12. PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

La société n'est pas concernée par ces traitements comptables.

13. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale des actions en €	Nombres de titres			
		Au début de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Exercice 2007	0,30	6 215 364			6 215 364

14. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

EN K€	France	ETRANGER	TOTAL
Ventes de produits finis	0		0
Prestations de services	41	0	41
Total	41	0	41

15. RESULTAT EXCEPTIONNEL

EN K€

Produits exceptionnels :	
Produits divers	1
Produit de cession immobilisations corporelles	0
Produit de cession immobilisations financières	10 854
Reprise sur provisions	212
Total des produits exceptionnels	11 067
Charges exceptionnelles :	
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	0
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	0
Frais cession de titres	
Charges exceptionnelles diverses	205
Dotations exceptionnelles aux amort. & aux provisions	0
Total des charges exceptionnelles	205
Résultat exceptionnel	10 862

16. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

EN K€	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	-11 396	0	-11 396
Résultat exceptionnel	10 862	0	10 862
Participation des salariés	0	0	0
Produits Intégration fiscale	549	0	549
Résultat comptable	14	0	14

16.bis CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE (répartition de l'impôt)

Par convention en date du 22 décembre 1989 la société SELCODIS SA s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, du précompte et de l'imposition forfaitaire annuelle due par le Groupe formé par elle-même et ses filiales.

Une convention d'intégration fiscale a été signée en date du 31 janvier 2005 et applicable depuis le 1^{er} janvier 2005, entre SELCODIS (anciennement Supervox) et les filiales du groupe EDA.

Répartition de la charge d'impôt société et sort de l'économie d'impôt

	(En €)
2MD	-
Roosevelt	480 602
EDA	-
Financière VB	36
Les Hibiscus	43 670
La Chenaie	24 409
Sous total Pallier EDA	548 717
	-548 717
Impôt exigible	-

En principe, la prise en charge par la société mère de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat et la plus value d'ensemble, fait naître à son profit une créance sur la filiale égale à l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du Groupe.

La société mère réalisera une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du Groupe si elle avait payé elle-même son impôt et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble.

Cette économie d'impôt constituera pour la société mère un profit non taxable qu'elle enregistrera en produit.

Dans les faits, ces règles n'ont pas trouvé application en raison des déficits fiscaux des sociétés concernés.

AUTRES INFORMATIONS

17. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant (en K€)
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties (1)	5 452
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés	0
Total	5 452
(1) Dont concernant :	
- Magnetti Marelli	1 276
- Plan de continuation Nauder	4 176
Engagements reçus	
Cautions (2)	15 910
Total	15 910
Nantissement du compte courant	
Compte courant M. Selce au profit de la Cegi	4 000

(2) Dont octroyées par :

- Chenard & Walcker : sur plan de continuation Nauder 2000 4 176
- CEGI (Loyer Auterive) 1 734

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien SELCE s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan au titre des risques sur filiales.

- Lucien Selce 10 000

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien SELCE s'est engagé à maintenir son compte courant à hauteur de 10 000 K€ pour couvrir les engagements bilanciaux au titre des risques sur filiales liquidées.

18. ENGAGEMENT EN MATIERE DE DEPART A LA RETRAITE

EN K€	2007	2006
<hr/>		
Coefficient d'augmentation : 3 %		
Coefficient d'actualisation : 6 %		
Age de départ : cadres, 65 ans, ouvriers et EDTA 60 ans		
Montant	N / S	N / S

SELCODIS SA n'ayant plus au 31 Décembre 2007 à son effectif que 1 salarié, l'information est considérée comme non significative

19. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	N/A
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
Total	0
Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Organic	N/A
Autres :	
Total	0

Situation fiscale au 31/12/07 des reports déficitaires propres à SELCODIS

Déficits reportables (1) (bases) 49 560 K€

(1) A compter du 01/04/2004, les déficits sont devenus comme les ARD reportables sans limitation de temps

20. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Néant – Cf § 17 – Engagements financiers

21. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

EN €	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	14 434
+ impôts sur les bénéfices	
+ supplément d'impôt lié aux distributions	
- créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	14 434
Variations des provisions réglementées (dotation reprise)	0
Provision pour investissements	0
Provision pour hausse de prix	0
Provision pour fluctuation des cours	0
Amortissements dérogatoires	0
Autres provisions réglementées	0
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	14 434

22. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Il n'a été versé aucune rémunération au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions.

23. EFFECTIF

	31.12.07	31.12.06
Cadres	0	0
Agents de maîtrise	1	1
Employés / Ouvriers		
Total	1	1

24. INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT BAIL

La société n'est pas concernée par ce type d'opération.

25. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

	Capital (K€)	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur Comptable des titres détenus		Prêts et Avances	Montant cautions et avals donnés par la société Selcodis	CA/ HT	Résultats
				Brut	Net				
PICK & PACK (*)									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 351 871 447	2 791	-2 593	99,02	4 387	0	392	-	51	-368
SPECIPACK SERVICES (*)									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 352 747 844	47	-13 147	99,02	3 489	0	11 345	-	1 311	12
CHAMPION S.A.									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 343 277 679	257	54	100,00	7 137	5 184	1	-	0	-1
SUPERVOX IBERICA									
Fontanella. 11 BARCELONE (Espagne) I.F. : 58 551 359	114	-1 631	100,00	838	0	84	-	0	-1
S.C.I DU ROUAT									
Le Rouat - 31190 AUTERIVE SIREN : 320 722 226	2	68	100,00	249	0	41	-	-	0
S.C.I LA GRANGE									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 329 162 937	5	18	100,00	16	0	4	-	-	0
S.C.I LA REINE									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 399 220 151	76	-126	100,00	76	0	0	-	0	0
GIE FINANCIERE SUPERVOX									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 381 484 161	17	-4 339	25,00	6	0	3 293	-	0	-7
NAUDER SA **									
ZI du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 542 080 627	862	-23 824	99,99	13 451	0	9 171	10 043	1 327	-388
SUPERVOX AUTOMOTIVE ***									
ZI de la Plaine - 42240 UNIEUX SIREN : 321 191 793	574	0	99,99	1 067	0	351	3 925		
SARL ROOSEVELT IMMOBILIER									
31 avenue F. Roosevelt 75008 PARIS SIREN : 480 097 690	1	976	99,00	1	1	0	0	0	995
EDA SA									
31 avenue F. Roosevelt 75008 Paris SIREN : 444 284 822	4 045	3 534	99,94	1 064	1 064	0	0	0	-4 683
DEFY (*)									
BP 01 - 31550 CINTEGABELLE SIREN : 547 427 585	38	0	99,99	35	0	13	-	0	0
(*) Sociétés mises en liquidation le 30/03/2004 (chiffres au 31/12/03)									
(**) Société mise en liquidation le 28/10/2003 (chiffres au 30/06/2003)									
(***) Société mise en liquidation le 26/06/2001 (chiffres au 31/12/00)									

26. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

27. EXPOSITIONS AUX RISQUES DE MARCHE

La société n'est pas exposée à ce type de risques.

20.4 Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés aux 31 décembre 2007

20.4.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société SELCODIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Les paragraphes 2.2.1 « Ecart d'acquisition », 2.2.4 « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés », et la note 5.1 « Ecart d'acquisition » exposant notamment les conditions de réalisation des tests de valeur déterminés à partir des flux futurs de trésorerie calculés sur la base des prévisions établies par la Direction. La non réalisation de ces prévisions pourrait conduire à remettre en cause la valorisation retenue.
- Le paragraphe 4. « Evènements postérieurs à la clôture » présentant les différentes actions, notamment le refinancement partiel de l'immobilier, le plan de sauvegarde de l'emploi et les perspectives économiques et financières, devant assurer la continuité d'exploitation du Groupe.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants

- Les paragraphes 2.2.1 « Ecart d'acquisition », 2.2.4 « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés », et la note 5.1 « Ecart d'acquisition » indiquant les modalités d'appréciation de l'écart d'acquisition. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour l'arrêté des comptes.
- Les paragraphes 5.8 et 8 de l'annexe exposant les modes de détermination des provisions relatives à la situation des filiales non consolidées et les garanties reçues à ce titre de Chenard & Walcker et de Monsieur Lucien Selce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 23 mai 2008

Les commissaires aux comptes

Cabinet VIZZAVONA

Patrice Vizzavona

Mazars & Guérard

Odile Coulaud

20.4.2 Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SELCODIS S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe concernant :

- La note 1.1 de l'annexe « Immobilisations incorporelles » expose notamment les conditions de réalisation des tests de valeur déterminés à partir des flux futurs de trésorerie calculés sur la base des prévisions établies par la Direction. La non réalisation de ces prévisions pourrait conduire à remettre en cause la valorisation retenue.
- La note 1.3 de l'annexe « Participations et autres titres immobilisés » présentant les différentes actions, notamment le refinancement partiel de l'immobilier, le plan de sauvegarde de l'emploi et les perspectives économiques et financières, devant assurer la continuité de l'exploitation du Groupe.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants

- La note 1.1 de l'annexe « Immobilisations incorporelles » indiquant les modalités d'appréciation de la valeur du fonds de commerce. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour l'arrêté des comptes.
- Les paragraphes 1.7, 4 et 17 de l'annexe exposant notamment les modes de détermination des provisions relatives aux filiales et les garanties reçues à ce titre de Chenard & Walcker et Monsieur Lucien Selce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

A Courbevoie et Paris, le 23 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD
Odile COULAUD

Cabinet VIZZAVONA
Patrice VIZZAVONA

20.5 Date des dernières informations financières vérifiées

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées est l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les comptes consolidés et sociaux des exercices clos le 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005, les rapports des commissaires aux comptes, les rapports de gestion y afférents ainsi que les principaux investissements relatifs aux exercices 2005 et 2006, figurent dans le document de référence de la Société enregistré le 28 septembre 2007 sous le n° R.07-146 et dans le document de référence de la Société enregistré le 21 mars 2007 sous le n° R.07-022. Ils sont incorporés par référence dans le présent document de référence.

20.6 Dividendes

Il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et acomptes sur dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'Etat.

20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'y pas eu, au cours des 12 derniers mois, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe.

20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'est pas survenu, depuis le 31 décembre 2007, de changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Groupe.

CHAPITRE XXI - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1 Capital social

21.1.1 Capital social

Le 15 mars 2006, le Conseil d'Administration a, dans une première séance, arrêté le compte courant de Mr Lucien Selce, dans le cadre de la préparation à la réalisation des opérations sur le capital qui ont été décidées dans une deuxième séance, en particulier :

- Une réduction de capital par annulation des titres de l'actionnaire majoritaire, Chenard & Walcker, qui détenait 90% du capital de SELCODIS, sous condition suspensive de l'augmentation de capital ci-après décrite.
- Une augmentation de capital réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription et réservée à Mr Lucien Selce, qui a souscrit à cette augmentation de capital à la valeur nominale par le biais d'une incorporation d'une partie de sa créance à hauteur de 13,1 millions d'Euros, sous condition suspensive de la Troisième Réduction de Capital ci-après décrite.
- Une troisième réduction de capital par annulation d'une partie des titres du nouvel actionnaire majoritaire, Mr Lucien Selce, aux fins d'apurer les pertes restantes et de reconstituer totalement les capitaux propres.

A l'issue de l'ensemble de ces opérations, Monsieur Lucien Selce a pris le contrôle de SELCODIS, et ce conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 22 novembre 2005.

Au 31 décembre 2007, le capital social s'élevait à 1.864.609,20 €, il est divisé en 6.215.364 actions entièrement libérées et toutes de même catégorie, de 0,30 euro de valeur nominale, dont 80.600 à droit de vote double.

21.1.2 Acquisition par la Société de ses propres actions

Au 31 décembre 2007, la Société détenait 7 105 pour un montant de 106 K€ (valeur brute). Il n'y a eu aucun flux d'achat et de vente au cours de l'exercice 2007.

21.1.3 Capital autorisé non émis et droit d'acquisition

Il n'existe pas de capital autorisé non émis à la date d'enregistrement du présent document de référence.

Il n'existe aucun droit d'acquisition, ni aucune obligation, qui serait attaché au capital souscrit ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital social.

21.1.4 Titres non représentatifs du capital

Il n'existe pas d'instruments financiers non représentatifs du capital à la date d'enregistrement du présent document de référence.

21.1.5 Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital à la date d'enregistrement du présent document de référence.

21.1.6 Capital de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

A la connaissance de la Société, il n'existe aucune option ni accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de placer sous option le capital de l'une quelconque des sociétés du Groupe.

21.1.7 Évolution du capital social

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société au cours des trois derniers exercices :

	2007			2006			2005		
	Actions	% capital	% DV	Actions	% capital	% DV	Actions	% capital	% DV
SC Chenard & Walker	-	-	-	-	-	-	5.906.829	90,11%	89,12%
Lucien Selce	5.567.391	89,58%	88,53%	5.567.421	89,58%	88,53%	-	-	-
Salbayre	43.691	0,70%	1,39%	43.691	0,70%	1,39%	43.691	0,67%	1,32%
Sofipar Hepta	34.359	0,55%	1,09%	34.359	0,55%	1,09%	34.359	0,52%	1,04%
Autres	2.858	0,05%	0,09%	3.749	0,06%	0,09%	2.550	0,04%	0,08%
Autocontrôle	7.105	0,11%	-	7.105	0,11%	-	7.105	0,11%	-
Public	559.960	9,01%	8,90%	559.039	8,99%	8,88%	560.239	8,55%	8,45%
Total	6.215.364	100,00%	100,00%	6.215.364	100,00%	100,00%	6.554.773	100,00%	100,00%

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les opérations survenues sur le capital social au cours des trois derniers exercices :

Dates	Nature de l'opération	Valeur nominale	Prime d'émission	Nombre d'actions émises	Montant du capital pré opération	Montant du capital post opération	Nombre d'actions
15.11.05	Réduction de capital par diminution de la valeur nominale	0,30 euro	-	-	1.998.538 €	1.966.431,90 €	6.554.773
15.03.06	Réduction de capital par annulation d'actions	0,30 euro	-	-	1.966.431,90 €	194.383,20 €	647.944
15.03.06	Augmentation de capital par incorporation de créances	0,30 euro	-	43.666.667	194.383,20 €	13.294.383,30 €	44.314.611
15.03.06	Réduction de capital par annulation d'actions	0,30 euro	-	-	13.294.383,30 €	1.864.609,20 €	6.215.364

Par courrier en date du 3 avril 2007, M. Lucien Selce a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 mars 2006, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50%, 2/3 du capital et des droits de vote de la société SELCODIS et détenir 5 567 421 actions SELCODIS représentant autant de droits de vote, soit 89,58% du capital et 88,41% des droits de vote de cette société.

21.2 Principales dispositions statutaires

21.2.1 Objet social (article 3 des statuts)

La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la prise de participation dans toute Société et groupement français ou étranger ;
- l'achat, la vente, la souscription, la propriété, la gestion et l'administration de toutes parts et valeurs mobilières, composées ou non de sociétés cotées ou non en bourse ;
- l'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, financière, informatique des sociétés du groupe et, d'une façon générale, toutes prestations de services au profit de ses filiales ;
- la gestion de la propriété industrielle des marques et brevets du Groupe.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

21.2.2 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Directoire

- 1 - La Société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil de surveillance. Si le capital social est inférieur au seuil prévu par la loi, les fonctions dévolues au Directoire peuvent être exercées par une seule personne.
 - 2 - La limite d'âge, pour l'exercice des fonctions de membre du Directoire, est fixée à 65 ans accomplis.
 - 3 - Dans les conditions prévues par la loi, les membres du Directoire sont nommés pour une durée de quatre ans par le Conseil de surveillance qui en fixe le nombre, confère à l'un d'eux la qualité de Président et détermine leur rémunération.
- Les membres du Directoire peuvent être révoqués par le Conseil de surveillance.
- 4 - Les membres du Directoire se réunissent chaque fois que l'intérêt social l'exige, sur convocation du Président ou de la moitié de ses membres, au lieu indiqué par l'auteur de la convocation ; ils peuvent être convoqués par tous moyens, même verbalement.
 - 5 - Les décisions du Directoire sont prises à la majorité des membres présents. Nul ne peut voter par procuration au sein du Directoire.

Conseil de Surveillance

- 1 - Le Conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.
- 2 - Chaque membre du Conseil de surveillance doit être pendant toute la durée de ses fonctions propriétaire de 10 actions, au moins.
- 3 - La durée des fonctions des membres du Conseil de surveillance est de six années.
- 4 - Tout membre sortant est rééligible. Toutefois, le mandat de tout membre personne physique prend fin, de plein droit, sans possibilité de renouvellement, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle l'intéressé atteint l'âge de 80 ans.
- 5 - Dans la limite du tiers des membres en fonction, les membres du Conseil de surveillance peuvent bénéficier d'un contrat de travail correspondant à un emploi effectif.
- 9 - Le règlement intérieur établi par le Conseil de surveillance peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de surveillance qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence ou télécommunication conformes à la réglementation en vigueur. Cette disposition n'est pas applicable pour l'adoption des décisions suivantes :
 - revue des comptes annuels sociaux et consolidés, établissement du rapport de gestion ;
 - nomination du Président et du Vice-Président du Conseil de surveillance.

21.2.3 Droits et obligations attachés aux actions – Catégorie d'actions

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions, conférant à leurs titulaires des droits identiques.

1 – La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes les assemblées générales. Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelques mains qu'ils passent.

Les héritiers, créanciers, ayants droit ou autres représentant d'un actionnaire ne peuvent requérir l'apposition de scellés sur les biens et valeurs de la Société, ni en demander le partage ou la licitation. Ils ne peuvent en aucun cas s'immiscer dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en remettre aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

2 - Les actionnaires ne sont responsables des pertes qu'à concurrence de leurs apports ; aucune majorité ne peut leur imposer une augmentation de leurs engagements sous réserve des dérogations qui seraient expressément prévues par la loi et les règlements en vigueur.

3 - Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle au nombre des actions existantes, compte tenu, s'il y a lieu du capital amorti et non amorti, ou libéré et non libéré, du montant du nominal des actions et des droits des actions de catégories différentes.

Afin que toutes les actions reçoivent, sans distinction, la même somme nette et puissent être cotées sur la même ligne, la société prend à sa charge, à moins d'une prohibition légale, le montant de tout impôt proportionnel qui pourrait être dû par certaines actions seulement, notamment à l'occasion de la dissolution de la société ou d'une réduction de capital ; toutefois, il n'y aura pas lieu à cette prise en charge lorsque l'impôt s'appliquera dans les mêmes conditions à toutes les actions d'une même catégorie, s'il existe plusieurs catégories d'actions auxquelles sont attachés des droits différents.

Chaque fois qu'un actionnaire devra posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, il sera tenu de faire son affaire personnelle du groupement ou d'attribution de titres, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, il sera tenu de faire son affaire personnelle du groupement et éventuellement de l'achat ou de la vente du nombre d'actions et de droits nécessaires.

Forme des actions et identification des actionnaires (article 11 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur et des statuts de la Société, elles sont obligatoirement nominatives jusqu'à ce qu'elles soient intégralement libérées.

Les actions sont librement négociables. La transmission des actions s'opère de compte à compte, selon les modalités définies par la loi et les règlements.

La propriété des actions est établie par une inscription en compte auprès de la Société conformément à la réglementation en vigueur.

La Société peut demander à tout moment au dépositaire central d'instruments financiers l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titre détenu par chacun d'eux dans les conditions fixées à l'article L. 228-2 du code de commerce.

Droit de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié, au plus tard le cinquième jour précédant la date de l'assemblée, d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sous réserve des exceptions prévues par la loi. En particulier, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent successible ne fait pas perdre le droit acquis ou n'interrompt pas le délai de deux ans prévu à l'alinéa précédent. La fusion ou la scission de la Société est également sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Les actions gratuites provenant d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes bénéficieront du droit de vote double dès leur émission dans la mesure où elles sont attribuées à raison d'actions bénéficiant déjà de ce droit.

Fixation, affectation et répartition des bénéfices (articles 25 des statuts)

Le compte de résultat récapitule les produits et les charges de l'exercice. Il fait apparaître, par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur ce bénéfice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cessera d'être obligatoire lorsque ledit fonds aura atteint le dixième du capital, mais reprendra son cours si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte, et toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable qui est à la disposition de l'assemblée générale pour, sur la proposition du conseil d'administration, être, en totalité ou en partie, réparti aux actions à titre de dividende, affecté à tous comptes de réserves ou d'amortissement du capital ou reporté à nouveau.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions fixées par la loi.

Les réserves dont l'assemblée générale a la disposition peuvent être employées, sur sa décision, pour payer un dividende aux actions. En ce cas, la décision indique expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'assemblée générale extraordinaire peut, au moyen de bénéfices ou de réserves, autres que la réserve légale, décider l'amortissement intégral ou partiel des actions qui perdront, à due concurrence, le droit au remboursement de leur valeur nominale.

Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'assemblée générale, ou à défaut par le conseil d'administration. Les dividendes doivent être réglés dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice social, sauf prolongation de ce délai par décision de justice.

Le conseil d'administration peut, sous réserve des dispositions légales ou réglementaires en vigueur, mettre en distribution un ou plusieurs acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice.

21.2.4 Assemblées générales (articles 23 des statuts)

Mode de convocation

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu du territoire métropolitain français précisé dans l'avis de convocation.

Conditions d'admission

Le droit des actionnaires de participer aux assemblées générales est subordonné à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévues par la réglementation en vigueur.

Pour pouvoir participer aux assemblées générales, un actionnaire doit posséder ou représenter une action au moins, pourvu qu'elle ait été libérée des versements exigibles.

Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire

21.2.5 Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société

Sous réserve de l'octroi d'un droit de vote double à tout actionnaire détenant des actions entièrement libérées et pour lesquelles l'actionnaire peut justifier d'une détention nominative depuis au moins deux ans, aucune clause statutaire n'est susceptible d'avoir pour effet de retarder, de différer ou empêcher le changement de contrôle de la Société.

21.2.6 Franchissement de seuils (article 11.2 des statuts)

Outre les seuils légaux, toute personne physique ou morale qui détient ou viendrait à détenir une fraction du capital de la société égale à 0,5 % au moins du capital, sera tenue d'informer la société, dans les 5 jours à compter du franchissement du seuil de participation, du nombre total d'actions de la société qu'elle possède directement ou indirectement, au moyen de lettres recommandées avec accusé de réception adressées au siège social.

À défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée pourront être privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, à la demande, lors de l'assemblée générale, d'un ou de plusieurs actionnaires détenant une fraction égale au vingtième au moins du capital ou des droits de vote.

21.2.7 Modifications du capital social

Toute modification du capital social est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de stipulations spécifiques.

21.3 Nantissements

21.3.1 Nantissement des actions de la Société

Monsieur Selce a consenti un nantissement sur la totalité de ses titres (représentant 89,5% du capital) au profit de Natixis en garantie d'un prêt personnel de cinq millions d'euros.

21.3.2 Nantissement du fonds de commerce ou des actifs

Monsieur Selce a affecté à titre de gage et de nantissement au profit de la CEGI son compte courant à hauteur de quatre millions d'euros.

21.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Au 31 décembre 2007 (en K€)	Mazars *	Vizzavona *	Constantin	Total
Selcodis				
Prestations liées à l'audit	210	18		228
Autres prestations				
Sous-groupe EDA				
Prestations liées à l'audit	192		87	279
Autres prestations				
Total	402	18	87	508

* Commissaires aux comptes de la Société

CHAPITRE XXII - CONTRATS IMPORTANTS

Le Groupe n'a pas conclu de contrats significatifs au cours des deux dernières années autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

CHAPITRE XXIII - INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

L'attestation d'équité relative au prix d'acquisition de la société OED Finances en date du 2 mars 2005, et son actualisation en date du 15 septembre 2005, émises par Messieurs JP Colle et R Jacquemard, associés du Cabinet Salustro Reydel, 8 avenue Delcassé – 75008 Paris, figurent au § 5.7.1 du document de référence de la société enregistrée le 21 mars 2007 sous le n° R07-022.

CHAPITRE XXIV - DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de la Société (www.selcodis.fr) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les copies des documents suivants peuvent être consultées au siège social de la Société :

- a) les statuts de l'émetteur, l'acte constitutif de l'émetteur ;
- b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence ;
- c) les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour les exercices 2005, 2006 et 2007.

CHAPITRE XXV – INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

La Société ne détient aucune participation.